

Rapport d'activités 2001
du
Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

Facteur déterminant de toute société, la culture englobe à la fois les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'homme, les systèmes de valeur, la capacité de réflexion sur soi-même, la créativité, la recherche d'identité et l'acceptation de l'autre. La pratique de la culture peut ainsi être exemplaire de l'apprentissage de la vie et devenir un rempart devant toutes sortes de fanatismes.

Aussi le Gouvernement entend-il travailler en étroite collaboration avec tous les secteurs culturels publics et privés pour optimiser nos moyens et infrastructures.

❶ Pour promouvoir la création artistique, le Gouvernement mettra en application la loi portant sur le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle ainsi que sur la promotion de la création artistique, en augmentant sensiblement les bourses de création artistique, en créant un fonds social culturel, en investissant au moins 1% du budget des nouvelles infrastructures publiques dans des oeuvres d'art. Cette loi sera évaluée, en concertation avec les milieux concernés, deux ans après son entrée en vigueur.

Le Gouvernement augmentera les commandes publiques aux artistes, développera l'aide à la production et prendra les mesures nécessaires pour leur promotion.

Il continuera d'aider, selon le principe de la subsidiarité et dans la transparence budgétaire, les associations culturelles qui travaillent dans les domaines de l'animation socio-culturelle, de la sensibilisation à l'art et de la création artistique pour garantir un équilibre entre initiatives publiques et privées.

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

- En 2001, 12 personnes ont reçu le statut de l'artiste professionnel indépendant, 4 dossiers restent à compléter, 6 dossiers ont reçu un avis négatif. Le Fonds social est intervenu 31 fois et a déboursé un total de 42.626 € .

- 43 carnets personnalisés pour intermittents du spectacle ont été délivrés, 17 dossiers ont été introduits pour une obtention de chômage: 13 ont reçu une réponse positive: le Fonds social est intervenu avec 43.026 € .

- Le Conseil de Gouvernement sera saisi, avant les vacances d'été, d'un projet de loi portant adaptation de la loi du 30 juillet 1999.

- Le projet de règlement grand-ducal (art. 13 de la loi) définissant le pourcentage à investir à l'acquisition d'oeuvres artistiques à intégrer dans les nouveaux édifices publics attend l'avis du Conseil d'État;

- Un article budgétaire spécial favorisant la création culturelle a été introduit.

De nouveaux types de conventions, élaborés par l'Inspection générale des Finances ont été envoyés aux associations concernées et garantissent un suivi plus strict de l'exécution des conventions.

Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

Le Gouvernement encouragera de nouvelles initiatives pour les musiques actuelles.

- La loi de la nouvelle salle de concerts prévoit également une salle de musique électro-acoustique.

- Des actions de sensibilisation aux musiques actuelles ont été entreprises, notamment par la participation du Luxembourg à la «Fête européenne de la musique» ainsi que par «Backline, asbl» et «Pyramide asbl.»
- cf. également le projet de la «Rockhal» infra.

② Pour garantir un meilleur accès de tous à la culture, le Gouvernement actualisera la loi du 28 décembre 1988 concernant les instituts culturels, de l'État. Les six sections de l'Institut grand-ducal, prédécesseurs des instituts culturels y trouveront leur place.

Le Conseil de Gouvernement sera saisi, avant les vacances d'été, d'un projet de loi ad hoc. Un deuxième projet de loi ayant trait à l'Institut grand-ducal et ses six sections sera élaboré.

Les activités du Centre national de Littérature et celui du Casino Luxembourg, Forum d'Art contemporain sont confirmées.

Ces deux instituts culturels auront leur statut confirmé dans le cadre de l'adaptation de la loi du 28 décembre 1988 précitée.

Le Gouvernement favorisera la collaboration avec d'autres instituts culturels nationaux et internationaux et aidera à décentraliser leurs activités en vue d'une meilleure sensibilisation du public à l'art et à la culture scientifique.

Ces collaborations se font directement avec des instituts culturels internationaux et nationaux, notamment dans le cadre des accords culturels. Les deux bibliobus, le musée-bus du «Natur-musée», le nouveau Galileo Science Mobil, les activités du Panda Club, les activités pédagogiques décentralisées du Casino, du Musée national d'Histoire et d'Art, du Centre national de Littérature ainsi que les trois centres d'animation culturelle régionale répondent à cet objectif. Rappelons finalement que le Fonds National de la Recherche a lancé en 2001 un premier appel à propositions d'activités pour la promotion de la culture scientifique. (cf. «Recherche»)

Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

Il est décidé de faire adopter dans les meilleurs délais le projet de loi portant adaptation de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux et qui apportera une nouvelle réglementation de la publicité.

④ Au niveau des infrastructures, une priorité sera accordée par le Gouvernement à la construction d'une salle de concerts de 1500 places (avec une salle de musique de chambre de 300 places) à Luxembourg-Kirchberg.

Le projet du nouveau Centre national de l'Audiovisuel, ensemble avec un centre culturel régional et une école régionale de musique à Dudelange, sera finalisé

Le projet de l'annexe à la Bibliothèque nationale sera réalisé ainsi qu'une restructuration du siège central boulevard Roosevelt/rue Notre-Dame.

Les travaux de réaménagement du Musée national d'Histoire et d'Art

ainsi que les travaux de construction du Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean,

du Musée de la Forteresse et du circuit culturel Vauban,

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

Ce projet de loi a été déposé début octobre 2000 à la Chambre des Députés et attend toujours l'avis du Conseil d'État.

Le projet de loi «construction» a été voté le 7 décembre 2000 par la Chambre des Députés. Les travaux ont commencé pour que la salle soit prête en juin 2005. Un deuxième projet de loi conc. la gestion de la future salle (avec une première estimation des coûts de fonctionnement) a été déposé à la Chambre des Députés et attend l'avis du Conseil d'État.

Cette loi a été votée et les travaux commenceront en automne 2002.

Dans sa réunion du 22 février 2002, le Conseil de Gouvernement a décidé de transférer l'entité de la Bibliothèque nationale dans le bâtiment Robert Schuman au Kirchberg.

Ces travaux sont en train de se terminer, une «pré-ouverture» sera lancée dans les prochaines semaines, alors que la réouverture officielle est programmée pour l'automne.

La fin des travaux du Musée est programmée pour 2004.

Les deux musées, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean et Musée de la Forteresse devraient ouvrir en même temps. Le Conseil vient d'adopter, en sa séance du 29 mars 2002, deux projets de loi conc. l'un l'amé-

Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

du Centre culturel de Rencontre Neumünster seront menés à bon terme.

Le Gouvernement fera analyser les possibilités de donner une vocation culturelle aux rotondes CFL à Bonnevoie, dans le cadre d'un concept d'urbanisation à réaliser de concert avec la Ville de Luxembourg.

Le Gouvernement élaborera un concept d'ensemble pour la mise en valeur des hauts-fourneaux à Esch/Belval; tenant compte du projet déjà voté d'un espace musique jeunes à l'intérieur de la halle des soufflantes, il élaborera un projet pour y installer également un Centre de documentation de l'histoire sidérurgique du pays et examinera la création de salles de répétition pour jeunes musiciens.

Dans le cadre de sa politique culturelle décentralisée, le Gouvernement continuera d'apporter une aide logistique et financière aux centres culturels régionaux et autres maisons culturelles, à la fois pour leur construction et leur fonctionnement, ainsi qu'aux communes.

État de la mise en œuvre au 1^{er} mars 2001

nagement du «Parc Dräi Eechelen» avec notamment l'ajout du 1,5 % «aménagement artistique», et l'autre, l'extension du circuit Vauban et la muséographie du Musée de la Forteresse.

L'établissement public de gestion a été mis en place, une cellule de préfiguration de trois personnes a été nommée au 1^{er} février 2002.

Le Service des Sites et Monuments est en train de réparer la toiture et les fenêtres de la 1^e rotonde. Avant de décider de l'affectation définitive des deux rotondes, il a été retenu d'expérimenter différentes activités socio-culturelles, suite à l'appel à projets qui avait été lancé.

Plusieurs projets culturels seront réalisés sur le site des friches industrielles:

- Le projet de loi «salle pour musiques actuelles, musiques amplifiées» (anct. «Rockhal»), qui sera présenté au Conseil de Gouvernement avant les vacances d'été, comprendra, outre une grande salle modulable de 500 à 4000 places, une petite salle de 500 places, des salles de répétitions, une infrastructure d'enregistrement ainsi qu'un centre de documentation musicale.

- D'autres projets sont la mise en valeur des deux hauts-fourneaux, un nouveau bâtiment pour les Archives nationales ainsi qu'un centre d'histoire de l'industrialisation.

Le Ministère continue d'apporter une aide financière et logistique à la «Kulturfabrik» d'Esch-sur-Alzette, au «Centre des Arts Pluriels Edouard Juncker» d'Ettelbruck et au «Kulturhuef» de Grevenmacher. D'autres projets régionaux sont à l'étude, comme ceux de Wiltz, Marnach, Rosport.

Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

④ Convaincu que les Luxembourgeois tirent leur richesse culturelle et matérielle de leur capacité de vivre dans l'unité les diversités de leur propre culture et de celles des autres nations, le Gouvernement entreprendra les mesures nécessaires pour que la société multiculturelle du Luxembourg soit garante de l'identité culturelle de chacun de ses habitants.

Il prendra des mesures concrètes pour une meilleure connaissance de la langue et de la culture luxembourgeoises, à savoir l'élaboration, par le Conseil permanent de la Langue luxembourgeoise, de dictionnaires luxembourgeois et plurilingues et la création, au Centre universitaire, d'une section de luxembourgeois (langue, littérature et culture luxembourgeoises); il encouragera les efforts entrepris à l'étranger pour mieux faire connaître la spécificité luxembourgeoise).

En ce qui concerne l'histoire nationale, il fera élaborer un manuel d'histoire sur l'histoire récente du pays; il fera aménager une version adaptée et actualisée de l'exposition sur l'identité luxembourgeoise (exposition 150 ans d'indépendance du Luxembourg).

Le Gouvernement hâtera les travaux de réaménagement du «Musée national de la Résistance» d'Esch-sur-Alzette ainsi que de l'aménagement du «Centre de documentation sur la 2^e guerre mondiale» à Luxembourg (Villa Pauly)

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

Le projet de recherche «Vivre demain à Luxembourg» analysera un certain nombre de phénomènes de société ayant trait à cette problématique.

Le Conseil permanent de la langue luxembourgeoise - après avoir arrêté une orthographe simplifiée du luxembourgeois - vient de terminer un «spell-checker» pour la langue. Actuellement on peut faire contrôler l'orthographe d'un texte en luxembourgeois en allant sur le web www.crppl.lu/cortina/. Deux dictionnaires du luxembourgeois, l'un en un volume, l'autre plus complet, sont en préparation.

- Le budget pour 2002 prévoit une ligne budgétaire pour charger un groupe de spécialistes pour l'élaboration d'un manuel sur l'histoire récente du pays.

- Le futur Musée de la Forteresse intégrera une version adaptée de cette exposition.

Le Gouvernement a décidé de se porter acquéreur du «Musée national de la Résistance». Le «Centre de documentation sur la 2^e guerre mondiale vient d'ouvrir à la Villa Pauly.

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

⑤ Dans le cadre de sa politique d'animation culturelle régionale et décentralisée, le Gouvernement déposera un projet de loi portant création du service d'animation culturelle régionale et établissant un programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure culturelle régionale.

Un projet de loi *ad hoc* est en élaboration.

Il créera, dans le cadre de l'Agence Luxembourgeoise d'Action Culturelle, un service de la programmation culturelle qui permettra une meilleure coordination des manifestations culturelles; il étendra la billetterie centrale au pays entier et fera élaborer un calendrier culturel national.

Les travaux de coordination avec l'Agence, la Ville de Luxembourg et l'Office national du Tourisme ont démarré et ont permis de lancer un agenda culturel national. Les préparatifs pour la mise en place d'une billetterie centrale vont aboutir dans les deux prochains mois.

⑥ Des projets artistiques et culturels seront proposés en collaboration avec les communes dans les écoles du primaire et du secondaire: ateliers de peinture, ateliers de théâtre, animation musicale, lectures d'auteurs.... Un programme «culture pour les jeunes» sera développé qui comprendra, notamment, des semaines où les institutions culturelles seront présentes dans les écoles pour développer, avec les services éducatifs des instituts, une sensibilisation à l'art et à la culture scientifique. Les collaborations avec la radio socioculturelle ainsi qu'avec les autres médias seront renforcées

De nombreux projets avaient été réalisés dans le cadre de la «Caravane de l'an 2000», d'autres continuent par les services éducatifs des deux musées. (cf. muséebus et Galileo Science Bus)

La collaboration avec la radio socioculturelle est excellente: les «Word Music Days» organisés par la «Lëtzebuerger Gesellschaft fir Nei Musek», en sont une illustration récente.

⑦ Le Gouvernement est décidé à examiner de nouveaux modes d'intervention du Fonds culturel national afin de promouvoir le mécénat et de créer de nouveaux mécanismes financiers pour aider les industries de la culture.

Un groupe de travail interministériel a été créé et étudie actuellement de nouveaux modes d'intervention.

Ministère de la Culture

Déclaration gouvernementale du 12 août 1999

Une attention particulière sera accordée aux demandes de renseignements en statistiques culturelles.

③ Au niveau international, le Gouvernement renforcera les efforts de promotion de nos artistes à l'étranger: le Ministère de la Culture continuera, dans le cadre des accords culturels bilatéraux, à envoyer des artistes luxembourgeois aux différents festivals et autres manifestations culturelles.

Le Ministère de la Culture continuera de négocier, de signer et d'exécuter, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères, les programmes de coopération des accords culturels bilatéraux. Le Gouvernement examinera les possibilités d'adapter les accords existants à la nouvelle donne européenne tout en prévoyant de nouveaux accords avec de nouveaux pays.

④ Il sera élaboré un programme de manifestations pour la célébration de l'an 2000 et l'avènement du 3e millénaire.

État de la mise en œuvre au 1^{er} avril 2002

Une cellule de statistiques culturelles, créée au sein du Ministère, participe activement aux travaux de l'Union européenne. (cf. volume publié par Eurostat). Des enquêtes ponctuelles quant à la fréquentation des musées ont été réalisées, de même qu'une enquête sur la participation culturelle au Luxembourg.

Des artistes luxembourgeois (musiciens, écrivains, danseurs, photographes, cinéastes, acteurs) participent à de telles actions de promotion à l'étranger. cf. «Le Luxembourg en Avignon» où trois productions théâtrales ont été à l'affiche, cf. également l'exposition d'art figuratif luxembourgeois (1839-1939) à Beijing et à Shanghai, la semaine luxembourgeoise à Berlin, les manifestations de la Maison du Grand-Duché à Bruxelles, la participation à l'exposition de sculptures «Connecting Worlds» à Washington D.C., l'exposition sur l'architecture luxembourgeoise à Vienne...

Un programme de coopération a été signé avec la Slovénie et la Grèce; les textes de coopération avec la Roumanie, la Pologne, la République tchèque ont été élaborés. D'autres, comme celui avec la Slovaquie, le Cap vert, la Hongrie, la Bulgarie sont en préparation.

Un certain nombre des discussions, des constatations et des réflexions récoltées lors des différents passages de la «Caravane de l'an 2000» seront intégrées dans le projet de recherche «Vivre demain à Luxembourg».

I.

Promotion culturelle et stimulation de la vie artistique

❶ Le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle. Les bourses d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistiques.

Le statut de l'artiste indépendant

La loi du 30 juillet 1999 concernant a) le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle, b) la promotion de la création artistique reconnaît comme artiste professionnel indépendant la personne qui, depuis *au moins trois ans* et en-dehors de tout lien de subordination, détermine elle-même les conditions dans lesquelles elle effectue ses prestations artistiques et qui en assume le risque économique et social.

En 2001, la commission consultative instaurée par la même loi a examiné 22 demandes. Sur avis de la commission, le statut de l'artiste professionnel indépendant a été accordé à 12 personnes, alors que six dossiers ont reçu un avis négatif. Quatre demandes sont restées en suspens, le temps que les requérants les complètent.

L'artiste ayant obtenu le statut a droit à l'octroi d'aides lui versées par le Fonds social culturel créé auprès du Ministère ayant la culture dans ses attributions.

12 artistes ont profité, en 2001, de l'aide sociale pour artistes professionnels indépendants. Le Fonds social culturel est intervenu 31 fois et a ainsi déboursé un total de 1.719.150.- LUF (42.626,62 •).

L'intermittent du spectacle

La loi définit l'intermittent du spectacle comme la personne qui exerce son activité soit pour le compte d'une entreprise de spectacle, soit dans le cadre d'une production notamment cinématographique, théâtrale ou musicale et qui offre ses services moyennant honoraires ou cachet sur base d'un contrat de prestation artistique.

Afin de prouver l'intermittence, ceci en vue de l'octroi éventuel d'indemnités de chômage, un carnet personnalisé est établi sur demande par le Ministre ayant la culture dans ses attributions.

Les carnets de travail de l'intermittent distribués en 2001 étaient au nombre de 43. En ce qui concerne les demandes en obtention d'indemnités de chômage, 17 dossiers ont été introduits auprès du directeur de l'Administration de l'Emploi, dont 13 ont reçu une réponse positive. Au total, le Fonds social culturel est intervenu avec 1.735.486 LUF (43.021,57 €).

Bourses d'aide à la création, au perfectionnement et au recyclage artistiques

D'après la loi du 30 juillet 1999, les bourses peuvent être attribuées aux artistes professionnels et aux artistes non-professionnels dans la limite des crédits budgétaires disponibles. Ces bourses peuvent varier au niveau du nombre de mensualités (entre 2 et 5, avec possibilité de prolongation jusqu'à 8 mois) de même qu'au niveau du montant de chaque mensualité (en 2001: 45.000 LUF/mois).

Ministère de la Culture

Durant l'année 2001, la commission était saisie de 31 demandes, dont sept demandes de prolongation de bourse. Après analyse, une suite positive a été accordée à 24 dossiers. Le nombre de mensualités octroyées étaient en relation directe avec les projets proposés, et l'attribution de bourses se présentait comme suit:

- 10 personnes se sont vu accorder 5 mensualités;
- 3 personnes se sont vu accorder 4 mensualités;
- 3 personnes se sont vu accorder 3 mensualités;
- 6 personnes se sont vu accorder 2 mensualités;
- 3 personnes se sont vu accorder 3 mensualités de prolongation;
- 1 personne s'est vu accorder 2 mensualités de prolongation.

Au total, ces bourses ont atteint un chiffre total de 4.230.000 LUF (104.858,96 €).

Les domaines culturels concernés

Comme le montre le tableau suivant, la plupart des demandes en obtention d'une bourse introduites venaient du domaine des arts plastiques. Il en était de même pour les demandes en obtention du statut de l'artiste professionnel:

2001	Bourse			Statut	Chômage	Total
dossiers étudiés	31			22	17	70
	bourse	prolongation	total bourse			
arts plastiques	13	4	17	14		31
photographie	2		2	1		3
musique	3	1	4	1		5
métiers d'art				1		1
littérature	2		2			2
cinéma				2	14	16
théâtre	2	1	3	1	3	7
danse	2	1	3	2		5
arts graphiques						
réponse positive	20	4	24	12	13	49
réponse négative	3	2	5	6	1	12
en suspens	1	1	2	4	3	9

② Congé culturel

Votée le 20 avril 1994, la loi sur le congé culturel prévoit à son article 1^{er}: « Il est institué un congé spécial dit *congé culturel* dans l'intérêt des personnes ci-après désignées par les termes *acteurs culturels* c'est-à-dire des artistes créateurs et des artistes interprètes de haut niveau, des experts en matière de culture et des représentants des fédérations, syndicats et associations de travailleurs culturels, résidant au Grand-Duché et exerçant leur activité culturelle accessoirement à une activité professionnelle salariée, indépendante ou libérale. »

Le congé culturel est sollicité par une demande écrite adressée au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, introduite au moins trois mois avant le commencement du congé sollicité avec une

description sommaire de la carrière artistique du demandeur ainsi qu'une copie de l'invitation et, pour les manifestations à caractère commercial, une copie du contrat d'engagement de l'organisateur adressé(s) au demandeur ou à l'organisation dont il/elle est membre.

En 2001, 73 demandes ont été introduites. En tout, 150 jours de congé culturel ont été accordés.

③ Subsidés

Chaque année le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche apporte son appui à de nombreuses activités et manifestations culturelles par le biais de subsidés. Le questionnaire élaboré par les services du Ministère en 1996 et envoyé aux personnes ou aux associations qui font une demande d'un appui financier permet d'avoir une bonne vue d'ensemble et de promouvoir au mieux la vie culturelle au Luxembourg.

En 2001, près de 170 demandes ont été traitées dans les domaines des Arts plastiques, de la photographie, du film, des sciences naturelles et de diverses manifestations socio-culturelles.

④ Prix d'encouragement offerts par le Ministère de la Culture

Le **prix du jury** offert par le Ministère de la Culture dans le cadre du Salon de Printemps du Lëtzebuerger Artisten Center 2000 a été attribué à G.Fauck.

Dans le cadre du salon d'automne 2001 du Cercle Artistique de Luxembourg, le **prix d'encouragement à la jeune peinture** a été attribué à Nathalie Reuter et à David Russon.

II.

Mise en valeur de notre identité et de notre patrimoine culturels

1 Expositions et activités culturelles au Grand-Duché

■ La maison «Konschthaus Beim Engel»

De par sa situation centrale au cœur de la ville de Luxembourg, à proximité immédiate du Musée national d'histoire et d'art, la maison «Konschthaus Beim Engel» est toujours très sollicitée par les artistes luxembourgeois et étrangers.

Le Ministère de la Culture y dispose aux 2e et 3e étages de plusieurs bureaux qui sont occupés actuellement par les associations suivantes:

- la fédération des auteurs luxembourgeois, le LSV
- Estuaires, revue culturelle
- le Comité Alstad
- le LAC, Lëtzebuerger Artisten Center
- la Fondation «Freed um Liesen»

Au courant de l'année 2001, les locaux d'exposition situés au rez-de-chaussée et au sous-sol de la maison «Konschthaus Beim Engel» ont accueilli les expositions suivantes:

Calendrier des expositions «Beim Engel» 2001

1 ^{er} - 22 janvier	Atelier Gibraltar: exposition des artistes Ren Schroeder, Yvonne Simon, Adina Mihai-Hubert, Karla Kreh et Nathalie Reuter
23 janvier - 4 février	Jean Fetz (peintures) et Lony Hirtz (sculpture)
5 – 25 février	«Petits formats» exposition des membres-titulaires du CAL
26 février - 18 mars	«Zoophages» exposition de groupe organisée par Michèle Reuland
19 mars - 8 avril	«Formes et couleurs» exposition des artistes Maggy Kremer, Marc Petry et Tania Weiss
9 - 30 avril	«Salon de Pâques», exposition organisée par le Comité Alstad
1 ^{er} - 14 mai	«family, teachers and friends» exposition collective organisée par Dan Winkowski
15 – 28 mai	exposition collective des artistes Elvire Lanners, Christiane Linden, Simone Pütz-Finck

29 mai - 17 juin	Kai STENVALL: «The Province of Senses» exposition organisée par l'Ambassade de Finlande
18 juin - 8 juillet	«Immigration» exposition organisée par Marie-Pierre Trauden-Thill
9 - 31 juillet	Exposition de photographies de l'artiste Yvon Lambert organisée par le Ministère des Affaires étrangères, Direction de la Coopération
1 ^{er} - 16 septembre	Exposition de 4 élèves de l'école d'art contemporain M. Tosello
17 - 30 septembre	«New paintings» exposition des artistes Romain Hoffmann, Cathy Jaeger et Luo Qui
1 ^{er} - 29 octobre	Exposition de gravures organisée par Atelier Empreinte
12 nov. - 2 déc.	«Millenium» exposition organisée par le Kinder-Kunst-Museum Berlin
3 - 31 décembre	exposition des oeuvres de l'Atelier artistique CHNP Ettelbruck organisée par Patricia Wohl, Helen Webb et Brian Jenkins Ettelbruck

■ L'ancienne chapelle du Rham (plateau du Rham)

La salle Robert Krieps («Tutesall»), située au bord de l'Alzette, dans le vieux quartier du Grund, ayant fermé ses portes au mois de novembre 98 pour d'importants travaux de transformation réalisées dans le cadre de l'aménagement de l'ancienne abbaye de Neumünster en Centre Culturel de Rencontre, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pu faire aménager, grâce à un effort important de l'Administration des Travaux Publics, l'ancienne chapelle du Rham en lieu d'exposition.

Les travaux d'aménagement se sont terminés au mois de novembre 1999 et cette ancienne chapelle accueille jusqu'à la fin des travaux réalisés à Neumunster, les activités culturelles les plus variées et principalement les manifestations internationales dans lesquelles l'Etat luxembourgeois est engagé.

Calendrier des expositions à la Chapelle du Rham 2001

13 février - 18 mars	«Les Luxembourgeois en Moravie» Exposition organisée par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
19 mars - 30 avril	«Jean RUSTIN: peintures 1971-2001» Exposition organisée par la Ville de Paris et l'école d'art contemporain sous le haut patronage de l'Ambassade de France au Luxembourg
14 mai - 6 juin	Exposition collective d'artistes catalans et luxembourgeois organisée par le Centre Catalá
9 - 30 juin	Jean Louis Bailly, Sergio di Paoli, Jean Fetz, Sibylle Feidt, Gaby Kiersch, Serge Koch, Denise Mackel, Lydia Markiewicz, Mariette Flener, Jeanne Thein Exposition organisée par le LAC
septembre	Exposition organisée par l'Ambassade d'Autriche

6 décembre-15 janvier «Paysages, précis de décomposition»
Exposition organisée par Café-Crème

■ Château de Bourglinster

Le Ministère de la Culture supervise la gestion du château de Bourglinster et établit le programme des expositions. L'animation culturelle régionale a été chargée de coordonner la programmation des différents événements. Un groupe de travail « exposition » créé en 1996 a élaboré le programme des expositions pour 2001. Les onze expositions suivantes y ont eu lieu:

9 - 26 mars

« *angles suédois* »

Le design actuel suédois – exposition offerte par la Présidence suédoise de l'Union européenne

30 mars - 15 avril

« *Poesie mit Ton und Farbe* »

Nica Haug und Karla Kreh

Exposition de céramique et de peinture en acrylique

27 avril - 13 mai

Cécile Berchem-Meyer

Peinture en technique mixte

18 mai - 4 juin

« *Verre en forme* »

Nouveaux rivages de la pâte en verre – Frédérique Morin et Salomé

15 juin - 1^{er} juillet

Suzy Thix-Prum

peintre

6 juillet - 23 juillet

« Concert de sculptures »

Exposition des ateliers E.S.P.O.I.R.

14 septembre - 24 septembre

Anne-Marie Vittrup Andersen und Marie-Louise Vittrup

Exposition de peintures

19 octobre - 5 novembre

Ars ceramica

Les céramiques de Birgid Koglin

9 novembre - 26 novembre

Bertrand Ney

Sculpture

7 décembre - 31 décembre

« *Artisanat créatif* »

Les artistes artisans de la Chambre des Métiers

1^{er} et 2 décembre

Marché de Noël et fête de Noël

Anciennes granges du château

Les cinquième et sixième numéros de l'agenda culturel du château présentant toutes les activités des différents organisateurs ont été publiés au printemps et en automne 2001. Le journal *Bourglinster* est tiré à 12 000 exemplaires, avec exception de la dernière édition qui a été tirée à 13.500 exemplaires à cause du projet Rollie Grandbois.

Deux autres manifestations organisées avec le concours du Service d'Animation culturelle régionale au château de Bourglinster ont connu un vif succès auprès du public, notamment:

- « **MACBETH** » de William Shakespeare, joué en langue anglaise devant 450 personnes par The International Theatre Company London, le 2 juillet 2001 dans la cour du château ;
- « Connaissance des cultures, L'ART DES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD » avec le sculpteur amérindien **Rollie Grandbois**, d'origine Ojibwa (Turtle Mountain Chippewa) du Dakota du Nord. Pendant sa résidence d'artiste de trois semaines, M. Grandbois tailla une sculpture, pièce unique reprenant des éléments typiques de sa culture. (3 au 24 octobre)

■ La commission d'achat d'œuvres d'artistes luxembourgeois

Nommée en date du 17 octobre 1996 par la Ministre de la Culture, la commission d'achat pour les œuvres d'artistes luxembourgeois a comme objectif principal l'élaboration d'une stratégie d'achat permettant d'assurer une meilleure harmonisation des collections et une meilleure vue d'ensemble de la production artistique luxembourgeoise. Au courant de l'année 2001, la commission a acquis des œuvres des artistes Willem Bouter, Doris Drescher, Bertrand Ney, Roland Schauls et Danielle Wagner.

2 Musique et Danse

■ Commissariat l'enseignement musical

Comme la mise en vigueur de toutes les mesures d'exécution de la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal nécessitera encore plusieurs années, l'élaboration des règlements grand-ducaux, leur mise en vigueur et le contrôle de leur exécution sur le terrain occupent une grande partie des travaux du commissariat à l'enseignement musical.

Règlements grand-ducaux en exécution de la loi

Le règlement grand-ducal du 25 octobre 2001 modifiant le règlement grand-ducal du 25 septembre 1998 fixant les conditions de formation, d'admission aux emplois et de rémunération des chargés de cours des établissements d'enseignement musical du secteur communal a été mis en vigueur en fin d'année.

L'avant projet de règlement grand-ducal ayant pour objet de déterminer les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissements et niveaux d'enseignement est sur le métier et pourra être mis en vigueur pour certaines parties au cours de l'année 2002.

Exécution de la loi

Suite des travaux des différentes commissions.

Commission nationale des programmes

Réunions très régulières (14 matinées) : fixation des cadres généraux de l'enseignement musical en vue de l'élaboration des règlements grand-ducaux y afférents ; prise de position sur toutes les questions journalières concernant les horaires et programmes ; accompagnement de la mise en œuvre des dispositifs d'exécution de la loi.

Groupes de travail de spécialistes :

- A) de la formation musicale-solfège (13 matinées) ; programme cadre de la formation musicale de base.
- B) de la formation instrumentale-cordes (13 matinées) ; programme cadre de la formation instrumentale de base pour les instruments à cordes.
- C) de la formation instrumentale-claviers (10 matinées) ; programme cadre de la formation instrumentale de base pour les instruments à clavier.
- D) de la formation instrumentale-vents (8 matinées) ; programme cadre de la formation instrumentale de base pour les instruments à vent.

4 groupes spécifiques (clarinette, petits cuivres, flûte traversière et piano) ont commencé les travaux préliminaires à la fixation des horaires et programmes de la division inférieure.

Commission interministérielle

2 réunions plénières et plusieurs réunions de concertation au Ministère de l'Intérieur ; problèmes administratifs et financiers en exécution des règlements concernant l'organisation scolaire, les conventions, le classement du personnel, le droit du travail, le financement etc.

Commission consultative

Réunions régulières (6 matinées) ; avis au Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche concernant la reconnaissance des diplômes du domaine musical en vue d'un classement.

Surveillance de l'enseignement sur le terrain

Contrôle des organisations scolaires et des conventions du point de vue pédagogique. Calcul des subventions de la part de l'Etat et de l'ensemble des communes.

Visites dans tous les conservatoires et écoles de musique du pays, nombreuses réunions d'informations avec directions et enseignants.

Participation à de nombreux jurys pour évaluer les critères de jugement et le développement de l'harmonisation de l'enseignement.

Concours national de la division supérieure

Elaboration d'un règlement provisoire en collaboration avec les conservatoires. Organisation desdits concours en collaboration avec les conservatoires. Participation à tous les jurys au niveau supérieur.

Audition nationale du 1^{er} cycle

Après une expérience concluante en 2000 (clarinette) l'audition nationale du 1^{er} cycle a repris en 2001 avec le piano où 105 élèves se sont présentés.

Conseil supérieur de la musique

Le CSM a siégé en 4 séances plénières, en 5 séances du groupe A et en 3 séances du groupe B. Le bureau du CSM a siégé 12 fois.

Les principaux sujets traités lors de ces réunions étaient :

- ouverture du monde musical en direction de nouveaux publics, surtout jeunes ;
- le rôle de la musique dans l'enseignement général ;
- les droits d'auteurs ;
- le rôle de la femme dans le monde musical luxembourgeois ;
- les salles de concerts en préparation : la salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte à Luxembourg-Kirchberg et la salle pour musiques amplifiées («Rockhal») à Esch-Belval.

■ Activités musicales

Dans le cadre de son enveloppe budgétaire, le Ministère a consenti de gros efforts pour soutenir les sociétés de musique, les chorales, les groupes de danse, de folklore et de théâtre dans leurs actions socioculturelles.

Des aides financières ont été accordées à de jeunes musiciens pour suivre des stages de perfectionnement à l'étranger.

Comme par le passé, l'**Union Grand-Duc Adolphe (UGDA)** et l'**Union St Pie X** ont bénéficié d'un appui important pour la promotion de la vie musicale.

L'ensemble **Les musiciens** a également continué au cours de l'année 2001 ses activités musicales et didactiques avec le cycle de concerts-visites «Sites Historiques autour du Grand-Duché», le cycle «Jeunes Solistes».

L'orchestre **Les Solistes Européens, Luxembourg** a bénéficié d'une large contribution pour ses prestations tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Une attention particulière a été portée aux activités du **Printemps Musical à Luxembourg, des festivals d'Echternach, Wiltz, Marnach, Musek am Syrdall, Bissen, Atertdaul etc.** ainsi qu'à celles des associations comme **Les Jeunesses Musicales, Luxembourg, l'Ensemble Vocal du Luxembourg, Les Amis de l'Opéra, Les Amis du Château de Bourglinster, Les Amis de la Musique de Chambre de Wiltz, le Kammer Musek Veräin Letzebuerg (KMVL), l'Ensemble de la Chapelle St Marc, Pyramide etc.**

La **Letzebuenger Gesellschaft fir Nei Musek (LGNM)** a bénéficié d'un appui important pour ses activités en 2001. En effet, après le vif succès rencontré par les World Music Days 2000, la LGNM est devenue un partenaire reconnu et respecté parmi les quelque 50 sections nationales de la Société Internationale de Musique Contemporaine. Par ailleurs, la LGNM est depuis l'année 2000 membre de l'IAMIC (International Association of Music Information centres) qui assure la promotion du patrimoine musical de chaque pays membre.

La création de l'ensemble «Luxembourg Sinfonietta» permet à la LGNM de promouvoir les œuvres des compositeurs luxembourgeois par des concerts à Luxembourg et à l'étranger et par la publication de CD. Cet ensemble donne surtout la possibilité aux musiciens luxembourgeois d'évoluer dans un ensemble professionnel.

La LGNM a également lancé un premier concours de composition intitulé "Prix International de Composition – Luxembourg 2002". Ce concours s'adresse aux compositeurs du monde entier qui sont invités à présenter de nouvelles œuvres pour l'ensemble Luxembourg Sinfonietta. Un jury international choisira les œuvres qui seront jouées lors du concert final prévu en avril 2002.

Les **Concerts du Midi**, organisés en collaboration avec le Luxembourg City Tourist Office et soutenus par la Ville de Luxembourg, et le Ministère touchent un public nombreux. Et des interprètes tant luxembourgeois qu'étrangers y offrent leur concours.

Dans la limite de ses moyens budgétaires, le Ministère a soutenu les compositeurs luxembourgeois par la prise en charge des honoraires de commandes dans le cadre de festivals et autres.

Une attention particulière a été accordée aux **5e Journées du Chant Grégorien** à Clervaux, une initiative de l'asbl De Cliärrwer Kanton et de LEADER II Clervaux-Vianden en étroite collaboration avec l'Abbaye St. Maurice. En raison de son grand succès, cette initiative sera reconduite en 2002.

Avec l'appui du Ministère de la Culture, maints artistes-musiciens luxembourgeois ont pu se produire à l'étranger, notamment en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Danemark Pays-Bas, Italie, Portugal, Roumanie, Russie, Canada, Etats-Unis, Malaisie, Japon, Corée, République du Tatarstan etc.

A l'instar des années précédentes, le Ministère a considérablement soutenu l'organisation des **Festivals Rock um Knuedler, Live at Vauban et Street(art)nimation**.

Ont également bénéficié d'un soutien des associations, respectivement des musiciens et groupes de musiciens des musiques dites **musiques actuelles** telles que Rock, Pop, Blues, Jazz, Folk etc.

Lors de leur réunion des 25 et 26 février 2000 à Paris, les membres du réseau de la «Fête Européenne de la Musique» ont donné leur aval à l'adhésion du Luxembourg à l'Association internationale **Fête Européenne de la Musique**.

En 1995 la communauté française de Belgique a été, avec la France la première à se lancer dans la coordination de la Fête de la Musique le 21 juin et depuis lors elle a défendu l'idée d'une Charte Européenne de la Fête de la Musique. Cette Charte, inscrite dans la dynamique démocratique d'une culture musicale accessible à tous, a été signée en 1997 à Budapest par la Ville de Paris, la Communauté française de Belgique, Berlin, Prague, Budapest, Barcelone, Naples, Rome, Athènes et Istanbul. Elle a officialisé les principes qui président à la destinée de la Fête européenne de la Musique :

- elle se déroule chaque année le 21 juin, jour du solstice d'été ;
- elle est une célébration de la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales dans tous les genres de musique ;
- elle s'adresse aussi bien aux individus ou aux ensembles pratiquant le chant ou un instrument de musique qu'aux institutions musicales ;
- tous les concerts sont gratuits pour le public ;
- c'est essentiellement une manifestation de plein-air. Des lieux fermés peuvent également s'y associer s'ils pratiquent la règle de l'accès gratuit au public.

Le Réseau européen de la «Fête Européenne de la Musique» ainsi constitué s'appuie à la fois sur des opérateurs professionnels et sur la volonté politique des Etats membres de bâtir progressivement une manifestation

musicale européenne fondée sur de vrais partenariats et une grande exigence culturelle, et destinée à tous les publics.

En 2001 le Ministère a chargé l'asbl «Fête de la Musique Luxembourg» nouvellement constituée, de la coordination de la Fête de la musique. Cette association représentera également notre pays en qualité d'opérateur au sein de l'association internationale «Fête Européenne de la Musique».

L'édition 2001, organisée en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de la Ville de Luxembourg, avait été limitée à la ville de Luxembourg. Une trentaine de groupes représentant tous les genres musicaux, se sont produits sur différentes scènes et en différents endroits stratégiques de la ville. L'écho du public a été positif. Néanmoins, il faut relever que l'idée de cette Fête n'est pas encore ancrée dans l'esprit de la population. D'autre part, le calendrier veut que le 21 juin soit la veille de la soirée des festivités populaires organisées à l'occasion de la Fête Nationale.

A l'invitation du Gouvernement et de la ville de Luxembourg l'**Orchestre des Jeunes de l'Union Européenne - EUYO** a été en résidence au Conservatoire de musique du 16 au 28 juillet 2001. A l'issue d'une phase de répétitions, les 128 jeunes musiciens, dont 2 Luxembourgeois, sélectionnés sur audition dans les 15 pays de l'Union Européenne, ont donné un concert de gala sous la direction de l'éminent chef d'orchestre Sir Colin Davis. Une tournée de concerts a ensuite mené l'orchestre à Wiesbaden, Montpellier, Porto et Londres. Retenons encore qu'après 1980, 1984, 1992, 1995 et 1997, il s'agissait de la sixième résidence de l'EUYO à Luxembourg.

■ Danse

Théâtre Danse et Mouvement

Cette année encore, l'association Théâtre Danse et Mouvement (anct. Théâtre Dansé et Muet) démontre au mieux sa volonté d'être le partenaire idéal des jeunes créateurs au Luxembourg à travers la production de Bernard Baumgarten « *Pseudo Krupp* ». Sa participation au Festival Cour des Capucins avec la journée « *Street Dance* » et « *l'échange de jeunes* » (organisé en collaboration avec la Ville de Luxembourg et le Service National de la Jeunesse), permet aux jeunes talents de se produire sur scène. Si la création régulière à Luxembourg de spectacles de danse contemporaine constitue évidemment l'un des objectifs majeurs de TDM, une autre préoccupation reste celle de la sensibilisation : sensibiliser et encourager toutes celles et ceux qui s'intéressent de plus près au monde de la danse en leur proposant aussi bien des cours, des stages que des bourses de formation et de perfectionnement.

Dans un souci de création, de diffusion et de sensibilisation, le Théâtre Danse et Mouvement a également entrepris un travail de Net Work. Ses partenaires sont l'IETM, Aerowaves, Dance Web, le Fonds CoDaCo, les Repérages Danse à Lille, les Bancs d'Essai Internationaux / Dance Roads et les Pépinières européennes pour jeunes artistes. En vue de fidéliser son public, TDM propose également - à travers le projet « *Au studio danse* » - de mettre à disposition du monde artistique son studio afin d'accueillir tous les premiers mardis du mois un événement sur le thème de la danse (conférences/débats, projections vidéo, présentations de démarches chorégraphiques, stages thématiques...)

En 2001, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a instauré un Comité de Sélection afin qu'il se prononce sur la qualité des projets proposés par des chorégraphes travaillant au Luxembourg, et dans le but de présenter des orientations pour le développement futur de la danse au Grand-Duché de Luxembourg.

3 Littérature – Monde de l'édition – Théâtre

1. Le Concours littéraire national

Le Concours littéraire national est organisé chaque année par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'édition 2001 était réservée à la poésie.

Il y a eu un total de 59 contributions dont 23 en allemand, 19 en français, 10 en anglais et 3 en luxembourgeois. En comparaison avec les résultats de 2000, l'anglais accuse une nette progression, notamment face au luxembourgeois.

A l'issue de la réunion du jury pour le Concours Littéraire National, composé de Mesdames Simone BECK, Janine GOEDERT, Josée ZEIMES, et de MM. Jeff BADEN (président), Pierre MARSON et Félix MOLITOR (secrétaire),

le Premier prix fut décerné à Jhemp Hoscheit (contribution française)
le Deuxième prix fut décerné à Francis Kirps (contrib. allemande)
le Troisième prix fut décerné à Léon Rinaldetti (contrib. allemande).

Trois Mentions spéciales étaient accordées: Roland Harsch (contrib. allemande), Georges Hausemer (contrib. allemande), Giulio-E. Pisani (contrib. française) et Michèle Thoma (contrib. allemande).

Le Ministère de la Culture se propose d'accorder une garantie de bonne fin à l'éditeur Francis Van Maele en vue de la publication des 3 prix sélectionnés ainsi que des 4 mentions.

Dotations (en €):

Premier Prix:	2479.-
Deuxième Prix:	1488.-
Troisième Prix:	1240.-
Mentions Spéciales:	496.-

A l'occasion de la remise des prix, le Concours 2002, réservé à la pièce de théâtre pour enfants, fut officiellement lancé. Il sera ouvert aux résidents du Grand-Duché d'expression luxembourgeoise, allemande, française et anglaise. Les manuscrits seront envoyés sous couvert de pseudonyme, en 6 exemplaires, au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Concours littéraire national 2001, L-2912 Luxembourg, avant le 10 juillet 2002.

2. Promotion de la littérature luxembourgeoise

2.1. Généralités

La promotion du livre luxembourgeois se fait par le biais de l'aide à l'édition, de l'aide à la traduction et de l'aide à la publication.

L'attribution de subsides, les voyages d'auteurs et l'envoi de livres permettant au Ministère de fournir une aide matérielle régulière à la diffusion du livre luxembourgeois, surtout hors de nos frontières, ce qui s'avère efficace puisque nos meilleurs auteurs parviennent à s'intégrer de mieux en mieux dans la vie culturelle internationale, notamment par le biais des médias, de la presse écrite et audiovisuelle ainsi que

des supports informatiques qui couvrent les festivals littéraires ainsi que les salons du livre. Mentionnons à ce sujet l'aide ministérielle accordée chaque année aux éditions PHI pour son engagement dans le domaine de la coédition ainsi que de la diffusion des livres à l'étranger accompagnant un travail de promotion électronique à grande échelle. Les éditions PHI coéditent notamment avec les éditeurs québécois «Ecrits des Forges» et «XYZ» ainsi qu'avec le «Castor Astral» (France) et disposent de points de diffusion en Belgique, en France et Outre-Atlantique.

Grâce à l'achat régulier de livres luxembourgeois et grâce à l'envoi d'ouvrages aux institutions spécialisées à l'étranger, le Ministère multiplie les liens de coopération et d'échanges culturels dans le monde entier. La production littéraire luxembourgeoise peut ainsi servir de vitrine culturelle à notre pays et inciter à des modes de collaboration multiples et variés.

L'achat annuel d'abonnements aux revues culturelles luxembourgeoises permet d'ajouter ces publications à nos envois, ce qui permet, dans le cas des revues littéraires, de compléter le tableau de l'état actuel de la production littéraire au Grand-Duché, notamment par la promotion de nouveaux auteurs qui ne figurent pas encore en édition..

La Fédération luxembourgeoise des éditeurs de livres est conventionnée avec l'Etat. Les tranches de subvention ordinaire sont destinées à soutenir la promotion du livre luxembourgeois à l'occasion des foires et des salons du livre au Luxembourg et à l'étranger. S'y pourront ajouter des aides financières extraordinaires dans le cas de certaines initiatives propres à la promotion du livre luxembourgeois au Grand-Duché ou à l'étranger, et notamment, en 2001/2002, à l'occasion de la publication d'un «catalogue des livres disponibles».

Le Ministère encourage en outre toutes les publications d'associations basées sur le bénévolat dans la mesure où celles-ci encouragent la production littéraire au Luxembourg.

La promotion du livre luxembourgeois est également assurée par les auteurs eux-mêmes, par le biais de lectures publiques au Luxembourg et à l'étranger. Le Ministère soutient ces initiatives et offre son partenariat actif aux associations prêtes à organiser des fêtes littéraires et d'y inviter nos auteurs. Les subsides accordés au «Lëtzebuenger Schrëftstellerverband» sont eux-aussi destinés à soutenir des activités de promotion comme, par exemple les «Wanterliesungen» ou le «Liesmarathon» (manifestations annuelles). Mentionnons aussi le grand succès des soirées de lecture organisées par l'asbl «Freed um Liesen» en collaboration avec l'animation culturelle régionale de l'est et le Festival «Musek am Syrdall».

2.2. Détail des activités

Les livres achetés par le Ministère sont gérés et distribués par les services de la Bibliothèque Nationale. Ils sont répertoriés sur des fichiers électroniques contenant l'ensemble des données relatives à l'achat, au stockage et aux envois. Le stock au 31 décembre 2001 s'élève à 1.024 titres différents pour une valeur totale de 243.826,34 €. Le Ministère définit les modalités de la distribution sur la base de ses contacts avec les ambassades, les organismes universitaires, les bibliothèques et les institutions du livre.

Ont été distribués en 2001 un total de 4.023 volumes correspondant à 2.928 titres, pour une valeur de 63.111,05 € (en 2000: 3.838 volumes). La plupart des envois ont été acheminés par la poste.

Il est à noter qu'en 2001, à l'instar de l'exercice 2000, nous avons pu, grâce à l'achat et l'envoi de livres aux institutions culturelles à l'étranger, nouer des liens d'échange notamment avec des universités et des bibliothèques. Les pays étrangers desservis en 2001 sont: France, Allemagne, Belgique, Suisse, Grande-Bretagne, Danemark, Grèce, Ukraine, Roumanie, Hongrie, Tunisie, Gabon, Etats-Unis, Chine, Malaisie, Cap-Vert.

L'identification et l'évaluation des demandes locales se produit notamment par le biais des Ambassades du Grand-Duché de Luxembourg qui soutiennent efficacement nos initiatives en servant de relais entre les institutions grand-ducales et les organismes culturels des pays respectifs.

Par le biais de l'alimentation des bibliothèques respectives, les partenariats se sont également renforcés au niveau de la grande région: du côté de Metz, par le biais de sa bibliothèque universitaire, et du côté wallon, par le biais de la Bibliothèque Provinciale de Marche-en-Famenne. Ces bibliothèques disposent dorénavant d'un stock complet et actualisé en littérature luxembourgeoise. L'étape suivante sera la création d'événements communs autour du livre et de la lecture.

La présence du livre luxembourgeois à l'étranger, et surtout la constitution de fonds représentatifs et actualisés de notre littérature d'hier et d'aujourd'hui incite à la recherche universitaire et à des publications ad hoc. Ainsi, en 2001, la plus prestigieuse revue hongroise de la littérature mondiale - *le mensuel littéraire Nagyvilág* - a présenté la littérature luxembourgeoise contemporaine sous la forme d'une anthologie commentée par un jeune chercheur hongrois. A l'université de Tunis / La Manouba, des contacts ciblés ont amené la création d'un «cercle d'études sur la littérature francophone» (CELF) qui consacrera en 2002 ses premiers travaux de recherche sur la littérature luxembourgeoise contemporaine, dans la perspective d'un échange vivant entre les milieux universitaires luxembourgeois et nord-africain. Des premiers contacts ont été pris avec le Centre Universitaire à Luxembourg, avec la médiation du Ministère.

Précisons que les initiateurs locaux de ces deux événements majeurs avaient séjourné au Grand-Duché en 1999 et 2000 comme boursiers universitaires dans le but de découvrir notre production littéraire, de rencontrer des auteurs et de se familiariser avec nos institutions.

Ces étroites collaborations avec le milieu universitaire à l'étranger permettra dans les années à venir de créer un terrain d'échanges interculturels et de collaboration entre enseignants et chercheurs qui saura utilement s'intégrer dans les programmes relatifs à la création d'une université au Luxembourg.

Sur l'impulsion du Conseil National du Livre, nous avons défini une autre priorité qui se dégage tout naturellement des précédentes - à savoir la promotion de la **traduction d'ouvrages luxembourgeois à l'étranger**. A partir de modèles existant déjà dans certains pays, le CNLi entend présenter début 2002 un formulaire-type destiné à permettre une gestion plus efficace et plus professionnelle de ce volet particulier de la production littéraire - au vu de son accroissement considérable depuis quelques années, tant du côté de l'offre que du côté de la demande.

En 2001, le rayonnement de la vie littéraire luxembourgeoise s'est reflété dans une nouvelle édition d'un événement international bisannuel: les **IVèmes Journées littéraires de Mondorf**. Grâce à l'appui du Ministère, une dizaine d'auteurs venus du monde entier se sont donné rendez-vous en participant à des lectures, des manifestations publiques, des dîners littéraires, des concerts et des conférences, aussi bien dans l'enceinte du Parc Thermal de Mondorf qu'au Centre National de Littérature à Mersch, au Centre Culturel Français à Luxembourg-ville et à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette. L'esprit de décentralisation qui les caractérise de plus en plus, rapproche ces «Journées» d'un public varié et d'attentes diverses, ce qui ne simplifie ni la tâche des organisateurs ni celle des auteurs en vedette.

Dans le même esprit tentent de s'inscrire les activités de l'Académie Européenne de Poésie, conventionnée avec le Ministère, dont le siège est le Centre National de Littérature à Mersch et dont les activités, particulièrement en 2001, se sont concentrées sur des événements largement médiatisés comme certaines rencontres littéraires de prestige permettant d'accueillir de grands noms de la littérature mondiale. Ici encore, de l'auditorium du lycée Emile Mayrisch au Centre Culturel Français en passant par le Centre National de Littérature, les différents événements proposés étaient destinés à s'adresser à chaque fois à des publics différents.

Dans le cadre de la promotion du patrimoine et de la présence du livre au niveau local, parmi les opérations majeures il convient de mentionner la poursuite de nos partenariats avec les initiatives locales et

communales, dont l'approvisionnement des jeunes bibliothèques publiques d'Eschweiler et de Troisvierges, ainsi que le patronage d'événements à caractère national comme la Journée du Livre à Walferdange, la première édition du Prix Max Goergen à Wilwerwiltz, ou le projet «De Séi an der Bléi» de l'asbl *Naturpark - Uewersauer*. S'y ajoute le soutien à de nombreuses initiatives privées visant, par le biais d'événements ou de publications ponctuels, une meilleure connaissance de l'histoire du pays et la sauvegarde de ses traditions.

2.3. Synergie interministérielle

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports est représenté au Conseil National du Livre en tant que partenaire privilégié dans la réalisation des programmes visant la promotion du livre et de la lecture.

Par le biais d'une publication ad hoc dans le «Courrier de l'éducation», le Ministère s'engage dorénavant à financer, dans les limites du budget disponible, les lectures d'auteurs luxembourgeois dans les écoles du pays et offre ainsi son partenariat au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports et aux communes. Par ailleurs, les contributions financières aux initiatives culturelles, littéraires ou théâtrales de nos écoles primaires et de nos lycées, ainsi que les programmes annuels de création théâtrale et de promotion du livre d'enfant proposés par l'ISERP, sont autant d'occasions de collaborer avec le MENFPS dans un souci commun de promouvoir le livre et la lecture auprès des lecteurs de demain

2.4. Foires, Salons, Événements divers

Présences en 2001

Au mois de mars 2001 a eu lieu la «Kinder -und Jugendbuchmesse» à Sarrebruck. Le Ministère y a assuré la présence des institutions littéraires luxembourgeoises, à savoir la Bibliothèque Nationale, le Centre National de Littérature, l'Association luxembourgeoise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (ALBAD), et a organisé une présentation du livre luxembourgeois en présence de deux auteurs représentatifs qui ont fourni des prestations littéraires.

Au mois de mai 2001 a eu lieu «l'Été du Livre» à Metz, manifestation à laquelle le Ministère de la Culture luxembourgeois a offert son partenariat afin de soutenir la présence des éditeurs luxembourgeois.

En septembre 2001, des auteurs luxembourgeois ont participé, comme les années précédentes, de façon très significative, au «Salon du livre» à Nancy. Les organisateurs, en coopération avec le Ministère de la Culture, ont permis des lectures publiques. Le Ministère de la Culture a pu renforcer ses liens avec les différents acteurs culturels locaux en prévision de relations bilatérales régulières même indépendamment du salon en question, dans le cadre plus large d'un développement des programmes transfrontaliers prévu dans les années à venir.

Grâce à l'appui du Ministère, la Fédération luxembourgeoise des éditeurs de livres assure en outre la présence du livre luxembourgeois à une douzaine de foires différentes à l'étranger dont les plus prestigieuses sont la Foire de Francfort et le Salon du Livre à Paris. D'autres présences étaient en 2000: les Salons de Mayence et de Sarrebruck, le Salon de Bruxelles, le Marché de la Poésie à Paris, les Foires du Printemps et de l'Automne au Luxembourg, le Festival du Livre au Luxembourg (durant la Foire des Antiquaires), la Journée du Livre à Walferdange.

Elaboration de projets

Dans le but d'accroître l'efficacité des opérations de représentation à l'étranger, par le biais d'un programme d'animation ciblé sur la production littéraire luxembourgeoise, le Ministère de la Culture a initié des relations de coopération avec les Ambassades du Grand-Duché, en particulier en France, en Belgique et en Allemagne. Des idées se font jour comme, par exemple, l'organisation de « Journées du livre luxembourgeois » dans le cadre des programmes d'animation des « Maisons du Grand-Duché » ainsi qu'au niveau des structures socioculturelles locales, universitaires et autres.

Des contacts renforcés avec le Service du Livre Luxembourgeois et la Communauté française de Belgique a donné lieu en 2000 et 2001 à des rencontres bilatérales de réflexion sur l'éventualité d'une collaboration transfrontalière en vue de la promotion du livre francophone du Grand-Duché et de la grande région.

En avril 2001, le Ministère a été invité une première fois par la faculté des Lettres de l'Université de Tunis, à l'occasion d'un colloque international en vue de définir des projets de coopération en matière de littérature francophone. Une deuxième rencontre se produira en 2002 à l'occasion de la présentation du projet CELF (voir supra).

3. Animation multiculturelle

Grâce à une collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Culture et le Centre d'Animation en Langues à Bruxelles, la quatrième édition de la Fête des Langues et des Cultures a eu lieu au Cinéma Utopolis les 15 et 16 novembre 2001 permettant d'accueillir des lycéens et des écoliers du Luxembourg et de la Grande Région. Cette fête, en principe bisannuelle, est destinée à favoriser, par des jeux, des expositions, et des activités didactiques, la rencontre entre les cultures à travers la découverte des langues. Les organisateurs observent un intérêt croissant de la part des enseignants pour cet événement qui allie la didactique des langues et l'échange des valeurs culturelles.

Parallèlement, le Ministère a participé, avec diverses institutions publiques, à la coordination nationale de l'Année européenne des Langues 2001 en vue de laquelle une asbl a été créée au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports. Le rôle du Ministère consistait à participer activement à l'évaluation des projets nationaux soumis pour recommandation en vue de bénéficier des subventions prévues dans les programmes spécifiques définis par la Commission Européenne.

4. Préparation d'événements en 2002

Bicentenaire de la naissance de Victor Hugo: Le Ministère est représenté au sein du comité de l'asbl « Les Amis de la Maison de Victor Hugo à Vianden » qui gère la restauration muséographique de la maison de l'écrivain et préside à l'organisation des manifestations pour l'année du bicentenaire. Le Ministère est partenaire financier avec la Ville de Vianden, le Ministère du Tourisme et le Service des Sites et monuments Nationaux,

«Kinderbuch-Autorenresidenz»:

En 2001 est lancé un appel à candidatures pour une première résidence d'auteur en la ville d'Echternach du 25 avril au 25 mai 2002, ayant pour sujet le livre d'enfant de langue allemande (auteurs germanophones d'origine allemande, autrichienne ou suisse). La résidence est organisée en coopération entre le Ministère, la Ville d'Echternach et le Centre National de Littérature. Au 31 décembre 2001, un total de 17 candidatures a été retenu.

5. Conseil National du Livre

C'est un organe essentiellement consultatif, regroupant des représentants de toutes les institutions luxembourgeoises en relation avec la création littéraire, le livre et la lecture.

Le Conseil National du Livre a été adopté au Mémorial 1998 en tant qu'arrêté ministériel. Ses travaux consistent en des missions spécifiques qui ont donné lieu à la création de groupes de travail en vue de la formulation de recommandations soumises au Ministre.

Dans le cadre des principales orientations de la politique culturelle du gouvernement, le Conseil National du Livre permet d'évaluer les objectifs en vertu des attentes et des besoins exprimés par les représentants des auteurs, des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires, des archivistes et documentalistes.

Les recommandations émises par le Conseil National du Livre permettent, en fonction des priorités qui en émanent, d'orienter la politique du Livre en fonction des besoins et des attentes des professionnels et définir les projets nouveaux en fonction de leurs implications réelles et de leur impact sur la vie et la survie du livre luxembourgeois, en tenant compte à la fois de l'investissement intellectuel du créateur et des exigences économiques du producteur, du diffuseur et du gestionnaire.

Ont été menés à bonne fin les dossiers suivants:

- Catalogue mobile des livres d'édition
- Envois de livres à l'étranger selon un fichier ciblé
- Lectures dans les écoles
- Rémunération des auteurs se produisant en public
- Prime à la publication: nouveaux critères d'évaluation

Restent en chantier les dossiers suivants:

- Création d'un site internet «livres disponibles»
- Création d'un «service du livre luxembourgeois» au G.D.
- Multiplication des programmes litt. dans les régions
- Centres de documentation dans les ambassades
- Droits d'auteurs
- Concertation interministérielle ad dossier «Foires»
- Critères pour les traductions de livres luxembourgeois
- Journée «nationale» du livre.

6. Théâtres

Une définition actualisée des conventions passées avec les principaux théâtres luxembourgeois doit permettre de régulariser la situation de ces associations majeures dans le cadre des aides gouvernementales au vu de leurs prestations dans l'intérêt de la vie culturelle du Luxembourg.

1. La convention avec le «Théâtre des Capucins» a permis à celui, en tant que théâtre municipal, de systématiser la collaboration avec les professionnels du théâtre à l'étranger, d'accueillir en résidence des metteurs en scène et des comédiens en concertation avec les Théâtres de la Ville à Luxembourg et à Esch-sur-Alzette.

2. La collaboration avec l'étranger et les multiples échanges qu'elle implique a trouvé renfort, depuis deux ans, par l'existence de l'association «Théâtre National du Luxembourg» qui se destine notamment à favoriser les coproductions avec des théâtres dramatiques ou lyriques à l'étranger. Le TNL nourrit ainsi la vie théâtrale au Luxembourg dans la mesure où il inscrit ses projets dans les programmes d'activité des théâtres municipaux ainsi qu'auprès des autres institutions culturelles du pays, que ce soit des locaux polyvalents comme la Kulturfabrik ou le Centre des Arts Pluriels, ou des théâtres privés. Par ailleurs, la présence annuelle du TNL à de grands festivals internationaux comme Recklinghausen et Graz complète sa vocation de structure fédératrice et innovatrice à l'échelle européenne.
3. D'autres grands projets à l'étranger, comme la participation annuelle de nos meilleurs acteurs et metteurs en scène au Festival du Théâtre d'Avignon se réalisent par le biais d'une convention entre le Ministère et la Fédération Luxembourgeoise des Théâtres Professionnels. Font actuellement partie de la Fédération:
 - Le Théâtre de la Ville de Luxembourg
 - Le Théâtre de la Ville d'Esch-sur-Alzette
 - Le Théâtre des Capucins
 - Le Théâtre des Casemates
 - Le Théâtre du Centaure
 - L'association «Theater-GMBH»
 - Le Théâtre Ouvert Luxembourg
 - L'association «Spektakel»
 - Le Théâtre National Luxembourg
4. Finalement, l'affiliation de nos théâtres professionnels à la Convention Théâtrale Européenne permet à ceux-ci de s'intégrer dans un espace d'échanges et de collaboration continue au-delà de nos frontières et facilite aussi bien les coproductions que les représentations en résidence sans oublier la formation professionnelle des acteurs.
5. La convention conclue entre le Ministère et la Fédération des Théâtres Professionnels est destinée à fournir à nos structures théâtrales un cadre permettant à nos meilleurs acteurs et metteurs en scène de répondre à toutes les offres d'engagement qui leur parviennent en l'occurrence de l'étranger, et de réaliser des projets communs aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger.

En 2001, la première édition de la biennale transfrontalière «ACT IN» a permis à nos acteurs et metteurs en scène professionnels de se définir et de faire preuve de leurs talents dans un projet ambitieux destiné à la promotion de la nouvelle littérature théâtrale européenne dans les petites régions linguistiques d'Europe. La biennale ACT IN se propose de permettre à celles-ci de présenter leurs pièces par le biais d'une traduction en français ou en allemand, leur permettant d'être produites par des théâtres au Luxembourg ou en grande région francophone ou germanique. Le projet a connu un excellent retentissement par la présence de régions aussi diverses que la Slovénie, l'Estonie, la Catalogne, l'Ukraine, Israël. Deux pièces ont été produites en langue originale: une pièce en allemand et l'autre en luxembourgeois.

La même année, deux productions, l'une du Théâtre d'Esch («*Vladimir*») et l'autre de l'association «Spektakel» («*Lügner*») ont été réalisés sur commande respectivement par le Festival d'Avignon, un festival slovène et un festival ukrainien. D'autres commandes trouveront réalisation en 2003.

6. La Fédération des Théâtres Professionnels a permis en 2001 la publication d'un «Journal théâtral» trimestriel gratuit à large diffusion nationale, distribué en l'occurrence dans les écoles et les institutions publiques, offrant une parfaite visibilité de la vie théâtrale au Luxembourg et de ses implications sur la scène internationale.

7. Programme du Théâtre National du Luxembourg en 2001:

Janvier 2001

DIES IRAE
Michel Grevis / Michel Zeches
Mise en scène: Jacqueline Posing/Van Dyck

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
Kulturfabrik Esch

Lieu: Kulturfabrik Esch

Février 2001

ABENTEUER IN SACHEN HAUT
Dylan Thomas / Olga Neuwirth
Mise en scène: Peter Carp

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
Hebbeltheater Berlin / Steirischer Herbst /
Kulturfabrik Esch / Schloss Solitude

Lieu: Kulturfabrik Esch

Mars 2001

K.
Frank Feitler / Frank Hoffmann
Mise en scène: Frank Hoffmann

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
Ruhfestspiele Recklinghausen Europäisches
Festival

Lieu: Forum Campus Geesseknäppchen

GEKRATZT WIE GEBISSEN (Lyrik in Concert)
Heinrich Heine
Mit Ulrich Gebauer

Une production du
Théâtre National du Luxembourg

Lieu: Forum Campus Geesseknäppchen

Avril 2001

DER DIENER ZWEIER HERREN
Carlo Goldoni
Mise en scène: Hansgünther Heyme

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
Ruhfestspiele Recklinghausen Europäisches
Festival
Kulturfabrik Esch

Lieu: Hall des Soufflantes Esch/Belval

Mai 2001

DIE HEILIGE JOHANNA DER SCHLACHTHOFE
Bertolt Brecht / Victor Fenigstein
Mise en scène: Frank Hoffmann /
Jacqueline Posing-Van Dyck

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
'Ensemble' Theater der Regionen Biel-Solothurn

Lieu: Kulturfabrik Esch

Juin 2001

COSI FAN TUTTE
Wolfgang Amadeus Mozart
Mise en scène: Manfred Weiss

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
'Ensemble' Théâtre des régions Bienne-Soleure
Centre des Arts Pluriels E.J., Ettelbruck

Lieu: Centre des Arts Pluriels d'Ettelbruck

Novembre 2001

ANA-LENA BLUMFELDT
SCHMETTERLINGSSCHATTEN
Michel Grevis
Mise en scène: Jacqueline Posing-Van Dyck

Une coproduction
Théâtre National du Luxembourg
Festival Act-In

Lieu: Villa Pauly

Décembre 2001

LE DEPEUPLEUR
Samuel Beckett
Avec Serge Merlin

Une production du
Théâtre National du Luxembourg

Lieu: Musée d'Histoire de la Ville

4 Langue luxembourgeoise

Neie Member:

Um Ufank vum Joer 2001 ass d'Madame Viviane Mertens aus Gesondheetsgrënn zeréckgetrueden. D'Madame Minister huet d'Madame Claudine Moulin als neie Member vum CPLL nominéiert.

Année européenne des langues:

- * 4e Fête des langues et des cultures (15 - 16 novembre 2001)

Am Joer 2001 koumen zwou Sproochen besonnesch zu Éier, d'Lëtzebuergesch an d'Portugiesesch. D'»Lëtzebuurger Haus«, dat den Här Calteux am Kader vun Ausstellungen am Ausland schonn e puer mol mat groussem Erfolleg firgefouert hat, gouf am Cinema Utopolis opgeriicht an un d'Besoinen vun dësem Fest adaptéiert. Hei huet virun allem d'Interaktivitéit eng grouss Roll gespillt. An dem Kader kruten d'Leit Informatiounen iwwer d'Land a besonnesch iwwer eis Sprooch.

- * Workshop 2001 : Forschungsperspektiven zum Lëtzebuergesch (30. November an 1. Dezember)

Dëse Workshop gouf an Zesummenaarbecht mat dem Institut Grand-Ducal, section de linguistique, d'ethnologie et d'onomastique an dem Centre National de Littérature vu Miersch duerchgefëiert. D'Zil dovun wor fir mat auslänneschen Experten zesummen nozedenken iwwer déi noutwendeg Fuersungen iwwer d'Lëtzebuergesch Sprooch a Literatur an de nächste Joren. Et goufen eng Rei vu lëtzebuergesch an auslännesche Spezialisten gebieden, fir kuerz Virtrëg ze halen. Et koum zu animéierten Diskussiounen an et konnten interessant nei Perspektiven geschaf ginn.

Projeten:

- * Spellchecker (Projet CORTINA II)

Am Joer 2000 wor am CPLL decidéiert ginn, datt mer eis géngen asetzen fir datt eis Sprooch, wéi all aner modern Sproochen, misst iwwer verschidden informatesch Instrumenter verfügen, déi et géng méiglech maachen, d'Lëtzebuergesch um Computer ze traitéieren. Zesumme mat dem CRP-Gabriel Lippmann an de Ministären vun der Kultur a vun der Erziehung gouf e Projet entworf (Cortina I =Correction ORThographique INformatique Appliquée à la langue luxembourgeoise), fir e Prototyp vun esou engem Instrument ze entwëckelen. D'Reaktiouner iwwer de Prototyp wore positiv, obschon d'Instrument nach net perfekt wor.

Fir et an eng Form ze bringen, déi eng intensiv Aarbecht um Computer erlaabt, gouf eng Verlängerung vum Projet geplangt (Cortina II), déi vu Juli 2001 bis Juli 2002 dauert; den CPLL betreit dëse Projet vun der linguistescher Säit an den CRP-Gabriel Lippmann këmmert sech ëm de Volet Informatik.

D'Haaptziler vu CORTINA II sinn:

- D'Vergréisserung vum Vocabulaire
- D'Berücksichtigung vu verschiddene Regelen, wéi z.B. d'Äifeler Regel etc
- Informatesch Verbesserungen: Méiglechkeet en a verschiddenen informatesch Environments ze installéieren, d'Bedingung ze vereinfachen, d'Installatioun um Computer ze erméiglechen.

De Projet ass vun der Madame Minister Erna Hennicot-Schoepges an de Raimlechkeete vum Naturmusée den 1. Oktober der versammelter Press virgestallt ginn.

* Lëtzbuerger Schreiwweis vun den Uertsnimm

Am Abrëll huet den Editeur vum Telephonsbuch, d'Firma EDITUS eng Demande un den CPLL geriicht, fir d'Uertsnimm op Lëtzebuergesch an hirer neier Editioun vum Hierscht ze verbesseren. Hir Tabell ass mat der Versioun aus dem Josy Braun senger Publikatioun «Lëtzebuergesch richtig schreiwen» verglach ginn. De Ministère huet décidéiert, fir un all Gemeng ee Bréif mat de Propositionen «pour avis» ze schécken. 30% vun de Gemengen hu geäntwert. D'Äntwerte woren an dräi Kategorien anzedeele:

1. Aus der Perspektiv vun der Gemeng wor d'Schreiwweis bis elo falsch (onofhängeg vun der adaptierter Orthographie).
2. Verschidde Gemengen hu gefrot ob hir Lokalvarianten agedroe kënnete ginn.
3. Aner Gemengen hu Variante geschéckt, déi si orthographesch un déi franséisch oder däitsch Schreifweis adaptiert haten. D' Lëscht ass an enger adäquater Form un den Editus zeréckgaangen.

Dictionnaire pratique de la langue luxembourgeoise

Am Fréijor 2001 hunn d'Madame Claudine Moulin an den Här Joseph Reisdorfer d'Artikelstruktur vum «*Dictionnaire pratique de la langue luxembourgeoise*» (DPLL) festgeluecht.

Am Mee huet d'Madame Ira Schimpf, eng fréier Mataarbechterin beim Grimmsche Wörterbuch» zu Göttingen, ee Seminar vun enger Woch ofgehalen bei deem d'Mataarbechter sech dat néidegt Handwierksgeschir zougeluecht hu fir d'Artikel vum Dictionnaire schreiwen. Enn Mee hunn si vum Här Josy Braun de leschte Schléff an der Orthographie kritt.

De Korpus vun der Lëtzebuenger Sprooch huet sech um Enn vum Joer 2001 op wäit iwwert 2.000.000 Wieder erweidert an och staark diversifiéiert.

Den Här Reisdorfer huet dem Ministère Enn Juni matgedeelt, datt hien aus private Grënn net méi um DPLL matschaffe kënn.

D'Madame Moulin huet zënterhir d'Verantwortung fir dese Projet iwwerholl. Si gëtt op wëssenschaftlech a redaktionellem Plang vun der Madame Ira Schimpf assistéiert.

8 Patrimoine historique: Le théâtre gallo-romain de Dalheim

Les travaux de fouille et de consolidation d'un site aussi important que celui de Dalheim constituent une opération de longue haleine - qui a commencé en 1999, après l'acquisition définitive du terrain par le gouvernement - et qui n'est pas près d'être terminée. Ils sont tributaires des moyens financiers prévus pour cet effet dans le budget du Musée national d'histoire et d'art et de la disponibilité des crédits dans le cadre de l'ensemble des travaux de fouilles archéologiques sur le territoire national. Quant aux travaux de consolidation des vestiges, le Service des Sites et Monuments nationaux met à l'heure actuelle en oeuvre des mesures de protection des maçonneries.

Pendant l'année 2001, le Musée national d'histoire et d'art a investi la somme de 3.500.000 Luf (86.763 €) dans les fouilles à Dalheim. La même somme est prévue pour le financement des fouilles en 2002.

Le Service des Sites et Monuments nationaux a engagé en 2001 un crédit de 2.767.935 Luf (68.615 €) pour des travaux de terrassement, dégagement et restauration. Pour l'année en cours, le Service des Sites et Monuments nationaux engagera un nouveau marché d'un montant de 6.000.000 Luf (148.736 €).

L'asbl Archeo-Parc, fondée le 17 juin 1999, qui se compose principalement de membres de la commune de Dalheim, des Ministères de la Culture et du Tourisme ainsi que des Ricciacus-Frënn, s'occupe de la gestion et de la mise en valeur du site. Les responsables rassemblés au sein de cette asbl sont en train d'élaborer un programme général de réalisation qui fixe les étapes et phases de développement. Ce programme prévoit également l'intégration du site dans la vie culturelle luxembourgeoise ainsi que dans l'offre transfrontalière des sites historiques de toute la région Sarre-Lor-Lux.

Afin de garantir la mise en valeur scientifique des fouilles, la Ministre a décidé d'instituer un comité scientifique composé d'experts nationaux et internationaux qui proposeront les priorités et la marche à suivre et s'occuperont des publications sur le site .

III.

Animation culturelle régionale

Les trois centres d'animation culturelle régionale, comme dans le passé, ont été sollicités au niveau de l'information, de la médiation et de la coordination culturelles sur le terrain régional. La collaboration avec les organisateurs locaux, régionaux et transfrontaliers, les commissions culturelles et les syndicats d'initiatives est devenue une constante.

Les animateurs ont étroitement collaboré avec l' « Agence luxembourgeoise d'action culturelle » dans le cadre de la réalisation de la semaine capverdienne, un événement décentralisé, qui s'est déroulé à Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Bourscheid, Larochette, Pétange et Ettelbrück.

Les animateurs participent à la réalisation du service de programmation culturelle, de la billetterie nationale et de l'agenda du Luxembourg, ainsi qu'à la Fête de la musique (21 juin) et au Carnaval des cultures.

Les animateurs ont été assistés pendant tout l'exercice par du personnel « CAT », un fonctionnaire détaché du Ministère, des stagiaires (niveau maîtrise, DESS). Deux ouvriers sous contrat ATI forment le noyau d'une équipe technique qui intervient dans le montage, démontage d'expositions (Bourglinster, Rham, semaine capverdienne, projets avec les communes, etc.).

1 Le travail des animateurs culturels régionaux

■ Travail de coordination régionale et ingénierie culturelle

Les communes et le gouvernement se sont lancés dans un programme de rajeunissement de l'infrastructure culturelle, en construisant de nouveaux équipements et en modernisant les infrastructures existantes, pour répondre à une demande grandissante.

Il incombe aux centres d'animation culturelle régionale d'assister les communes dans la réalisation des concepts culturels, des concepts architecturaux, à l'exemple de la mise en œuvre d'un plan de financement et d'une programmation. Ainsi les animateurs culturels régionaux ont été sollicités par le Ministère, les communes ou les particuliers pour participer à l'élaboration des projets suivants :

- Centre culturel de Marnach
- Centre culturel et touristique Echternach
- Centre culturel de Wiltz
- Centre culturel de Mertzig
- CPCA, Luxembourg-Bonnevoie
- Fond-de-Gras : extension du chemin de fer à voie étroite « Minièresbunn » de Lasauvage à Saulnes
- Maison Thorn, Niederaanven
- Moulain de Lamadelaine
- Musée de Lasauvage et galerie Hondsbësch
- Musée Henri Tudor à Rosport

Les animateurs ont représenté le Ministère de la Culture dans différents organismes:

- commission interdépartementale pour les équipements sportifs,
- comité interministériel de l'aménagement du territoire
- comité de rédaction de l'Agenda du Luxembourg, édité par l'ONT
- comité d'accompagnement de l'agence interculturelle de l'ASTI
- comité interministériel de la promotion féminine,
- comité interministériel chargé de la coordination de la politique en faveur des étrangers,
- conseil de surveillance du moulin Bestgen
- conseil supérieur de la jeunesse
- conseil d'administration du centre des arts pluriels Ed.Juncker,
- conseil d'administration du Parc ferroviaire et industriel du Fond-de-Gras
- conseil d'administration de l'a.s.b.l. Kulturfabrik
- conseil d'administration du Maacher Kulturhuef
- conseil national de la littérature
- groupes d'action du LEADER II des régions Wiltz-Rédange et Clervaux-Vianden,
- parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our,
- bureau européen pour les langues moins répandues (projet maison Goergen à Wilwerwiltz),
- groupe de travail pour organiser le stage multilatéral pour cadres et diplomates de pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne,
- jury du concours artistique pour enfants et jeunes organisé par les pharmaciens

- sans frontières
- jury du concours international pour le symposium de la sculpture à Beaufort

■ Travail d'animation culturelle

Est

L'animateur culturel s'est occupé de l'organisation et du suivi du programme des expositions (10 par an), de la coordination générale des projets des différents organisateurs et artistes au château de Bourglinster et du travail de coordination et d'édition du magazine « Bourglinster » .

Comme secrétaire de la Commission des orgues, l'animateur a suivi le dossier de classement des instruments au Luxembourg et a organisé les réunions et les visites d'inspection. Membre du conseil d'administration de l'a.s.b.l. Archéo-Parc, l'animateur porte son soutien au développement culturel du site archéologique.

En résumé, les projets réalisés dans la région en 2001 en collaboration étroite avec le bureau de l'animation culturelle de l'est:

Escapade artistique à Mompach - la galerie Um Buer de Mompach présentait les œuvres de Pit Brandenburger, Josiane Marschal, Jhemp Bastin ainsi que les photographies de Luc Ewen. L'exposition a été réalisée avec le concours de la commune de Mompach (18 - 27.05).

Stage d'orgue international avec JEAN BOYER - Le stage, qui connut un vif succès, a été organisé avec les Amis de l'Orgue de Bourglinster. L'organiste français Jean Boyer animait un stage de perfectionnement autour de la musique d'orgue du baroque allemand sur le nouvel instrument de Bourglinster. Devant une centaine d'auditeurs – l'église de Bourglinster fut archicombles – Jean Boyer offrait au grand public son interprétation de l'*Art de la Fugue* de Jean-Sébastien Bach (26 - 27.5).

L'animateur a accueilli dans la cour du château la « International Theatre Company TNT London » qui a joué devant 450 spectateurs « *Macbeth* » de William Shakespeare (2.07).

Exposition de photographies de **Romain Urhausen** « *Un fleuve sauvage* » à la galerie du Maacher Kulturhuef. Les photos en noir et blanc constituaient un témoignage chaleureux du passé de la Moselle. En collaboration avec le Maacher Kulturhuef, la Ville de Grevenmacher et le Ministère du Tourisme (10.08 - 16.09).

Résidence d'artiste avec le sculpteur amérindien **Rollie Grandbois**, d'origine Ojibwa (Turtle Mountain Chippewa) du Dakota du Nord. Dans le cadre du projet, « *Connaissance des cultures, l'art des Indiens d'Amérique du Nord* », M. Grandbois tailla une sculpture, pièce unique reprenant des éléments typiques de sa culture. L'animation culturelle, en collaboration avec la commune de Junglinster, organisa des workshops pour les classes des écoles primaires autour de l'art, la musique et le quotidien des indiens. (3 - 24.10)

Vice-présidente du conseil d'administration de l'a.s.b.l. Maacher Kulturhuef, l'animateur a dû assurer une période d'intérim (septembre à décembre 2001) après la démission du président de l'association.

Nord

L'animateur culturel pour la région Nord a continué à développer le projet ISLEKer ART, un projet qu'il a élaboré dans le cadre du Certificat Européen en Administration de Projets Culturels (session 1998/1999). En collaboration avec l'association « Islek ohne Grenzen EWIV » le projet contribue à l'amélioration de l'attractivité et de l'accessibilité de l'offre culturelle dans la région « Islek ».

Le travail de l'animateur culturel dans le cadre du projet « ISLEKer ART » s'est concentré en 2001 à rassembler les informations de manifestations organisées dans la région transfrontalière de l'Oesling et à mettre à jour l'agenda culturel régional sur Internet: www.islekerart.lu.

Une promotion spéciale (affiches, carte postales, dépliants) a été faite pour les projets « Keep the light on » (CNA) à Cervaux (30 septembre), les Journées du Chant Grégorien (octobre) à Clervaux, l'exposition « Bible Art » (septembre-novembre) à la Centrale Electrique à Biwels.

Dans le cadre de ISLEKer Art une grande exposition (11.03. au 15.04) d'œuvres récentes (56 peintures de 2x2 m) de l'artiste luxembourgeois Jean-Marie Biver a été organisée dans l'ancienne brasserie à Bitbourg, en collaboration avec le Land Rhénanie-Palatinat, la « Kreisverwaltung Bitburg » et la brasserie de Bitbourg. Un catalogue de qualité a été édité à cette occasion.

Un programme spécial a été consacré aux enfants de la région, il comprenait entre autres le musical « Iwwert der Leeder » à Hosingen (5-14.05) et un atelier de percussion à Burg-Reuland (26-28.10).

Bon nombre d'actions culturelles ont pu être réalisées grâce au travail d'information et de médiation du service d'animation culturelle régionale.

A part le projet ISLEKer Art, l'animateur culturel régional Nord a été engagé activement dans les projets culturels :

- L'exposition « Prix Max Goergen » à Wilwerwiltz (23.06 - 1.07)
- Les « Journées du Chant Grégorien », une initiative de l'animateur culturel régional, ont été organisées pour la 5^{ième} fois en octobre dans l'abbaye de Clervaux.
- L'exposition « Bible Art » à la centrale SEO (1.09 - 4.11)

Il a été engagé dans l'élaboration de plusieurs projets pour 2002 : Festival de sons (Klanglandschaften) à Hoscheid, en collaboration avec le Parc Naturel de l'Our, « Poly-être », (projet de l'artiste Raymond Virgin) création de cinq dômes par des enfants, jeunes et personnes âgées en collaboration avec cinq communes, une exposition sur les coureurs luxembourgeois au Tour de France dans le cadre du départ du Tour à Luxembourg en juillet 2002. Il a participé à la conférence «Travail Jeunesse : Implications interculturelles et transfrontalières » du 12 au 14 décembre à Larochette.

Des visites guidées de l'exposition « The Family of Man » ont été faites dans le cadre de la formation spéciale de l'IEES, d'échanges de jeunes de pays baltes du Service National de la Jeunesse, de la promotion touristique (Saarländischer Rundfunk).

L'animateur a collaboré activement à la réalisation de l'exposition photographique «Un homme. Deux Pays. Responsabilité humaine mutuelle » à Vilnius en Lituanie.(septembre). En effet des contacts intéressants ont été établis dans les années passées et plusieurs projets de coopération culturelle avec la Lituanie sont en préparation pour 2002.

Les festivités à Fischbach dans le cadre de l'avènement au trône du Grand-Duc Henri ont été organisées avec l'aide de l'animateur culturel à Fischbach : concert en l'église de Fischbach, animation.

Sud

L'animateur a assuré le secrétariat du groupe de travail « culture » de la commission régionale Saar-Lor-Lux-Rhénanie/Palatinat occidental.

L'animateur a été directement impliqué dans la réalisation de l'agenda culturel transfrontalier du PED et l'agenda culturel d'Esch-sur-Alzette.

Dans le domaine de la culture industrielle, le travail de coopération transfrontalière entre les musées industriels a été intensifiée, les travaux de reconversion et d'agrandissement du Fond-de-Gras ont continué (extension de la voie de chemin de fer de Lasauvage à Saulnes, musée sur Lasauvage et Galerie Hondsbösch, etc). La collaboration entre les musées industriels « Völklinger Hütte » (Sarre), « Museum Arbeitswelt » à Steyr (Autriche) et le Parc industriel et ferroviaire du Fond de Gras a continué dans le cadre du projet Weiku (Wege zur europäischen Industriekultur).

L'animateur a participé en tant qu'expert à l'étude du Conseil de l'Europe sur la politique culturelle et la diversité culturelle.

L'animateur culturel régional du sud,, en tant que coordinateur national du programme « Pépinières européennes pour jeunes artistes », a activement préparé le 6^{ième} programme des PEJA qui se déroulera en 2002, avec une résidence pour deux artistes à Dudelange.

Le Minettsdapp, Kultur am Süden a.s.b.l. en collaboration avec l'animateur culturel régional du sud travaillent sur l'élaboration d'un site internet présentant l'offre culturelle du sud, l'édition d'une anthologie sur le Bassin minier, ainsi que le lancement d'un concours d'écriture musicale

Dans le cadre du centenaire du conservatoire de musique de la ville d'Esch-sur-Alzette, l'animateur a participé à la réalisation de l'exposition sur l'histoire de cette institution.

■ Travail de formation

L'animateur culturel du Nord a encadré les semaines de formation spéciale organisées par l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales : informations sur la coopération culturelle transfrontalière.

Les animateurs ont organisé le stage de formation pour jeunes administrateurs culturels, « Certificat Européen en Administration de Projets Culturels, en collaboration avec la Fondation Marcel Hicter de Bruxelles du 23 avril au 5 mai 2001 à Munsbach et Saarbrücken.

■ Perspectives

Le service de médiation a été créé suite à une demande des organisateurs de manifestations culturelles aux forums culturels de 1998. Depuis lors, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche édite régulièrement, par le biais des centres d'animation culturelle régionale, une lettre d'information contenant un échantillon d'offres d'événements culturels qui lui sont parvenu. L'Animation culturelle régionale devra développer ce service très demandé par les organisateurs et le rendre encore plus flexible, plus intéressant et plus structuré.

Le travail « transfrontalier » des animateurs culturels devient de plus en plus important : ils continueront à développer les relations, les projets transfrontaliers dans le cadre des programmes structurels européens.

Avec le départ de l'animateur culturel régional du sud, le bureau d'Esch-sur-Alzette sera réorganisé et transféré à Pétange au courant de l'exercice 2002.

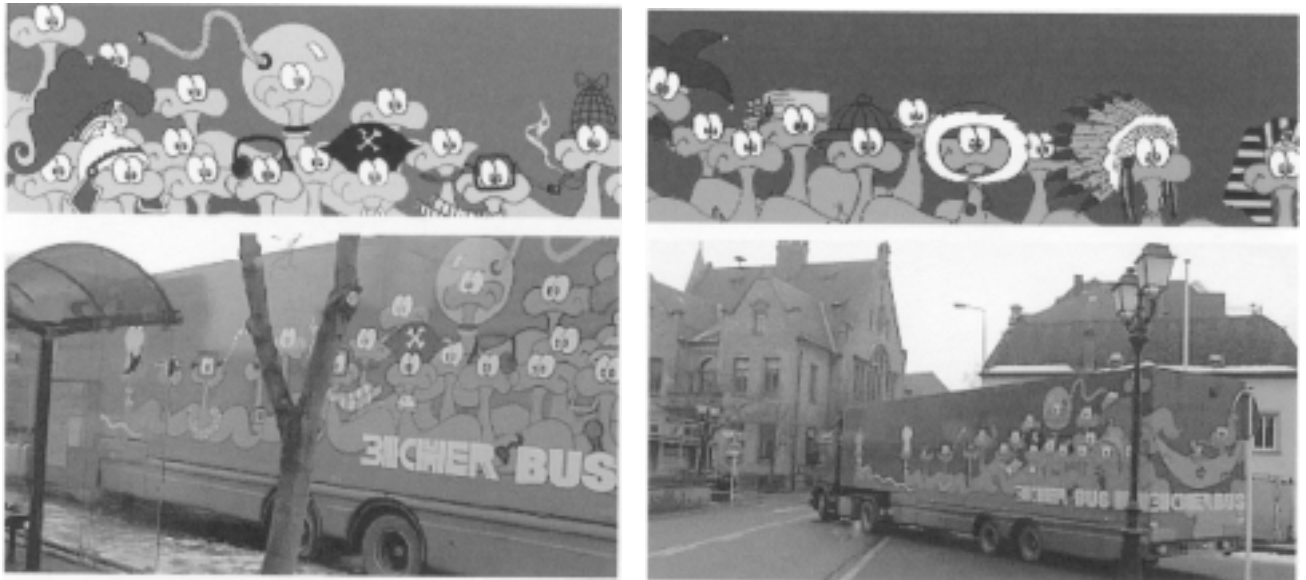
2 Le Service Bicherbus

Le nouveau Bicherbus «Bicherwiirm»

Le nouveau Bicherbus a été mis en route au mois de mai 2001. L'habillage graphique représentant des «Bicherwiirm» a été conçu par Sandrine Kaell, élève en communication visuelle au Lycée Classique Diekirch.

Nous sommes donc en possession de deux nouveaux véhicules flambant neufs, offrant à nos lecteurs des bibliothèques mobiles plus spacieuses, encore mieux équipées et exposant un plus grand nombre de livres.

A partir du mois de juin 2001 le service a retrouvé sa vitesse de croisière normale. Il dessert 109 villes et villages avec 113 haltes en 16 tournées. Tout comme les années précédentes le Bicherbus sillonne notre pays pendant 6 jours de la semaine, le samedi toute la journée inclus. Proportionnellement aux tournées réduites en 2001, le prêt des livres et le nombre des lecteurs sont restés les mêmes que les années où le bibliobus tournait de façon normale.



Le Bicherbus luxembourgeois: un service de proximité

Après maintes difficultés dues au remplacement de nos anciens bus par des semi-remorques, le Bicherbus est maintenant de retour sur les routes de notre pays. Deux belles bibliothèques sur roues représentent des à présent notre Ministère à travers tout le Grand-Duché.

Nos lecteurs ont accueilli la nouvelle flotte avec soulagement et enthousiasme, car les nouvelles bibliothèques leur amènent régulièrement un choix de livres encore plus grand, plus varié et plus actuel.

Les tournées et les haltes dans les 109 villes et villages du pays ont retrouvé leur rythme normal depuis la mise en service du deuxième bibliobus «Bicherwiirm». Vu la reprise positive de nos activités, nous sommes gagnés par le même enthousiasme que nos lecteurs. Ils ne cessent de nous encourager dans nos efforts pour leur offrir un vrai service de proximité.



Voici quelques chiffres qui illustrent notre succès: 10.365 lecteurs étaient inscrits en 2001. Malgré notre service réduit 48.666 livres ont été prêtés aux jeunes lecteurs et 40.000 livres ont été prêtés à des lecteurs adultes, soit un nombre total de 886.666 livres. Nous comptons 31.441 passages de nos lecteurs dans les deux bibliobus, dont 8071 étaient des adultes et 23364 des lecteurs jeunes.

Pour nous faire connaître davantage, nous avons participé à l'action «Le sommeil de l'enfant» organisée par l'enseignement primaire à Ettelbruck et à la « Bichermania » organisée en octobre dernier par l'ISERP à Walferdange.



Le Bicherbus au service des bibliothèques municipales

Nous avons élargi nos activités en créant des réseaux de distribution de livres en collaboration avec des bibliothèques municipales. Pour le moment nous sommes en contact régulier avec la bibliothèque Leader à Eschdorf et la bibliothèque Tony Bourg à Troisvierges. Nous mettons à la disposition de ces bibliothèques des stocks permanents. En collaboration avec les 2 bibliothécaires responsables, nous veillons aux échanges réguliers et nous comptons augmenter encore le nombre de livres mis à la disposition des deux bibliothèques. Nous sommes d'ailleurs ouverts à toute autre proposition de collaboration venant d'autres bibliothèques municipales. Il est

Ministère de la Culture

évident que ces bibliothèques municipales possèdent leur propre budget pour subvenir aux besoins spécifiques de leurs lecteurs, mais il est aussi évident que le service Bicherbus du Ministère de la Culture les aide à maintenir un choix varié et intéressant.



3 Le Centre de Rencontre et d'Animation Culturelle (C.R.A.C.) de Larochette

Objectif principal:

Faire percevoir les différences et les similitudes entre différentes cultures par des activités d'expressions

Objectifs secondaires:

Apprentissage de différentes techniques d'expression
Aide lors des travaux à domicile en faveur des enfants de l'école primaire
Travail de groupe et individuel
Activités en pleine nature
Initiation et perfectionnement au multimédia
Réalisation de supports pédagogiques
Collaboration avec des partenaires

Différents genres d'activités:

* Activités parascolaires

Ces activités ont été réalisées en étroite collaboration avec les responsables communaux de Larochette et le corps enseignant.

73 enfants ont profité, pendant les après-midi libres, du soutien lors des travaux scolaires, suivis d'activités d'expression, permettant entre autres, de faire découvrir aux enfants, les différences et les similitudes entre différentes cultures. Ces activités s'adressent principalement, mais pas exclusivement, à la très forte population d'enfants étrangers, habitant la commune de Larochette et ayant des difficultés scolaires dues au fait que leurs parents n'ont pas, pour des raisons diverses, la possibilité de les accompagner lors des travaux scolaires à domicile.

Les activités créatives poursuivent, entre autres, la finalité de développer l'esprit de tolérance face aux différences et de comprendre d'une meilleure manière le contexte culturel dans lequel on vit.

La majorité de ces activités se sont déroulés dans le parc d'éveil et environnemental du Centre Osterbourg en attendant la fin des travaux de restauration de la maison Roebe. Le Home St. Joseph ne présente pas les infrastructures nécessaires et en plus elles ne correspondent plus aux normes de sécurité pour être utilisées par un nombre aussi élevé d'enfants.

* Activités pendant les vacances scolaires:

- Le parc d'éveil et environnemental

En étroite collaboration avec différents partenaires (S.N.J.,C.A.J.L., Administration de l' Emploi, Objectiv Plein Emploi, Service Volontaire Européen, Amis du Château de Larochette,CEPA, Commune de Larochette, Corps Enseignant de Larochette) le C.R.A.C. a continué d'apporter une importante contribution au développement du parc d'éveil et environnemental situé au Centre Osterbourg à Larochette.

Ce parc présente l'originalité d'être composé d'installations permanentes et/ou éphémères réalisées par des enfants en collaboration avec des adultes et ayant comme thème les 4 éléments (feu, vent, eau, terre).

* Créations réalisées les années précédentes:

- Cabane à four, construite avec des matériaux représentant différentes époques (parois en torchis de bois, briques de verre, béton préfabriqué, coupole en p.v.c., blocs de rochers, colombage) décorée par des masques et des mosaïques. Le four intégré offrant la possibilité de cuire du pain et des créations en argile.
- Dôme vert composé d'osiers tressés en forme de coupole servant comme lieu de rassemblement et d'activités pour des groupes scolaires et autres.
- Cercle primitif se composant de 12 pierres disposées en direction des points cardinaux et offrant la possibilité de découvrir des éléments des différentes cultures par des figures et des symboles gravés dans les pierres.
- Films d'animation ayant comme thème le moyen-âge.
- Différentes créations réalisées avec du matériel issu du parc pour décorer l'intérieur et l'extérieur du pavillon.

* Créations réalisées dans le parc en 2.001:

- Créations ayant comme thème l'eau
Chargées de cours: Valérie Roghi et Michèle Dormal

Le ruisseau traversant le parc a permis aux enfants de découvrir différentes qualités et caractéristiques de l'eau et de créer une installation permanente en utilisant des robinets, des tuyaux, des roues et un vélo.

- Créations ayant comme thème le vent:
Chargée de cours: Michèle Dormal

Les enfants ont réalisé des mobiles de différentes formes et dimensions et ont observé l'effet du vent et du soleil sur ces objets à différents moments de la journée.

- Mise en peinture (représentant les 4 éléments) des murs extérieurs du pavillon du Centre Osterbour par des enfants du CRAC en collaboration avec l' S.N.J. ainsi que les 2 jeunes du Service Volontaire Européen.

- Peinture sur tissus: le vent
Chargée de cours: Iva Mrazkova

Des créations sur tissus ont été réalisées par les enfants, s'intégrant dans le paysage et les structures du parc

- Peinture sur tissus: l'eau
Chargée de cours: Iva Mrazkova
Atelier similaire au précédent mais ayant comme thème l'eau

- **Réalisation de matériel vidéo** ayant comme thème l'eau et le vent et servant comme outil pédagogique

52 enfants ont participé à ces différents ateliers

* Académie d'été à Echternach/Rosport

Le C.R.A.C. a agi comme partenaire du C.E.P.A. lors de l'académie d'été à Echternach/Rosport/Grevenmacher

• Autour du livre

Les enfants ont participé chaque jour à une autre activité ayant comme thème le livre: création d'un mini-livre, création sur ordinateur, bande dessinée, techniques de gravure, visite du musée de l'imprimerie et des jeux de cartes au "Maacher Kulturhuf"

• Initiation au jeu de percussions africaines (pour enfants)

Chargé de cours Robert Bodja

L'apprentissage du jeu du djembé combiné avec la découverte d'éléments de la culture africaine

• Initiation au jeu de percussions africaines pour adultes

Chargé de cours Robert Bodja

* Activités ponctuelles

- Collaboration au projet d'établissement du L.C.E.

Le C.R.A.C. a collaboré au projet d'établissement du Lycée Classique d'Echternach ayant comme objectif de sensibiliser et d'informer les élèves sur les problèmes liés au travail des enfants en Inde, en collaboration avec L'O.N.G. "Aide aux enfants de l'Inde". Le C.R.A.C. a aidé à réaliser des films et clips vidéos servant à la sensibilisation. Différents supports pédagogiques seront diffusés dans les écoles primaires et les Lycées.

* Présentation des activités du C.R.A.C. au grand public

Différentes activités du C.R.A.C. ont été documentées dans des émissions de télévision et de radio, ainsi que dans des articles de presse.

* Elaboration de nouveaux projets

Dans le cadre du projet de développement du Centre Osterbour le C.R.A.C. a collaboré à élaborer un projet à grande envergure intitulé "arbre de paix" qui sera mis en oeuvre en 2002. Ce projet est à voir dans la même optique que la fête de la lumière réalisée en 1995 et rassemblant différentes cultures autour du thème de la lumière.

- "arbre de paix"
Michèle Dormal et Valérie Roghi

Les habitants du village seront conviés à participer d'une manière active à une oeuvre collective. L'argile sera utilisée pour façonner des empreintes de toutes sortes (mains, pieds ou autres).

Ainsi sera fixée, durant un instant, la vie du village par la création d'une oeuvre collective ayant pour effet de renforcer l'identité culturelle et de créer une mémoire collective tout en favorisant un rapport de solidarité.

Les prises d'empreintes se feront lors de divers ateliers pour enfants et lors de fêtes du village.

L'arbre, d'une hauteur de 1m 80, composé par 3 branches principales et de 2 à 3 branches secondaires, décorées par les empreintes, sera implanté dans le parc et s'intégrera dans le concept générale du projet Osterbour.

L'histoire d'un explorateur circulant dans l'espace et découvrant soudain la "planète des traces" constituera le socle de différents ateliers d'enfants. Ils pourront laisser libre cours à leur imagination et créer cette histoire sous différentes formes et par des moyens d'expression divers (film d'animation, mini-livre, bande dessinée etc.).

Un film vidéo, ayant comme thème les empreintes, sera réalisé et pourra servir de support pédagogique

* **Transfert du C.R.A.C. dans la maison Roebe**

Le C.R.A.C. a collaboré, avec les architectes et d'autres responsables, pour établir les plans de restauration de la maison Roebe. Les transformations se feront suivant les activités et les besoins du C.R.A.C. Les lieux seront aménagés de sorte que parallèlement aux activités traditionnelles, des projets pédagogiques à thème s'adressant aux classes des écoles primaires puissent y être organisés.

IV.

Relations culturelles bilatérales

1. Séjour des boursiers-étudiants venant majoritairement des pays d'Europe orientale et d'Europe de l'Est

Dans le cadre des accords culturels bilatéraux en particulier, et de ses relations internationales en général, le service des étudiants étrangers du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a traité en 2001 les dossiers de soixante-six étudiantes et étudiants ressortissant de pays étrangers non-communautaires et en séjour d'études à long terme. Quarante-et-un étudiants ont été en études en 2001. Onze de ces étudiants ont terminé durant l'année 2001 leurs études au Luxembourg. Dix-sept ont été admis à continuer pour une année supplémentaire leur formation entamée à Luxembourg, treize étudiantes et étudiants ont été nouvellement admis à la rentrée scolaire 2001 comme boursiers en vue de commencer des études auprès institutions scolaires post-secondaires luxembourgeoises. Il s'agit d'étudiants venant de Chine, de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne, de Tchéquie, de Roumanie, de Russie et de l'Ukraine; l'âge de ces jeunes allant de 21 à 27 ans.

Les institutions scolaires auprès desquelles ces étudiants se sont inscrits ont été notamment le Centre Universitaire de Luxembourg, les Conservatoires de musique de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette, l'Institut supérieur de technologie, et le Centre de Langues à Luxembourg.

Parmi les treize bourses reconduites en 2001 pour une totalité ou une partie de l'année scolaire, neuf étudiants ont été admis à continuer leurs études au Centre Universitaire, et quatre étudiants ont pu continuer leurs études au Conservatoire de musique de Luxembourg.

Pour l'année 2001 la fréquentation des cours d'études universitaires, de recherches post-universitaires, d'études au Centre de langue de Luxembourg, ou d'études musicales ou s'est établie comme suit :

Centre Universitaire – département des lettres et sciences humaines :

2 ressortissants hongrois
3 ressortissants roumains
4 ressortissants russes

Centre Universitaire – département de droit et de formation juridique :

1 ressortissant polonais
1 ressortissant tchèque
1 ressortissant roumain

Centre Universitaire – département des sciences économiques :

4 ressortissants roumains

Centre Universitaire – cycle court d'études supérieures en gestion :

2 ressortissants ukrainiens

Institut Supérieur de Technologie :

9 ressortissants chinois

Centre de Langues Luxembourg :

1 ressortissant polonais

1 ressortissant tchèque

1 ressortissant russe

Conservatoires de Musiques :

8 ressortissants roumains

1 ressortissant hongrois

2 ressortissants russes

2. Bourses d'études accordées en 2001 à des ressortissants étrangers pour suivre des séjours de spécialisation au Luxembourg

Une littéraire russe, professeur à l'Institut linguistique d'Etat à Moscou a continué pour une période de 11 mois de travailler dans le cadre de ses études de doctorat comme boursière du Ministère de la Culture avec la section linguistique de l'Institut grand-ducal.

Une littéraire allemande a passé un stage de spécialisation de deux mois, en vue de préparer sa thèse de doctorat, à la section linguistique de l'Institut grand-ducal.

Une littéraire hongroise a passé un séjour d'études post-universitaires d'un mois au département des lettres et sciences humaines du Centre Universitaire de Luxembourg.

Un chercheur US a travaillé durant trois mois au sein du Musée National d'Histoire Naturelle

Une économiste bulgare a été admise à faire un séjour d'études et de recherche post-universitaire de sept mois au Centre de Recherche Gabriel Lippmann.

Un littéraire de nationalité sénégalaise a effectué un séjour de recherche post-universitaires de quatre mois au sein du département de littéraire du Ministère de la Culture.

Trois étudiants de nationalité respectivement allemande, grec, et hongroise ont pu participer comme étudiants-boursiers à un séjour d'études post-universitaires de cinq mois et demi au département des lettres du Centre Universitaire. (Master européen des droits de l'Homme).

Un expert en conservation de patrimoine historique hongrois a effectué à un séjour de spécialisation post-universitaire auprès du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Deux juristes de nationalité italienne, et une juriste de nationalité finlandaise ont effectué un séjour de spécialisation post-universitaire de deux mois auprès de la Cour de Justice Européenne à Luxembourg.

Quatre littéraires de nationalité italienne, hongroise et tchèque ont effectué dans le cadre des accord scultuels bilatéraux avec le Luxembourg et leur pays respectif un stage pratique de six semaines auprès du Centre de Langues de Luxembourg.

3. Séjours d'experts

Trente-huit experts étrangers venant de sept pays communautaires respectivement autres ont séjourné en 2001 au Luxembourg pour un nombre global de 530 nuitées durant des courts séjours se situant entre une et six semaines en vue d'effectuer pour compte du Ministère ou des différents instituts culturels des missions de courte durée telles que convoyage d'expositions, conférences, réalisation d'études, ou effectuant dans le cadre des accords culturels bilatéraux, des recherches scientifiques ou des séjours de spécialisation et de recherches post-universitaires.

4. Séjour d'étudiants de nationalité étrangère ayant fréquenté des cours d'été organisés en 2001 au Luxembourg

Cours organisés par l'Institut Universitaire Interational de Luxembourg (cours post-universitaires):

Ces cours très convoités par des ressortissants étrangers détenteurs/détentrices d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou sciences juridiques n'ont malheureusement pas pu être organisés par l'IUL en 2001 pour différentes raisons d'ordre technique, dont l'une a certainement été l'absence de structures logistiques dont bénéficiait le Centre Universitaire respectivement l'IUL jusqu'en 2000. Dans un contexte plus général, il faut souligner que des structures de logement d'étudiants accompagnant l'offre de bourses, spécialement en ce qui concerne des bourses d'études à des ressortissant(e)s des pays d'Europe d'Est et d'Europe moyenne font sensiblement défaut, et qu'il faudra à moyen terme rechercher des solution viables pour parer à ce manque de structure d'accueil.

Cours organisés par le Conservatoire de Musique de Luxembourg (cours internationaux de perfectionnement musical) : 18 boursiers .

Italie (6) Finlande (2) Hongrie (1), Espagne (2) Bulgarie (1), Ukraine (1), Pologne (3), Arménie (1), Chine (1)

Cours organisés par le Cercle Européen pour la Propagation des Arts (CEPA) : 7 boursiers.

Espagne (2), Italie (3), Equateur (1), Roumanie (1).

5. Séjours d'études à l'étranger effectués par des étudiants-boursiers luxembourgeois

Un ressortissant luxembourgeois a été admis comme étudiant-boursier de la Communauté flamande de Belgique en vue d'effectuer des études post-universitaires durant l'année académique 2001/2002 auprès du Collège d'Europe à Bruges.

Un ressortissant luxembourgeois a su profiter d'une bourse d'études accordée par les autorités chinoises pour 2001/2002 en vue de continuer ses études de langue et culture chinoise à l'Université de Pékin.

Un étudiant luxembourgeois a été admis comme boursier à l'Institut Pouchkine à Moscou.

V.

Relations culturelles multilatérales

1 Dans l'espace de la Grande Région SAAR-LOR-LUX

■ Initiatives communes du groupe de travail «Culture»

Conformément à la charte de coopération culturelle, signée en 1998 par le Ministre chargé des affaires culturelles de la République Française, représenté par le préfet de la Région Lorraine, le Ministre de la Culture, de l'Education nationale et de la Formation continue du Luxembourg, le Ministre de la Culture, de la Jeunesse, de la Famille et de la Condition féminine du Land Rhénanie/Palatinat et le Ministre de l'Education, de la Culture et de la Science du Land de Sarre, le groupe de travail « Culture » de la Commission Régionale initie des projets culturels dans la Grande Région ou encourage des institutions culturelles des régions de travailler dans ce sens.

L'**Institut Européen de Chant Choral (I.N.E.C.C.)** créé en 1992, propose une formation et aux amateurs et aux professionnels de la vie chorale qui désirent s'impliquer dans une démarche d'apprentissage de qualité. En 2001 l'INECC a continué à développer ses stages de direction de chœur et de formation vocale en collaboration avec les conservatoires et écoles de musique, l'UGDA, l'ISERP, la MUSEP, l'Institut d'études éducatives et sociales à Fentange, le Benjamin-Club, l'Entente des Foyers de Jour etc.

L'IN.E.C.C. a également mis en place un comité de pilotage réunissant des personnes de différents milieux socioprofessionnels intéressés, pour travailler sur la collecte de chansons en langue luxembourgeoise pour enfants de 2 à 4 ans. L'INECC répond ainsi à une demande pressante du personnel des crèches de disposer d'un répertoire musical adapté aux enfants dont ils ont la charge. Le premier CD-Rom sortira en automne 2002.

Le chœur de jeunes interrégional **Chœur Robert Schuman**, créé en 1998 à l'initiative de l'IN.E.C.C. Luxembourg et Lorraine, du Centre de Chant Choral de la Communauté Française de Belgique et du Saar Sängerbund, a donné plusieurs concerts dans la Grande Région, à Berlin ainsi qu'en Espagne. Ce chœur permet aux 48 chanteurs âgés de 16 à 25 ans et originaires des quatre pays ou régions limitrophes, de pratiquer la musique chorale à haut niveau et de vivre la construction de l'Europe au travers de la musique et de projets communs. Le chœur a, d'autre part, pour objectifs d'apporter à ces jeunes une formation musicale vocale et stylistique complète, de détecter de futurs cadres (chefs de chœur, formateurs vocaux) et de disposer d'un ensemble performant pour promouvoir des musiques nouvelles, collaborer avec des orchestres et contribuer à la formation supérieure des chefs de chœur.

Depuis sa création en 1993, l'**Orchestre Saar-Lor-Lux** développe un travail commun entre la «Hochschule des Saarlandes für Musik und Theater», des Conservatoires des villes de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette ainsi que des Conservatoires Nationaux de Région de Metz et de Nancy. Ce projet transfrontalier permet aux meilleurs étudiants des institutions concernées de renforcer leur expérience d'orchestre dans le cadre de leur professionnalisation et de partager leurs expériences et de consolider ainsi les échanges. L'orchestre a donc surtout une vocation de formation.

La session 2001 organisée par le Conservatoire de musique d'Esch-sur-Alzette, a été consacrée au jazz. Un Big Band constitué d'étudiants des différentes institutions d'enseignement musical a travaillé pendant plusieurs jours avec Carla Bley et Steve Swallow (USA), deux musiciens de jazz de renommée. Ce travail a débouché sur

des concerts à Esch-sur-Alzette, Metz et Sarrebruck. Ce projet a été un réel succès non seulement au niveau de la qualité des échanges entre intervenants et étudiants, mais également au niveau du public et de la presse spécialisée. Carla Bley a d'ailleurs proposé d'inviter 1 ou 2 jeunes du Big Band aux Etats-Unis pour y rejoindre les pupitres de son propre ensemble dans le cadre d'une tournée.

Littérature

Lors d'une première entrevue, initiée par le groupe de travail „Culture“ au Centre national de littérature à Mersch (Luxembourg), les experts en littérature ont eu un échange d'information sur les pratiques de subvention dans les différentes régions partenaires. Des premières ébauches de coopération concrète et à long terme ont été esquissées.

A part de l'échange de livres entre bibliothèques, de l'échange d'expériences entre les bibliothécaires (entre autre en intégrant la Grande Région dans des séminaires professionnels et des événements au niveau national), et de la participation d'auteurs de la Grande Région à des actions comme le „Saarländischer Lesefrühling“, la **foire européenne des livres d'enfants et de jeunesse** organisée à Sarrebruck a connu une grande participation des cinq régions partenaires de la Grande Région.

Festival Saar-Lor-Lux du film et de la vidéo

Le festival, organisé annuellement depuis 1989, se veut être un forum de la production cinématographique régionale et prête l'occasion aux producteurs et au public intéressé de connaître les développements récents dans le domaine du film artistique et d'en discuter. Le festival organise des forums de discussion, des ateliers, des séminaires, il invite aussi chaque année une autre région d'Europe à présenter sa production cinématographique.

Avec le concours du programme INTERREG II et dans le but d'améliorer la productivité des structures de production audiovisuelle et de la distribution au sein de la Grande Région, une brochure d'information bilingue et un calendrier des festivals de film de la Grande Région ont été publiés.

En raison des différentes structures existantes dans le domaine de l'aide à la production cinématographique dans la Grande Région, la mission et le fonctionnement du festival seront revus. Ensemble avec le groupe de travail « culture » le nouveau concept du festival sera discuté avec les partenaires de la Grande Région.

Journée du Patrimoine

2001 a connu la 10^{ième} édition de la journée du patrimoine dans les régions partenaires de la Grande Région. Chaque année sur un thème commun (architecture du XXe siècle, patrimoine industriel, etc.) des sites exceptionnels, témoins de notre culture et de notre histoire, ouvrent leurs portes au grand public. Afin de sensibiliser le public d'avantage en 2001 les organisateurs ont proposé des voyages organisés pour visiter le patrimoine dans les régions voisines.

Projets concrets pour 2002

Tous les projets du groupe de travail « Culture » énumérés ci-dessus vont connaître une suite en 2002. Des nouvelles initiatives seront prises dans les domaines des arts plastiques (« Mein Cora, mein Aldi de Luxe »), de la coopération des syndicats des écrivains et des artistes plasticiens et de la coopération des musées de la Grande Région.

En raison de grand succès que le prix attribué à des projets culturels et touristique a connu dans le cadre du sommet de Liège, les groupes de travail « culture » et « tourisme » envisagent d'attribuer un tel prix de la Grande Région à un rythme annuel.

■ Initiatives communes des groupes de travail «Culture» et «Tourisme»

Les membres des groupes de travail «culture» et «tourisme» de la Commission Régionale SaarLorLux-Trèves/Palatinat occidental apprécient d'avoir été impliqués dans la phase préparatoire des assises et du sommet de Liège.

Les groupes de travail « Culture » et « Tourisme » ont créé à leur propre initiative des groupes thématiques communs travaillant sur les thèmes qui leur semblaient prioritaires:

- la culture industrielle,
- le tourisme de mémoire,
- la route des cisterciens,
- le passeport des musées et
- le volet communication.

Les thèmes communs, mentionnés ci-dessus, seront développés prioritairement à moyenne et longue échéance à côté du travail habituel des deux groupes de travail «culture» et «tourisme» de la Commission Régionale et avec les moyens de la Commission Régionale.

La route des Cisterciens

A l'initiative de la Rhénanie-Palatinat les sites cisterciens de l'espace de coopération se sont regroupés pour participer à un itinéraire européen des cisterciens en cours de réalisation. Dans une première phase un dépliant «itinéraire européen des Cisterciens Saar-Lor-Lux/Rhénanie-Palatinat/Wallonie», présentant les sites cisterciens de la région, ainsi que leurs activités, a été publié et présenté à l'ITB.

Dans une deuxième phase, un agenda culturel sera réalisé sous forme de document sur papier et sur internet dans le cadre de la route européenne des cisterciens.

La route de la culture industrielle

Le groupe d'experts s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir sur la création d'un itinéraire de culture industrielle de la Grande Région. Cet itinéraire ne se limitera pas à un balisage d'une route menant d'un site vers l'autre. Il constituera plutôt une collaboration entre différents sites de culture industrielle, agencée autour de quelques sites «phares», notamment le patrimoine mondial de l'UNESCO «Völklinger Hütte», le «Carreau Wendel», avec des sites satellites dans chaque région. Ces sites phares joueront un rôle immanent dans l'attraction de visiteurs de l'extérieur et dans le travail de communication des réseaux régionaux.

Dans une première phase un papier stratégique sera rédigé pour janvier 2002 ; il proposera les grandes lignes à suivre, les démarches prochaines à entamer en tenant compte des politiques propres des différents partenaires, ainsi que des profils du patrimoine de la culture industrielle.

Dans une deuxième phase une politique commune sera définie (septembre 2002), avant que les premières démarches ne soient entreprises en vue d'une réalisation de l'itinéraire de culture industrielle (janvier 2003).

Passeport des musées

La coopération entre les musées de l'espace de coopération et la création d'un passeport des musées et d'autres actions communes (Printemps des Musées, Salon des Musées, etc.) nécessitent l'élaboration d'une base solide de coopération. Ainsi le groupe d'experts réunissant les responsables des secteurs tourisme et culture et des experts de musées de l'espace de coopération, réalisera dans un premier temps - avec l'aide de l'université de Trèves, qui met à disposition tout le logiciel nécessaire - un CD-ROM des musées (carte et sites). La présentation des musées sur Internet est prévue dans un deuxième temps.

■ Luxembourg et Grande Région: Capitale européenne de la Culture 2007

Lors du 5^e Sommet des Chefs des Exécutifs de la Grande Région Sarre/Lorraine/Luxembourg/Rhénanie-Palatinat/Wallonie, Communauté française de Belgique et Communauté germanophone de Belgique tenu le 3 mai 2000 au Palais des Princes Evêques à Liège, le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Jean-Claude JUNCKER, a proposé d'étendre la manifestation annuelle de la capitale européenne de la culture qui revenait au Luxembourg en 2007 à l'ensemble de la Grande Région. Cette proposition a été favorablement accueillie avec enthousiasme par l'ensemble des entités membres de la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région.

Lors du sommet du 12 novembre 2001, Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, a invité à une première rencontre avec les relais institutionnels et culturels de la Grande Région le 19 décembre 2001. Cette réunion ainsi que celle du 31 janvier dernier ont permis d'explorer différentes pistes en vue de l'élaboration d'un concept et de modalités d'organisation.

2 Dans le cadre de l'Union européenne

Durant l'année 2001, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a participé activement aux réunions du Comité " affaires culturelles ", qui assiste le Conseil des Ministres de la Culture.

Le Ministère de la Culture a été représenté, lors des nombreuses réunions d'experts qui ont été organisées par les Présidence suédoise et belge, en rapport avec leurs sujets prioritaires.

Le Ministère de la Culture a assisté en avril 2001 au Conseil informel des Ministres de la Culture et de l'Audio-visuel, organisé à Falun par la Présidence suédoise, ainsi qu'au Conseil informel de Bruges qui a eu lieu sous les auspices de la Présidence belge en décembre 2001.

Les Conseils informels préparent les Conseils formels et permettent des échanges de vues sur des sujets d'actualité. Ainsi, le Conseil de Falun abordait les questions culturelles dans la perspective de l'élargissement en présence de représentants des pays candidats et de l'espace économique européen (y participaient : Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Turquie et pour l'EEE l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège).

A Bruges, les ministres ont discuté de l'avenir du programme-cadre « culture 2000 » après 2004 ainsi que de la participation culturelle dans un monde numérisé.

La Ministre de la Culture a en outre participé au Conseil Culture/Audiovisuel du 21 juin 2001 sous Présidence suédoise. Les Ministres ont adopté une résolution relative à un échange d'informations et d'expériences concernant la situation des artistes de profession dans la perspective de l'élargissement de l'UE ; eu un échange de vues sur un rapport de la Commission concernant l'application du règlement no 3911/92 sur l'exportation de biens culturels et la directive du Conseil no 93/7/EEC sur le retour des biens culturels illicitement exportés, directive incorporée dans la législation luxembourgeoise par la loi du 9 janvier 1998.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a assisté le 5 novembre 2001 au Conseil Culture/Audiovisuel de l'Union européenne, sous Présidence belge. Les ministres de la culture ont eu un débat ouvert sur la place de la culture dans la construction européenne et ont particulièrement insisté sur l'importance du respect de la diversité culturelle à la veille de l'élargissement.

Ils ont

- mis l'accent sur la reconnaissance de certaines valeurs telles la tolérance,
- adopté une résolution sur la place de la culture dans la construction européenne qui vise à approfondir la coopération culturelle européenne et à débiter les travaux sur l'actualisation du rapport de la Commission sur l'application de l'article 151.4 du traité portant sur la prise en compte des aspects culturels au titre d'autres dispositions du traité ; approuvé une résolution portant sur la culture et la société de la connaissance dans le but d'encourager la numérisation du patrimoine culturel et favoriser l'accès de tous aux nouvelles technologies (alphabétisation numérique) ;
- adopté une résolution sur l'exportation de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre afin d'améliorer la coopération entre autorités douanières au sein des Etats membres et d'œuvrer en faveur d'un plus haut degré de protection aux frontières extérieures de l'Union européenne ;
- procédé à un échange de vues sur le dialogue interculturel mondial dans le contexte des événements terroristes du 11 septembre 2001 ;
- formellement désigné Mme Camilla Lundberg, responsable du département « Musique » de la chaîne de télévision suédoise SVT et M. Frédéric Flamand, chorégraphe et directeur de la compagnie Charleroi/Danses-Plan K comme membres du jury pour la manifestation « capitale européenne de la culture » pour l'année 2006. Rappelons que ce jury est composé de 7 hautes personnalités indépendantes (deux sont désignées par le Conseil, deux par le Parlement européen, deux par la Commission européenne et une par le Comité des régions). Il est appelé à donner son avis sur les candidatures de villes présentées en fonction des objectifs et des caractéristiques de l'action.

Le Ministère de la culture a participé au **deuxième Forum sur la coopération culturelle** organisé par les services de la Commission, à la demande du Parlement européen (exprimée dans le rapport Ruffolo sur la coopération culturelle en Europe). Il avait pour but de procéder avec les milieux intéressés (notamment les points de contact) à une **évaluation des résultats obtenus après 10 années de coopération culturelle et de lancer la discussion sur le futur** (l'après-2004) dans le cadre des défis posés par l'**élargissement**.

La première journée se déroulait en séance plénière, alors que la deuxième journée partageait les participants entre trois groupes de travail portant sur

- La coopération européenne et la créativité culturelle
- Les réseaux de coopération dans le domaine culturel
- Les industries et l'action culturelle en Europe.

■ Le Programme « Culture 2000 »

Culture 2000 est le programme-cadre spécifiquement culturel de l'Union européenne. Il couvre tous les secteurs artistiques et culturels à l'exception du secteur audiovisuel (<http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/rce/rce3.html>)

- Durée : 1.1.2000-31.12.2004
- Budget : 167 MEUROS sur 5 ans
- Actions : projets annuels (innovateurs, minimum de 3 partenaires) et pluriannuels (coopérations structurées, minimum de 5 partenaires européens) ; autres mesures telles que les capitales européennes de la culture et les laboratoires européens du patrimoine

28 pays participent au programme.

Le programme « Culture 2000 » remplace les programmes culturels précédents à savoir ARIANE, KALEIDOSCOPE et RAPHAEL. Le programme s'articule autour de trois actions :

- Action 1 : projets de coopération culturelle ;
- Action 2 : accords de coopération structurés et pluriannuels ;
- Action 3 : événements culturels spéciaux ayant une dimension européenne ou internationale (y compris les capitales européennes de la culture, le prix d'architecture contemporaine).

L'année 2001 constituait la deuxième année d'application du programme. La Commission et le comité de gestion n'ont eu cesse d'affiner les priorités du programme et d'améliorer sa gestion (notamment le système d'experts) et la transparence. En 2001 l'accent a été mis sur quatre points :

- la valorisation du patrimoine culturel européen (mobilier, immobilier, architectural et archéologique) ;
- l'encouragement à la création artistique et littéraire ;
- la promotion de la connaissance mutuelle de la culture et de l'histoire des peuples d'Europe ;
- la mise en valeur de l'œuvre de Giuseppe Verdi.

Pour les trois années restantes d'exécution du programme, des thèmes sectoriels particuliers ont été introduits : ainsi il a été décidé de consacrer l'année 2002 aux arts visuels, l'année 2003 aux arts de la scène et l'année 2004 au patrimoine. Le secteur du livre et de la lecture étant considéré comme une activité qui se déroule sur une base continue sur les trois ans. Afin d'attribuer davantage de poids aux propositions soumises annuellement et de refléter l'activité du secteur culturel dans les Etats membres, trois thèmes horizontaux couvriront les années restantes :

- sensibilisation du citoyen,
- nouvelles technologies/médias se rapportant à la créativité
- héritage culturel, le lien entre le passé et le futur

En 2001, sur les 500 candidatures enregistrées, la Commission a sélectionné quelque 200 projets tous domaines confondus bénéficiant d'un montant totale de 30 millions d'Euros.

Les experts répartis en différents groupes thématiques (dont la liste est publiée sur Internet) ont examiné les projets sur la base de fiches d'évaluation élaborées par les services de la Commission. L'évaluation se fait conformément à sept critères, affectés d'une pondération spécifique, en fonction de leur importance par rapport aux objectifs du programme et aux critères de l'appel 2001, à savoir :

- degré de correspondance du projet avec les priorités des domaines et catégories d'actions sous lesquels il a été soumis ;
- qualité du projet en relation avec sa méthodologie et son caractère innovatif ;
- valeur ajoutée européenne présentée par le projet ;
- compétence professionnelle des organismes participants au projet ;
- impact du projet sur le grand public ;
- impact social du projet ;
- viabilité financière du projet.

Dans le cadre des événements culturels spéciaux, le programme a pourvu au soutien des capitales européennes de la culture, à savoir Porto et Rotterdam et a accordé aux villes désignées pour 2002, Salamanca et Bruges une aide pour la préparation des événements culturels de l'année prochaine. Sous cette action, tombent également le prix européen d'architecture organisé tous les deux ans et la tenue du premier congrès international sur la connaissance mutuelle qui a eu lieu en novembre 2001.

Cette année voyait également pour la première fois la participation de neuf pays candidats à l'adhésion de l'Europe centrale et orientale, à savoir la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, La Lituanie, La Pologne, La République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Le nombre des pays participants passait ainsi de 18 en 2000 à 27 en 2001.

Le participation du Luxembourg est restée constante cette année et n'a pas diminué nonobstant la mise en place de priorités. L'intérêt du monde culturel pour le programme « culture 2000 » semble bien réel. Il se concentre surtout sur une participation en tant que co-organisateur de projets.

En ce qui concerne les projets annuels, le Luxembourg totalise 9 projets en tout et se classe ainsi avant l'Irlande qui n'en comptabilise que 6 (1+5). A titre comparatif, le plus grand « gagnant » de cette édition 2001 est l'Italie avec un total de 76 projets. Notre point faible concerne surtout le domaine de la traduction. Comme l'année dernière dans le domaine des projets de coopération pour **le livre et la lecture et dans le domaine de la traduction (action 1b)**, aucun projet n'a été présenté ni comme organisateur ni comme coorganisateur.

Le Luxembourg n'a pas non plus présenté de projet au titre de l'action 1d (Coopération des pays tiers) ni au titre de l'action 3 (événements culturels spéciaux ayant une dimension européenne ou internationale).

Programme « Culture 2000 », projets sélectionnés en 2001

* ACTION I Projets annuels

Luxembourg organisateur : 3 projets présentés, 2 projets sélectionnés

Luxembourg co-organisateur : 9 projets ont été présentés, 7 projets sélectionnés

Patrimoine culturel

Action 1.1.b (expositions itinérantes, patrimoine immobilier)

CENTRE HISTORIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME: L'Europe et la Gaule romaine, voies commerciales et moyens de transport (France-BE-FR-LU) par le biais du Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg (soutien financier communautaire : 150 000 €);

Action 1.1.c (patrimoine du 10e au 15e siècle)

STADTBIBLIOTHEK TRIER: Zukunft für Vergangenheit - das Wissen Europas an der Wende (Allemagne, FR-LU) par le biais de la Bibliothèque nationale (soutien financier communautaire: 86.290 €)

Action 1.1.d (jeunes et public défavorisé)

FONDATION PEGASE: Ecoles et Musées: une pédagogie pour le patrimoine (Belgique, IT-LU) par le biais du Ministère de la Culture, le Lycée classique de Diekirch y étant associé (soutien financier communautaire : 48.192,89 €)

Création artistique

Action 2.1.d (coopération artistique innovante)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU THEATRE CONTEMPORAIN, Luxembourg organisateur : Act-In Festival européen de la création (LU-BE-DE), la Kulturfabrik, le théâtre des capucins, le théâtre des casemates, le théâtre du centaure, le théâtre municipal d'Esch, le théâtre national du Luxembourg et le théâtre ouvert du Luxembourg y étant associés (soutien financier communautaire : 90 000 €) ;

DANCEWEB: Network danceWeb 2001 (Autriche, AT-BG-CH-FR-IL-LU-NL-SE), par le biais du Théâtre dansé et muet (soutien financier communautaire : 149.809 €) ;

SLASKI TEATR TANCA: VIII Annual contemporary dance conference and performance festival (Pologne, GB-LU) par le biais du Théâtre dansé et muet (149580 €) ;

Action 2.1.e (promotion des jeunes musiciens)

LES VOIES DU CANTE FLAMENCO: les voies du cante flamenco (France-ES-LU-ES) par le biais du Circula cultural espanol Antonio Machado, le Conservatoire de musique et la revue Abril y étant associés) (70510 €)

Histoire, connaissance de la culture

Action 3.1.a

UNIVERSIDAD ROVIRA I VIRGILI: Las construcciones en piedra@secam patrimonio comun europeo (Espagne, GR-IT-LU-IT) par le biais de l'Institut des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (95568,49 €).

Action 3.1.b

CONVIVIUM : Carolus : La passion italienne de la Maison du Luxembourg, histoire de l'Europe (IT-DE-IE-LU) Luxembourg organisateur (150000 €)

* ACTION II Projets de coopération multiannuelle

Arts visuels et appliqués

PEPINIERE EUROPEENNE POUR JEUNES ARTISTES : Map-mobility in art program, par le biais du Centre d'animation culturelle sud Esch-sur-Alzette (France-LU-P-IE-E-B-NL-A) (900000 €)

Théâtre

ZENTRUM DES INTERNATIONALEN THEATERINSTITUTS (Allemagne-F-FIN-LU-UK) : Internationale Plattform Gegenwartstheater, par le biais du Théâtre national du Luxembourg, le Centre national de littérature y étant associé (456480 €)

■ Le Relais Culture Europe-Luxembourg

C'est début 2000 que le Relais Culture Europe-Luxembourg (RCE) a été mis en place au sein du MCESR, à l'initiative conjointe de la Commission européenne et du Ministère, ce dans le cadre du programme communautaire Culture 2000. Il est financé à parts égales par le Ministère et la Commission, la contribution de cette dernière ne pouvant dépasser 30.000 €.

Le Relais Culture Europe-Luxembourg fait partie d'un réseau informel de 28 Points de contact culturels, établis dans les pays participant au programme Culture 2000. Ses missions principales :

- promouvoir le programme Culture 2000 : information et assistance technique aux porteurs de projet
- informer sur les autres programmes communautaires comportant un volet culturel.

La mission et la liste des tâches des Points de contact culturels (PCC) sont fixées par la Commission dans le contrat standard signé chaque année avec chaque PCC (voir liste complète des tâches <http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/rce/rce6.html#tache>).

* Activité 2000-2001

L'année 2000 a été mise à profit pour mettre en place les outils de travail du Relais Culture Europe-Luxembourg :

- Site Internet hébergé par le Service Information et Presse : (<http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/rce/>)
- Documentation sur Culture 2000, les autres programmes communautaires comportant un volet culturel, sur d'autres financements existants ainsi que sur les réseaux culturels européens (<http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/rce/rce4.html#projlux>)
- Information et communication sur Culture 2000 : information par lettre du fichier *OùQuiQuoi*, dépliant Culture 2000
- Assistance technique aux porteurs de projet candidats à Culture 2000
- Recherche de partenaires luxembourgeois à la demande de porteurs de projet européens

L'année 2001 a été consacrée à développer ces outils :

- Alimentation régulière du site Internet
- Envoi d'un bulletin d'information aux abonnés (85 abonnés à ce jour ; 7 numéros consacrés à l'actualité culturelle européenne, notamment aux autres programmes communautaires comportant un volet culturel) (<http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/rce/rce10.html>)
- Information sur Culture 2000 :
 - Deux lettres au fichier *OùQuiQuoi* concernant les appels à propositions 2001 et 2002
 - Deux réunions d'information sur Culture 2000
- Outils d'information : modèle de convention de coopération transnationale (questions juridiques importantes, modalités de coopération, etc), dépliant sur les autres programmes communautaires comportant un volet culturel en préparation, constitution de fichiers d'adresse, etc.
- Conseil aux porteurs de projet : permanence téléphonique (+/- 40 appels) et une trentaine d'entrevues personnelles. Cette mission de conseil en amont a pour résultat que seuls les projets suffisamment intéressants et ayant une chance réelle d'obtenir une subvention sont envoyés à Bruxelles, épargnant ainsi aux porteurs de projet, mais aussi à la Commission, du travail inutile. D'autre part, l'information collectée en 2000 a permis de mieux orienter les porteurs de projet vers d'autres sources de financement, selon leurs besoins et leurs possibilités. Culture 2000 ne répond pas en effet aux attentes du secteur culturel luxembourgeois, du fait de la capacité opérationnelle et financière des porteurs de projet et de la dimension européenne des projets considérées par la Commission comme insuffisantes. De plus, nombre

d'entre eux sont davantage intéressés à coopérer dans le cadre de la grande région, ou sur des projets multidisciplinaires, souvent en privilégiant la coopération à long terme, ce qui ne correspond pas aux critères Culture 2000. D'autres instruments de financement sont donc nécessaires.

- Assistance technique : une seule organisation a fait appel, cette année, à ce service, pour un accompagnement intensif.
- Contacts réguliers avec les autres agences UE à Luxembourg (media desk, agence Jeunesse, 5^{ème} et 6^{ème} Programme-cadre RDT, Fonds structurels dont Leader et Interreg, ...) et divers services de la Commission (Digicult de la DG Société de l'Information à Luxembourg). Une réunion d'information avec l'équipe du MCESR a ainsi permis de passer en revue les potentialités du programme Jeunesse pour le secteur culturel.
- Coopération au niveau européen :
 - 2 réunions d'information avec la Commission européenne
 - 2 réunions informelles avec le réseau européen des Points de contact culturels. La coopération au sein de ce réseau informel s'avère très important pour le travail du RCE sur le plan des échanges d'expériences et d'informations. Une base de données pour la recherche de partenaires a été mise en place par le réseau (<http://agora.mcu.es/pcc/index.htm>)
 - participation à des réunions internationales (réseau culturel EFAH, Forum 2001 organisé par la Commission)

* Bilan 2000-2001

L'intérêt des porteurs de projet pour la coopération européenne est bien réel et témoigne de l'ouverture croissante et du développement des liens et projets internationaux des organisations luxembourgeoises. Le bulletin d'information a ainsi atteint le nombre de 85 abonnés inscrits.

Le programme Culture 2000 n'étant cependant pas adapté aux réalités du secteur culturel luxembourgeois, l'accent sera mis dans le futur sur les coopérations interrégionales et les autres sources de financement transnational.

3 Dans le cadre du Conseil de l'Europe

Les représentants du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche participent régulièrement aux réunions du Comité culture et du Conseil de la Coopération culturelle (CDCC) du Conseil de l'Europe.

■ Etude transversale sur le thème des politiques et de la diversité culturelle

Le Luxembourg a participé avec l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Suisse, le Royaume-Uni à l'étude sur le thème des politiques et de la diversité culturelle qui fait partie du programme d'études transversales mis au point par le Service des politiques et actions culturelles de la Direction de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel du Conseil de l'Europe. Ce programme entend compléter l'examen des politiques culturelles nationales entrepris par le Conseil de l'Europe, en examinant les enseignements à tirer d'une analyse comparative et contrastive des structures, procédures et dispositifs qui servent à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des politiques culturelles dans différents contextes nationaux.

Autorisée lors de la 18^{ième} session du Comité de la Culture du Conseil de l'Europe, réuni à Strasbourg du 21 au 23 avril 1999, l'étude s'est déroulée sur une année (septembre 1999-septembre 2000) selon une méthodologie mise au point lors de deux rencontres.

L'objectif global de cette étude est de comprendre et de soutenir le développement d'une politique culturelle démocratique dans le contexte de la diversité culturelle des sociétés. Aujourd'hui, le contexte international où se développent les politiques nationales, modifie le paysage dans lequel la citoyenneté prend son sens. Ce contexte accorde davantage de place à la participation culturelle et à la politique culturelle. Et, dans ce nouveau paysage citoyen, la politique culturelle nationale a un nouveau rôle à jouer. Pour se parer d'une dimension démocratique, elle devra définir les conditions d'égalité et de justice de la participation culturelle. La diversité culturelle, sous toutes ses formes, pose un sérieux défi aux expressions traditionnelles de la politique culturelle et à notre conception des intérêts publics qu'elle sert.

4 Dans le cadre de l'UNESCO

Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco

Activités :

1. **Réunion plénière** de la Commission Nationale du 16 janvier 2001.
2. Parution de l'ouvrage de Frank WILHELM : *Victor Hugo et l'idée des Etats-Unis d'Europe*, édité en 2000 par les Amis de la Maison de Victor Hugo à Vianden, avec l'appui financier de la Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO.
3. Sur invitation de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO participation de notre Commission Nationale à la **rencontre des présidents et des secrétaires généraux**, organisée au siège à Paris, les 14 et 15 décembre 2000, sur le thème du **pluralisme linguistique**.
4. Du jeudi 3 mai au samedi 5 mai 2001 : VISITE du président et du secrétaire général au siège de l'UNESCO ; contact pour une meilleure collaboration avec la Commission Nationale Française ; visite d'introduction chez M. J-M Hoscheit, ambassadeur et représentant permanent auprès de l'UNESCO ; présentation aux stagiaires de l'IPE (Institut International de Planification de l'Éducation auprès de l'UNESCO) du système scolaire luxembourgeois et de la géographie du Luxembourg (préparation en vue du voyage d'études au Grand-duché de Luxembourg en mai 2001).
5. Rencontre du secrétaire général avec les stagiaires de l'IPE à Metz et Strasbourg le 7 et 8 avril 2001 (préparation en vue du voyage d'études au Grand-duché de Luxembourg en mai 2001).
6. Du dimanche 20 mai au vendredi 25 mai 2001 : organisation d'un **VOYAGE d'ÉTUDES pour les 43 stagiaires de l'IPE** (Institut International de Planification de l'Éducation auprès de l'UNESCO) et 8 accompagnateurs en vue de leur présenter le système scolaire luxembourgeois (réunions au château de Bourglinster) avec des visites de l'ISERP, du Centre de langues, des écoles primaires et secondaires, du Centre Européen et de l'Eurostat, ainsi que des visites culturelles à Luxembourg et Echternach ; C'était une grande réussite à en juger les lettres de remerciements !
7. Participation du président et du secrétaire général au **colloque : le nouveau métier d'enseignant** : organisé par Commission Nationale française du dimanche 17 juin au mardi 19 juin 2001 à Strasbourg au Conseil de l'Europe avec un discours introductif de M J-P. Kraemer.

8. Manifestation du mercredi 27 juin 2001 à **NIEDERANVEN** : remise de certificat de participation des écoles préscolaires et primaires du Centre Scolaire « Am Sand » Oberanven au **Système des Ecoles Associées (SEA) de l'Unesco**, deuxième école UNESCO Luxembourg après Mondorf-les-Bains.
9. Demande de l'**Athénée de LUXEMBOURG** de participation au **Système des Ecoles Associées (SEA) de l'Unesco** et réunion de concertation avec les auteurs du projet.
10. Question parlementaire de Robert Garcia concernant la Commission Nationale.
11. Participation du président et du secrétaire général à la **13^e conférence régionale quadriennale et statutaire des 50 Commissions Nationales pour l'UNESCO** de la région Europe du 3 juillet au 9 juillet 2001 à MONTREAL.
Thème : création d'une société du savoir à l'ère de l'information : Le rôle des Commissions nationales.
12. Participation de notre Commission Nationale au **50^e anniversaire de la Commission Allemande** du 10 au 12 juillet 2001 à BERLIN.
13. Du 5 au 8 septembre 2001 à **GENEVE : conférence de l'éducation** : préparation du rapport luxembourgeois.
14. Invitation à l'assemblée générale du 16 au 19 septembre à SPEYER : réunion des écoles associées allemandes.
15. Sur invitation du Ministère de la Coopération, participation de notre Commission Nationale à la **réunion des associations**, organisée au Ministère des Affaires Étrangères, le 9 octobre 2001, sur le thème des **droits de l'homme**.
16. Participation de Marc Rollinger du 12 au 13 octobre 2001 au **FORUM des JEUNES** à Paris.
17. Sur invitation de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO participation de notre Commission Nationale à la **rencontre des secrétaires généraux de la région Europe et Afrique**, organisée au siège à Paris, le 11 et 12 octobre 2001, en vue de la préparation de la conférence générale.
18. Du 15 octobre au 3 novembre 2001 : **31^e session de la CONFERENCE GENERALE de l'UNESCO** à Paris
discours de Mme la Ministre Erna Hennicot-Schoepges lors du débat politique générale
participation des membres de la délégation luxembourgeoise :
M. Jean-Marc Hoscheit, M. Guy Dockendorf, M. Jean-Pierre Kraemer, M. Paul Klein, M. Patrick Engelberg et M. Marc Haller à la plénière, aux différentes commissions, et à la 13^e Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial ;
(élection du Luxembourg (avec le Portugal au groupe I Europe) au Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication PIDC)
19. Du 9 au 12 novembre 2001 à WIEN : participation du secrétaire général à la « 15. Sitzung des Rates für Deutschsprachige Terminologie (RaDT) ».
20. Participation des membres de la Commission Nationale à la **soirée de bienfaisance organisée par S.A.R. la Grande-Duchesse**, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, et la projection du film KANDAHAR.
21. Participation de Monsieur Jean-Pierre Kraemer, président de la Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO, et de Monsieur Guy Dockendorf au **Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO**

à Helsinki du 7 au 13 décembre 2001 concernant le projet de construction de la Cité Judiciaire au Plateau du St. Esprit.

22. Projets dans le cadre du programme de participation aux activités des Etats membres pour 2000-2001 : mise en œuvre par la « Société Mathématique du Luxembourg » du Centre Universitaire, du projet « **Développement des mathématiques 1950-2000** » et mise à la disposition par l'UNESCO d'un montant de 30.000 \$; (programme de participation 98 LUX 301).
23. Approbation de la demande, mise en œuvre du projet « **année européenne des langues 2001** » et mise à la disposition par l'UNESCO d'un montant de 20.000 \$; (programme de participation 00 LUX 301 : promotion et diffusion de l'année européenne des langues 2001).
24. Transmission des documents de l'UNESCO aux principaux intéressés du pays (ministères, organisations culturelles et scientifiques, cours universitaires ...).
25. En préparation : une **page web** de la Commission Nationale pour la coopération avec l'UNESCO (en collaboration avec des élèves de l'Athénée du Luxembourg).
26. Centralisation des données statistiques à transmettre à l'UNESCO, (questionnaires de l'UNESCO)
27. **Centre de documentation** en préparation, (éventuellement au Service des sites et monuments dans l'ancienne abbaye Neumunster).
28. **Réunion plénière** de la Commission Nationale du 20 décembre 2001 : présentation et discussion du projet de construction de la cité judiciaire au plateau du St Esprit.

5 Dans le cadre d'autres organisations internationales

Le Ministère de la culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche suit de près les activités ayant une incidence sur la culture notamment au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de l'Organisation mondiale du commerce (ADPIC, services).

■ Commerce

Dans ce domaine, l'activité était surtout concentrée sur la préparation de la quatrième conférence ministérielle, qui s'est tenue à Doha du 9 au 14 novembre 2001. Elle s'est conclue par le lancement d'un vaste programme de travail visant à la libéralisation accrue des échanges commerciaux.

Les négociations en cours sur les services (qui ont débuté le 1^{er} janvier 2000 conformément aux Accords de Marrakech) seront incluses dans le programme de travail et astreintes donc à l'échéancier général pour l'achèvement des travaux, dont la date butoir est le premier janvier 2005.

A noter que le dossier des services constituait un des seuls dossiers non controversés de la conférence. Le Conseil général avait d'ailleurs adopté le 28 mars 2001 les lignes directrices et procédures pour les négociations qui formeront les bases pour la poursuite des négociations. En plus, les dates-limite pour la présentation des requêtes d'engagement spécifiques et celles pour la présentation des offres initiales ont été fixées respectivement au 30 juin 2002 et au 31 mars 2003.

La question du respect de la diversité culturelle n'a pas fait l'objet de discussions et aucune référence à ce sujet n'a été incluse dans le Préambule de la déclaration ministérielle (alors que le mandat communautaire la mentionnait). Le Canada n'a pas voulu insister sur ce point, surtout qu'il est très actif dans d'autres enceintes telle l'UNESCO où il cherche à promouvoir l'élaboration d'un instrument juridique contraignant sur la diversité culturelle.

La question ne manquera cependant de se poser dans l'avenir et reviendra à l'ordre du jour dans le cadre des négociations sur les services audiovisuels. La Commission devra à ce moment-là travailler conformément au mandat d'octobre 1999.

Jusqu'à présent retenons que seuls les Etats-Unis, la Suisse et le Brésil ont fait des propositions sur les services audiovisuels. On remarque par ailleurs une tendance généralisée à considérer de plus en plus l'audiovisuel comme un secteur particulier. Même les Etats-Unis parlent de la nécessité de respecter la diversité culturelle (même si ce n'est que pour des raisons tactiques). Mais bien évidemment il pourrait toujours y avoir la volonté d'isoler certains sous-secteurs.

En matière de propriété intellectuelle mentionnons le lancement de négociations sur la création d'un système multilatéral de notification pour les vins et spiritueux, ainsi que l'adoption d'une déclaration sur les aspects de la propriété intellectuelle touchant à la santé publique.

■ Propriété intellectuelle

Dans le cadre de l'OMPI, force est de noter tout particulièrement l'examen par l'organisation des questions relatives à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages, à la protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore. Parallèlement, le comité du droit d'auteur se penche sur la protection des droits de radiodiffusion.

Sur le plan national, l'année 2001 a finalement vu l'adoption de la nouvelle loi sur le droit d'auteur, les droits voisins et les bases de données qui abroge celle de 1972 et les lois successives qui la modifient. Parmi les grandes innovations de cette loi il y a lieu de relever tout d'abord la systématisation des lois sur le droit d'auteur en un texte législatif unique, la protection des œuvres multimédia et Internet, la possibilité de créer un registre du droit d'auteur et des droits voisins, la précision des relations contractuelles par écrit, le renforcement des sanctions de la contrefaçon, l'exigence de transparence et de contrôle des sociétés de gestion collective, la création du poste de commissaire aux droits d'auteur, la transposition de la directive « bases de données », la modification de la Commission du droit d'auteur en Commission du droit d'auteur et des droits voisins. Notons finalement que l'exemption HORESCA, initialement prévue dans le projet de loi, a finalement été supprimée grâce à l'intervention du MCESR.

6 Dans le cadre de la Francophonie

■ 15^{ième} session de la Conférence ministérielle à N'Djamena (Tchad) du 4-8 février 2001

Placée sous la présidence du Premier Ministre du Tchad, SE. Monsieur Nagoum Yamassoum, la séance solennelle d'ouverture de la 15^{ième} Conférence ministérielle de la Francophonie a eu lieu au Ministère des Affaires étrangères à Ndjaména, le 7 février 2001. Cette séance a été particulièrement marquée par les allocutions de quatre personnalités:

- S.E. Monsieur Mahamat Saleh Annadif, Ministre des Affaires étrangères du Tchad
- S.E. Monsieur Boutros Boutros Ghali, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie
- l'Honorable Ronald Duhamel, Secrétaire d'Etat à la Francophonie du Canada, président de la CMF
- S.E. Monsieur Nagoun Yamassoum, Premier Ministre du Tchad

Le rapport du Secrétaire général de la Francophonie a ensuite porté sur son action politique sur les relations internationales, les questions économiques et la coopération multilatérale. Pour le Secrétaire général, la politique d'ouverture, de rapprochement et de coopération avec d'autres organisations menée au cours des derniers mois a permis de confirmer la reconnaissance de l'OIF dans les instances internationales.

Dans le domaine du maintien de la paix et du règlement des conflits, les missions de bons offices déjà engagées ont été poursuivies conformément aux décisions issues du Sommet de Moncton.

Dans le cadre de l'observation des élections et de l'assistance électorale, la Francophonie a procédé à l'envoi de 8 missions d'observation des élections soit en collaboration avec l'OUA, soit en coopération technique avec l'ONU ou encore avec l'Organisation des Etats américains (OEA).

S'agissant du suivi du symposium de Bamako, un débat s'est instauré entre les membres de la Francophonie, dans un esprit de dialogue et de coopération que s'efforce d'entretenir le Secrétaire général, au sujet des modalités concrètes de fonctionnement des procédures prévues par le chapitre 5 de la déclaration de Bamako. Les actions de la coopération multilatérale francophone ont été conduites par les opérateurs dont la concertation est assurée au sein du Conseil de coopération, organe à part entière de l'OIF, dans le souci de favoriser l'émergence d'une culture du partenariat interne et de l'évaluation. Une attention particulière devrait être portée aux femmes et à la jeunesse. Les actions menées en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication méritent aussi d'être soulignées.

A la suite du discours du Secrétaire général a eu lieu un débat général avec les interventions des délégués des pays-membres de l'OIF. Suite à ces interventions, les représentants de la CONFEMEN et du CIJF ont présenté leurs communications.

Après ces communications, ont été traités les autres points à l'ordre du jour à savoir:

- la préparation de la Conférence des ministres de la Culture
- la préparation du sommet de Beyrouth
- la situation du Fonds multilatéral unique (FMU) au 31 janvier 2001
- la désignation d'un commissaire aux comptes du FMU
- les dates et lieu de la 16^{ième} session de la CMF.

L'Honorable Ronald Duhamel, dont le mandat de Président de la CMF arrive à son terme cède la présidence à S.E. Ghassan Salamé, Ministre de la Culture du Liban et déclare clos les travaux de la 15^{ième} Conférence ministérielle de la Francophonie.

■ Sommet de Beyrouth

Le neuvième sommet de la Francophonie aurait dû avoir lieu du 26 au 28 octobre. Après les attentats du 11 septembre, le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie l'a reportée d'un an, avec l'accord du pays organisateur.

■ Les 4^{èmes} Jeux de la Francophonie

Créés en 1987, les Jeux de la Francophonie sont un événement d'envergure internationale sous le signe du partage du français. Nés de la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de rapprocher les pays de la Francophonie, ces Jeux constituent une occasion où la jeunesse francophone se retrouve sous le signe de l'émulation et de la compétition, pour exprimer à la fois l'originalité et la vitalité de la communauté francophone.

Les 4^{èmes} Jeux de la Francophonie ont eu lieu du 14 au 24 juillet 2001 à Ottawa Hull au Canada. Trois mille athlètes et artistes en provenance de 49 pays ayant en commun l'usage du français étaient présents à ce grand rendez-vous.

A l'image des éditions précédentes, les 4^{èmes} Jeux de la Francophonie comprenaient, outre les compétitions sportives, un programme de concours culturels dans les domaines musique, conte, danse, littérature, peinture, photographie et sculpture. A l'instar des athlètes, les artistes gagnants reçoivent des médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Après un appel public aux candidatures, 6 dossiers avaient été retenus par un jury national. Un jury international, choisi par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a ensuite retenu les candidatures des artistes suivants:

- Pascale Schmit (peinture)
- Low Density Corporation (musique)

Le volet culturel des Jeux de la Francophonie a pour objectifs notamment:

- de faire connaître l'originalité de la culture francophone, tant dans son homogénéité que dans sa diversité et de développer les échanges culturels et artistiques entre les pays francophones,
- de constituer un facteur de dynamisation de la jeunesse des pays ayant le français en partage, en participant au développement des activités culturelles de ces pays et en contribuant à la solidarité internationale,
- de contribuer à la promotion de la langue française,
- de tendre vers un niveau de qualité culturelle plus professionnelle.

■ «Union européenne et Francophonie» : Stage multilatéral pour cadres et diplomates des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

Le Ministère des Affaires étrangères français, le Commissariat général aux relations internationales de la communauté française de Belgique, l'Agence de la Francophonie à Paris, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg ont organisé la deuxième édition d'un stage d'information dans les trois capitales de l'Union Européenne (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg). Ce stage s'adressait à des hauts fonctionnaires des pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne. Il a été organisé sous forme de trois séjours d'une durée d'une semaine dans chacune des trois capitales.

L'objectif de ce stage était de faire percevoir de manière concrète les réalités francophones des institutions de l'Union européenne et de leur environnement. Le propos était de familiariser les participants au fonctionnement des institutions, de leur donner l'occasion de contacts avec des personnalités (commissaires européens, fonctionnaires, responsables régionaux ou maires des villes etc.), mais également de leur faire appréhender le contexte social et culturel dans lequel devront évoluer les diplomates ou fonctionnaires des futurs états-membres.

La partie luxembourgeoise du programme a eu lieu du 19 au 23 mars 2001. Les activités se sont articulées comme suit :

La Francophonie culturelle:

- découverte des réalités francophones du Luxembourg (ville et pays)
- la société multiculturelle du Luxembourg
- vie culturelle et diversité culturelle
- la place et l'enseignement du français, le multilinguisme
- le Centre culturel français, l'Institut universitaire Luxembourg
- la coopération transfrontalière
- le Ministère des Affaires étrangères le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Culture
- le Centre d'études Robert Schuman
- la Chambre de Commerce

Les institutions européennes à Luxembourg:

- la Cour de Justice
- la Cour des Comptes
- la Banque européenne d'Investissements
- l'Office des Publications officielles des Communautés européennes
- la Commission européenne : le service de presse d'Eurostat
- la Commission européenne : le service de traduction

Le stage s'est déroulé dans une excellente ambiance et à l'entière satisfaction des participants.

7 Institut Européen des Itinéraires Culturels

INTRODUCTION

L'Institut Européen des Itinéraires culturels est entré en 2001 dans sa quatrième année d'activités. Les trois premières années ont été consacrées à faire en sorte que, malgré des effectifs et un budget d'intervention très réduits, l'ensemble des institutions, comme des personnes privées qui ont entrepris des actions liées aux itinéraires culturels trouvent dans l'Institut le centre de ressources et le centre de conseil qu'ils sont en droit d'attendre.

L'année 2001 été caractérisée par plusieurs faits marquants que nous souhaitons souligner en introduction :

- Le renforcement des liens de confiance avec les tutelles et la diversification des cadres de travail qu'elles confient à l'Institut ;
- La diversification des liens de partenariat avec les opérateurs privés et publics qui mènent des actions liées aux itinéraires culturels et la participation de l'Institut à des programmes de l'Union Européenne ;
- L'approfondissement des relations de travail avec les pays d'Europe centrale et orientale ;
- La mise en place d'une stratégie qui puisse permettre à l'Institut de rentrer dans une seconde phase de son développement par l'élargissement de l'accord politique qui le soutient, à d'autres pays membres du Conseil de l'Europe ou signataires de la Convention culturelle et à des collectivités territoriales ;

- la préparation d'un portail internet relié à un système intranet qui permette à la fois de mettre en ligne l'ensemble de la documentation et des ressources de l'Institut, de rationaliser les outils d'information, mais aussi de partager une base de données avec les partenaires.

1. REMARQUES GENERALES

1.1 Relations avec les tutelles

Si l'on suit les termes du rapport d'évaluation destiné à M. le Secrétaire Général et qui a été préparé par le Service du Patrimoine Culturel avec trois experts indépendants, Mme Tanja OREL-STURM, M. Alf MODVAR et M. Alex LANGINI, l'Institut doit se féliciter de la recommandation la plus importante qu'ils ont souhaité voir soulignée en introduction. Les experts indiquent en effet vouloir... « **attirer le plus formellement possible, l'attention du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la pertinence du programme des Itinéraires culturels et sur l'importance pour l'Organisation du maintien, voire de l'élargissement du programme des itinéraires culturels et des activités de l'Institut et ceci pour des raisons politiques, des raisons éthiques et culturelles, et des raisons opérationnelles** ». Les raisons politiques visent le maintien de liaisons fortes trans-régionales dans ce moment où l'Europe est caractérisé par la reconstitution de grandes unités régionales. C'est le cas en particulier du Sud-est européen. Les raisons éthiques et culturelles sont liées au fait que l'action de l'Institut Européen des Itinéraires culturels est directement axée sur les valeurs fondamentales défendues par l'Organisation, dont l'Institut a pour vocation d'être le relais au plus près des citoyens. Enfin les raisons opérationnelles touchent la capacité de l'Institut à relier les réflexions théoriques sur le concept d'Europe à des missions de médiation culturelle et patrimoniale et à des missions sociales de développement. On peut donc dire que si « **L'Institut a rempli au mieux au nom du Conseil de l'Europe – et avec un retour d'image important pour cette Organisation – les missions qui lui étaient confiées** » il doit en effet, en renforçant encore ses liens avec l'Organisation, trouver les moyens de mieux répondre à des besoins nouveaux de nature politique, éthiques et emblématiques. C'est la raison pour laquelle l'une des recommandations des experts « **intégration des nouveaux Etats, éventuellement par le biais des Accords partiels nouvelle génération** » devrait passer de la virtualité à la réalité.

Du côté de la tutelle luxembourgeoise, les rapports de confiance n'ont fait que s'approfondir au cours des années ce qui s'est traduit par **une augmentation régulière de la contribution financière du Luxembourg**, mais aussi par le fait que le Ministère de la Culture a confié à l'Institut des missions de réflexion et d'organisation spécifiques (Colloques sur « Les valeurs culturelles de la citoyenneté européenne » et sur le thème « Société et patrimoine industriels », travail de coordination sur des itinéraires inclus dans les accords de partenariat du Luxembourg avec la Roumanie, mission de représentation **lors du séminaire Asie-Europe : « Le Patrimoine Culturel, l'Homme et le Tourisme** », qui s'est déroulé à Hanoi les 5 et 6 novembre 2001. De plus l'installation de l'Institut dans le cadre du complexe du Centre Culturel de l'Abbaye de Neumünster et la prise en compte des actions de l'Institut dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe démontrent non seulement une volonté de coopération à long terme, mais plus encore le fait que la dimension politique des activités de l'Institut a été prise largement en compte par le Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché.

1.2 Diversification des partenariats

Conventions de partenariat

Le rapport d'activités présenté en 2000 détaillait dans son point V les cadres de partenariat institués par l'Institut et souhaités par le cahier des charges établi par le Conseil de l'Europe. Nous ne ferons donc que les rappeler :

- **conventions avec des structures privées directement liées à la mise en place et au développement des itinéraires culturels** (Actions en direction des jeunes Européens avec les Centres de Culture Européenne, développement des Itinéraires de pèlerinage avec l'Association Via Francigena, développe-

ment des itinéraires touristiques sur le Baroque en Hongrie avec la Société Conférence Tours, mise en œuvre de collaborations professionnelles pan européennes sur le thème des jardins et du paysage avec le Centre culturel de Terrasson, mise en œuvre avec la Ferme de Trielle d'une réflexion thématique comparative au moyen d'études de cas et d'expériences venues de pays d'Europe sur le thème du paysage et des pratiques artistiques et d'une recherche appliquée mettant en œuvre des actions ciblées auprès des différents acteurs territoriaux concernés par les questions du paysage : agriculteurs, nouveaux ruraux, jeunes, touristes, décideurs, etc...). Ces conventions prévoient la mise en commun de moyens financiers et humains qui permettent de plus à l'Institut de disposer d'une partie de temps de travail de personnels extérieurs directement liés aux territoires où s'inscrivent ces actions.

- **conventions-cadres avec des collectivités territoriales pour ce qui concerne des missions de conseil, d'assistance technique, voire de gestion de projet et d'ingénierie.** C'est le cas avec le Département des Vosges, la Ville d'Angoulême et le Département de la Charente qui ont souhaité mettre en cohérence territoriale et inscrire dans un cadre de coopération européenne des actions liées au patrimoine, à l'apprentissage de la citoyenneté, à l'interprétation européenne du patrimoine, au développement local lié au tourisme culturel. Les Régions de Poitou-Charentes (en France), de La Rioja (en Espagne), de Sachsen-Anhalt (en Allemagne) ou de la Toscane (en Italie), la Province de Namur (en Belgique), mais aussi la ville de Véria (en Grèce) ou de Girona (en Espagne) devraient pouvoir rejoindre ce cadre de convention dans un avenir proche. Là encore il s'agit d'amplifier les possibilités d'action de l'Institut en mettant en commun moyens financiers et humains, mais plus encore de croiser des structures et des actions complémentaires à l'intérieur d'un même territoire en leur donnant force et cohérence.
- **conventions spécifiques pour des missions ponctuelles avec les Etats.** Tel a été le cas de la France (Ministère de la Culture) chaque année depuis 1999 et avec la Grèce (Ministère de la Culture) en 2000-2001. Il en sera de même avec le gouvernement Lituanien en 2002. Il s'est agi pour l'Institut de répondre à des tâches d'organisation : réunions, séminaires, expositions... Mais il semble clair que l'approfondissement des relations avec certains ministères doit trouver également une forme de convention pluriannuelle, voire bien entendu accompagner l'entrée des Etats eux-mêmes dans le cadre d'un Accord partiel où l'articulation Etats – Régions – autres collectivités territoriales sera clairement établie.

Parmi les recommandations du rapport d'évaluation figure le souhait des experts **d'une plus grande ouverture de l'action de l'Institut vis-à-vis des tours opérateurs.** L'expérience prouve d'une part que le travail de l'Institut dans ce domaine est le plus productif en amont des produits touristiques – dans l'élaboration de la méthodologie, des contenus et des cahiers de charges – et qu'il est plus efficace si ce travail s'établit au travers d'une collaboration avec les organisations de tutelle : Ministères du tourisme, Directions territoriales du tourisme, Agences ou Fondations para-publiques. De plus, le rôle de l'Institut nous semble d'abord situé sur le plan de la sensibilisation et de la formation. Outre la participation aux colloques et conférences portant sur le tourisme et les itinéraires culturels, l'Institut a déjà prévu l'organisation de séminaires et d'ateliers qui vont dans ce sens, soit dans le cadre des conventions de partenariat, soit dans le cadre des appels d'offres européens.

Programmes européens

Après avoir effectué plusieurs tentatives de réponses en tant que partenaire à des appels d'offres de la Commission Européenne entre 1998 et 2000, l'année 2001 aura vu les premières concrétisations de ces efforts.

L'Institut a engagé une coopération concrète dans le cadre de deux programmes liés au cadre général de travail de l'habitat et de l'espace rural qui ont été acceptés à partir de l'appel d'offres Culture 2000 présenté en mai 2001 :

- **la préparation d'un itinéraire virtuel sur internet sur le thème des « paysages de la pierre sèche »** sous le titre de « Cyber-Ulysse » avec des partenaires Grecs : Université de l'Egée (Mytilène), Italiens : Immaginare l'Europa et Associazione culturale Trullo Sovrano à Alberobello (Patrimoine Mondial) et Espagnols : Universitat Rovira i Virgili de Tarragone, Associacio d'Amics de l'Arquitectura Popular et Groupement d'architectes pour la défense et l'intervention sur le patrimoine architectonique. Ce programme court de septembre 2001 jusqu'en juillet 2002 où le site sera présenté lors d'une conférence finale. L'

Institut est responsable de la mise en place des messages relatifs au patrimoine commun, de la mise en cohérences des textes et de l'extension des trois itinéraires principaux à d'autres pays d'Europe et en particulier aux pays d'Europe centrale et orientale.

- la préparation d'une action intitulée : « **Guides pour la mise en œuvre d'une politique européenne d'insertion du bâti dans des paysages sensibles en milieu rural** ». Il comprend : la Fédération Française des Parcs Naturels, the Scottish Natural Heritage, the Faculty of Environment Studies in Edinburgh, the Rural Advisory Centre in Kainuu (Finlande) qui travaille également avec la Suède et la Norvège et la Fédération Italienne des Parcs Naturels. Six sessions de formation-action auront lieu sur différents thèmes, l'Institut étant responsable d'un thème sur « **la sensibilisation des habitants à une architecture contemporaine qui soit en harmonie avec son environnement culturel et naturel** », de certaines publications (fiches méthodologiques, livrets, site internet), d'actions locales de sensibilisation des habitants, de l'extension aux Pays d'Europe centrale et orientale et d'une partie du colloque final de mise en commun de toutes les thématiques. Ce programme court de décembre 2001 à février 2004.

De plus l'Institut est entré en tant que partenaire dans une coopération intitulée « **Volonjaciars** » fondée sur le programme Jeunesse Action 2 – Projets multilatéraux (Les projets multilatéraux sont destinés à des réseaux à l'échelle européenne impliquant des partenaires dans au moins 8 pays différents participant au programme, qui acceptent d'échanger des volontaires entre eux). Une charte de référence fondée sur la déclaration des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle du Conseil de l'Europe réunira ainsi à partir de début 2002 des partenaires de France, Espagne, Portugal, Italie, Belgique, Autriche, Grande-Bretagne, République Tchèque... coordonnés par le Centre Commingeois pour l'Europe. L'Institut accueillera ainsi au moins trois jeunes européens pour une durée de six mois à un an avec un cadre de travail la mise en œuvre documentaire et informatique sur les valeurs de citoyenneté développées par les Chemins de Saint-Jacques.

L'Institut a également présenté en tant que coordinateur un projet d'itinéraire virtuel sur le thème du **Baroque** : « **B@rocco** » **Le Baroque dans tous ses états** », avec des partenaires français et hongrois pour l'appel d'offres Culture 2000 de novembre 2001 (voir annexe 1).

Il prépare pour janvier 2002 un programme Leonardo de deux ans fondé sur les premiers travaux de coopération entre architectes paysagistes de l'Est et de l'Ouest de l'Europe avec pour sujet principal la préparation d'un cursus sur **le métier de médiateur des jardins et du paysage**. Les pays participants seront : la France, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, la Hongrie et la Lituanie. Le projet sera présenté par la ville de Palanga en Lituanie à l'Agence Leonardo nationale de Vilnius. L'Institut assurera la coordination générale du projet.

L'Institut va également soumettre une candidature commune pour le programme Europe avec l'Association de tourisme créée par le Professeur Todor Krestev à Sofia dans le cadre du **projet d'itinéraire culturel virtuel du Sud-Est européen**.

Enfin, après la participation de l'Institut à des ateliers de travail sur le thème : « **Le rôle du Patrimoine culturel dans la stabilité sociale et économique locale et régionale** », ateliers qui entraient dans un projet beaucoup plus large qui vise à faire une synthèse de l'état de l'art dans les pays membres de l'Union Européenne et les pays candidats à l'adhésion (9 au 15 mai 2001 à Liblice - République Tchèque), les ateliers les plus riches en idées et en échanges constructifs ont été retenus pour être regroupés dans un réseau européen (**HESTIA et MAGICNET**). Pour ce faire, les participants ont été appelés à participer à un appel d'offre de l'Union Européenne, la partie dans laquelle l'Institut est impliqué dans **HESTIA (Heritage for Economic and Social Stability and International Adhesion)** concernant les formes de tourisme alternatif fondées sur les itinéraires culturels. L'objectif général du projet concerne la promotion et la dissémination des meilleures pratiques des programmes basés sur les traditions, les ressources et les technologies au niveau régional ou micro-régional, qui puissent assurer la stabilité économique et sociale et le développement durable de l'environnement historique européen. (Les partenaires du projet sont donnés dans l'annexe 2.)

Sur le plan de la formation des enseignants, l'Institut, en relation avec l'Association EPICE (Institut Européen pour la Promotion de l'Innovation et de la Culture dans l'Education) a proposé trois nouveaux thèmes pour le Catalogue COMENIUS / GRUNDTVIG qui s'adresse aux enseignants du secondaire de tous les pays de l'Union

Européenne et aux pays candidats à l'adhésion dans une optique de **sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la dimension européenne de l'éducation** : 1 - « La lecture européenne de la ville » 2 - « L'école, sites industriels et sites naturels » 3 - « L'Europe de la mémoire, territoires de conflits, territoires de réconciliation ».

1.3 Importance du travail en Europe centrale et orientale

Il est sans doute inutile de redire que l'intégration des Pays d'Europe centrale et orientale aux cadres de travail des itinéraires culturels continue de s'approfondir et de se diversifier. C'est le cas de trois pays en particulier où le travail s'effectue aussi bien au niveau national, qu'à celui des collectivités territoriales, des experts et des opérateurs privés, sur des thèmes aussi variés que les monastères, le Baroque, l'habitat rural ou les parcs et jardins et le paysage, ainsi que les lieux de mémoire: **la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie**. Il faut ajouter à cette liste cette année **les Républiques Tchèque et Slovaque** pour le Baroque, l'interprétation du patrimoine et le tourisme culturel, ainsi que **la Lituanie** pour les Parcs et Jardins et le Paysage et la relance du Baroque. Nous n'oublions pas non plus l'implication de **la Croatie** parmi les points d'accueil des actions des Théâtrales visant un travail avec les Balkans et la forte implication de la Hongrie dans le cadre de l'exposition « Des Temps et des Jours ». Mais cette année, l'Institut a entrepris une politique de missions systématiques de contacts et d'évaluation, au cours desquelles des conférences sont données et des contacts sont pris avec les collectivités. La période du 9 juillet au 12 août a vu se succéder la participation de l'Institut à l'Ecole d'été et au IXème Symposium historique tous deux organisés par la Fondation Académie Civique de Roumanie au Mémorial des victimes du communisme et de la résistance de Sighet, la réunion des Pen Clubs européens à Sinaia sur le thème : « Arguments pour le futur de l'Europe » et les deux colloques sur le Baroque hongrois et européen de Eger et Budapest. Outre ces rencontres, plusieurs jours de travail ont été consacrés à mettre au point un plan d'action pour les itinéraires du Sud-Est européen avec le Professeur Krestev à Sofia et deux rencontres se sont déroulées à Godollo et Sopron pour repérer des projets pilotes concernant le paysage en Hongrie. **Les municipalités de Budapest, Godollo, Eger, Noszvaj, Gyongyos, Sopron, Pecs, Vasvar, Szekesfehervar, Gyor (Hongrie), Kosice (République Slovaque), Plovdiv (Bulgarie) et Subotica (Serbie)** ont manifesté leur intérêt à mener des actions à plus long terme. Enfin, deux missions d'experts ont été organisées en Lituanie pour la présentation d'un rapport d'évaluation - action concernant jardins et paysages. Le rapport sera remis officiellement à la Vice-Ministre de la Culture et à la Directrice du Patrimoine en janvier 2002, mais d'ores et déjà un réseau de municipalités, de jardins et de sites, d'écoles, d'entreprises et de partenaires sociaux sont mobilisés pour la préparation de l'appel d'offres LEONARDO.

Pour 2002, la Pologne, la Lettonie et l'Estonie d'une part, l'Ukraine et la Russie d'autre part feront l'objet de missions spécifiques. En ce qui concerne la Russie, un projet d'itinéraire culturel à Saint-Petersbourg pourrait être préparé avec le Service des Sites et Monuments du Grand-Duché.

En 2002, un premier cadre de travail sera également engagé avec la Bulgarie pour ce qui concerne les Itinéraires du Sud-Est européen, grâce à l'accueil d'un stagiaire bulgare post-universitaire à l'Institut pour une période de six mois et par la mise en place d'une coopération transfrontalière entre la Bulgarie et la Grèce sur le thème de l'architecture vernaculaire. Ce serait une bonne occasion d'évaluer la faisabilité d'autres coopérations dans les pays du Sud-Est européen sur le patrimoine religieux et le patrimoine fortifié. Toutefois, il est nécessaire que les deux partenaires : l'ICOMOS Bulgarie et l'Institut reçoivent du Conseil de l'Europe un adossement politique clair à partir des indications qui ont été demandées en février dernier et dont la demande a été renouvelée en juillet et octobre dernier par lettre et mémorandum au Secrétariat. Il s'agit là de manière assez évidente d'une mission nécessitant un cadre politique et qui pourrait s'insérer dans un Accord Partiel.

Nous n'avons jusqu'à présent engagé aucune action vers les pays du Caucase, faute de contacts et de liaisons politiques. L'UNESCO a invité l'Institut à un séminaire sur le tourisme culturel qui doit avoir lieu en Azebaïdjan au printemps prochain. Mais nous souhaitons que dans ce cas également le Conseil de l'Europe définisse la cadre politique d'une intervention plus générale.

Enfin, nos partenaires des Unions des Architectes des Pays d'Europe centrale et orientale souhaitent vivement qu'une **troisième édition du concours concernant les « interventions architecturales contemporaines en milieu rural »** puisse avoir lieu. Une occasion favorable pour présenter le règlement et l'annonce serait le Congrès Mondial des architectes qui se tiendra à Berlin en juillet 2002. Nous envisageons de toute manière de présenter l'exposition des projets lauréats des deux premiers concours lors de ce congrès.

1.4 Préparation d'un accord politique élargi

La préparation d'un Accord Partiel élargi **fera l'objet d'un travail en collaboration étroite entre la Représentation Permanente du Luxembourg, l'Institut et le Secrétariat jusqu'en mai 2002**, afin qu'un texte soit soumis aux pays intéressés et au Comité des Ministres pendant la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe. L'Accord qui constituerait à la fois un élargissement et une amplification du premier accord entre le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg, devrait pouvoir être proposé non seulement aux Etats Membres et aux Etats partie à la Convention culturelle européenne, mais aussi à des collectivités territoriales qui souhaitent apporter leur contribution. Il devrait également refléter la capacité de l'Institut à articuler des actions concrètes de territoire entre différents niveaux de décision et d'action : européen, gouvernemental, local et privé (O.N.G et opérateurs). Les actions pilotes devraient pouvoir ainsi mieux s'inscrire dans certaines des grandes missions de l'Organisation et dans le cadre de la Convention culturelle en permettant une approche transversale, trans-frontalière, inter-culturelle et pluridisciplinaire, approche que l'Institut a l'habitude de mettre en œuvre. Mais il semble clair que cet Accord vise en premier lieu à renforcer les missions politiques de l'Institut par des interventions dans les espaces interrégionaux, tout particulièrement ceux où se pose de la façon la plus urgente les questions de la stabilité démocratique et celle du respect des minorités, ou bien encore les régions où le dialogue inter-culturel et le dialogue entre les églises constituent des priorité. Cet Accord procurerait à l'Institut l'adossement politique qui lui manque aujourd'hui. **L'Accord devrait enfin prévoir des relais extérieurs établis dans les régions d'Europe les plus concernées : espace balte, péninsule ibérique, Sud-Est européen, zone caucasienne.**

1.5 La mise en place d'un portail internet

L'Institut a toujours été attentif à assurer au mieux l'une des sur le missions que lui a confiées le Conseil de l'Europe, c'est à dire la circulation de l'information sur le programme des itinéraires culturels, en la mettant en perspective par rapport aux missions des Institutions européennes et à l'évolution de l'Europe au sens large. Durant l'année 2001, l'Institut a travaillé dans deux directions complémentaires :

- **l'optimisation de ses outils d'information** par le regroupement des informations diffusées dans trois cadres correspondants à des publics dont les besoins sont différents, mais s'appuyant sur le moyen de diffusion le plus rapide et le plus efficace, l'envoi par E-mail :
 - **1) une lettre d'information bimestrielle** (version française et version anglaise) destinée aux Institutions, aux membres des Comités, aux Représentants Permanents, aux membres du Conseil d'Orientation et du Conseil d'Administration et au Secrétariat (**Towernet E-mail Accès réservé – Restricted access**) qui analyse dans chaque numéro, de manière succincte, les axes de travail et la stratégie de l'Institut et propose par contre des dossiers d'informations et des rapports, sur demande. Quelques membres des Comités ont exprimé leur satisfaction, nous ont déclaré la communiquer à leurs collègues à l'intérieur des ministères et ont fait appel au service de demande de documents.
 - **2) une lettre d'information pluri-mensuelle** (en version bilingue) envoyée pour information au Conseil d'Administration de l'Institut et au Conseil d'Orientation des itinéraires (**Towernet E-mail news Club des Partenaires – Partners club**) destinée à toutes les personnes qui entretiennent des liens réguliers de travail avec l'Institut, ainsi qu'à des lecteurs concernés par nos activités. Chaque numéro analyse en détail un axe de travail, un cadre ou un thème d'itinéraire culturel, donne la liste des ouvrages entrés à la Bibliothèque, la liste des réunions auxquelles l'Institut participe et un ensemble d'informations sur la coopération européenne dans les disciplines et les domaines qui sont le plus directement liés aux itinéraires culturels (Patrimoine culturel, histoire, archéologie, expression théâtrale, arts visuels...).

- **3) Une lettre d'information journalière** (en version bilingue) envoyée pour information au Conseil d'Administration de l'Institut et au Conseil d'Orientation des itinéraires (**Towernet E-mail du jour – E-mail of the day**) destinée à toutes les personnes qui entretiennent des liens privilégiés de travail avec l'Institut (Conventions, travail d'ingénierie, préparation de colloques et de réunions, travail dans le cadre de programmes européens...). Ces deux dernières lettres ont été très chaleureusement accueillies et sont visiblement très utilisées par nos partenaires pour leur information propre ou pour la communication de leur propre travail. Elles constituent vraiment pour l'Institut un progrès pour un contact rapide et suivi en ce qui concerne les actions les plus lourdes. Elles ont enfin permis de mieux cerner les profils des utilisateurs (chercheurs, enseignants, opérateurs, administrations...) et donc de mieux préparer la structure de la base de données qui fera partie du site internet (voir ci-dessous).
- la mise au point **d'un site internet qui constitue une vitrine séduisante et conséquente sur le programme des itinéraires culturels et sur l'ensemble des activités de l'Institut, y compris la mise en ligne de la documentation et qui permette de créer des liens documentaires et fonctionnels avec nos partenaires.** La préparation de ce site s'est faite en complète interactivité avec les partenaires et les utilisateurs potentiels (Partenaires ayant signé des conventions, Centres de Culture Européenne français, espagnol et italien, Associations représentatives d'enseignants européens, Office Franco-Allemand de la Jeunesse... En effet, deux ateliers de formation action ont eu lieu (4 journées en juillet à Luxembourg et trois journées en août - septembre au Centre de Culture Européenne de Saint-Jean d'Angély). Ils ont permis de susciter un réseau qui mutualise le fonctionnement des sites de l'Institut et de ses partenaires, de faire une liste détaillée des besoins des uns et des autres, de structurer la base de données intranet commune à l'Institut et à ses partenaires et de créer le schéma fonctionnel du site (annexe 4). La Présidence luxembourgeoise a bien voulu accepter d'inclure un budget spécifique pour la phase de réalisation en 2002. **Le principal intérêt de ce site est de disposer d'une partie publique sous forme de pages statiques présentant un Atlas des itinéraires culturels, l'ensemble des missions de l'Institut et nos partenaires, des actualités générales, des réponses aux questions les plus fréquemment posées, ainsi qu'une boutique en ligne pour les conférences et stages, les services et la librairie de l'Institut. S'y ajoutera une base de données en intranet permettant à nos partenaires moyennant un code d'accès pour la consultation et l'entrée de données, de partager des informations privilégiées et de gérer des projets en commun.** De plus, les différents projets d'itinéraires virtuels dans lesquels l'Institut prend part en tant que partenaire conceptuel et financier : itinéraire de la pierre sèche, itinéraires du Sud-Est européen, programmes d'enseignement sur les parcs et jardins et le paysage, et peut-être itinéraire du baroque, seront ainsi mieux articulés avec le site principal.

Enfin, l'Institut a continué sa politique de coédition et de diffusion des ouvrages liés aux thèmes des itinéraires et aux secteurs d'activité de l'Institut, dans la mesure où il s'agit là non seulement d'une des missions du cahier de charges, mais aussi d'une source d'autofinancement qui génère de 40 à 50% de bénéfices et qui en fin d'année 2001 aura généré sur trois ans un revenu égal à une année de subvention du Conseil de l'Europe. Le travail le plus emblématique est constitué par la préparation **d'un guide des itinéraires transfrontaliers dans la Grande Région** qui est préparé en commun avec les Editions Guy Binsfeld, en français et allemand. Par ailleurs la mise en place d'un secteur librairie géré par l'Institut chez certains de nos partenaires doit aussi amplifier les revenus de ce secteur. C'est déjà le cas dans les Centres de Culture Européenne. Ce sera certainement le cas au Centre culturel des jardins et du paysage de Terrasson, au Centre Johannique de Domremy et dans le centre multimédia de l'Association portugaise des Amis de Saint-Jacques de Compostelle.

2. MISE EN ŒUVRE DU CAHIER DES CHARGES

2.1 Suivi des itinéraires culturels élus

Nous ne reviendrons pas sur le travail d'information dont les données ont été développées au point précédent, mais nous insisterons seulement sur les faits les plus marquants pour les itinéraires déjà élus.

Itinéraires de pèlerinage

Le travail engagé sur le thème des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle se poursuit selon les indications déjà apportées l'an passé : approche pluri disciplinaire avec des experts diversifiés qui seront réunis en février prochain à Luxembourg, mise en place d'un site d'interprétation pilote dans l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe en Charente, participation à la mise en place de la médiathèque virtuelle Saint Jacques de Compostelle avec la Région Poitou-Charentes, participation à la préparation d'un cadre de projet pour 2004 avec un colloque scientifique préparé par différentes universités européennes coordonnées par l'Université de Besançon et d'une exposition éclatée en Europe sur le personnage de « Léon de Rosmital, pèlerin, ambassadeur, européen » et son parcours de Prague à Saint-Jacques de Compostelle, accueil de jeunes Européens dans le cadre du programme Volonjacières.

De grandes avancées ont été faites sur l'itinéraire de la Via Francigena à la suite du travail de coopération entrepris avec l'Association du même nom. Outre l'édition de deux vade-mecum, un cadre de balisage européen dérivé de celui qui a cours pour Saint-Jacques a été accepté par le Secrétariat.

Habitat Rural

Les deux programmes Culture 2000 auxquels nous participons devraient permettre à l'Institut de continuer à développer des actions de formation et de sensibilisation dans ce domaine. En juillet prochain un site sur les bâtis en pierre sèche relié au site de l'Institut sera présenté en Espagne. Le Luxembourg accueillera aussi un séminaire sur la sensibilisation des habitants en 2003.

Le Baroque

Nous avons déjà indiqué que depuis deux ans, nos partenaires hongrois de Conférence Tours ont organisé huit réunions dans différentes villes hongroises pour effectuer une mobilisation d'experts, d'opérateurs et d'élus. Lors de la conférence finale à Budapest, des experts et des opérateurs sont également venus présenter un bilan du travail entrepris en Savoie française, à Malte, en République Slovaque et en Lituanie.

L'Institut a préparé en tant que coordinateur une réponse à un appel d'offres européen dont la présentation générale est donnée en annexe 1.

Parcs et Jardins et Paysage

Le programme COMENIUS intitulé « Poliphile ou l'Europe des jardins » continue de susciter un grand intérêt de la part des écoles européennes impliquées en France, Belgique, Allemagne et Grande-Bretagne, écoles qui ont été rejointes par un établissement de Milan et seront rejointes pour la troisième année du programme par la Lituanie. **Pratiquement trois mille élèves y participent.** Un site internet a été ouvert à la Direction de la culture de la Province de Namur pour informer le public de l'évolution du projet. Les classes culturelles de Trielle sur le thème du paysage se sont poursuivies avec un succès grandissant et nous avons déjà commenté en partie l'importance des coopérations engagées entre architectes paysagistes de l'Est et de l'Ouest de l'Europe et la préparation d'actions de formation à Trielle. Ce cadre de travail s'implique de plus en plus fortement dans la promotion et l'illustration concrète des recommandations de la Convention Européenne du paysage.

Arts vivants, identité européenne

Tout en confortant la venue des pays fondateurs aux rencontres Théâtrales de Bussang, le cadre européen s'est élargi en intégrant des membres anglais et croates. Un rapport de bilan des premières années a été réalisé par l'Institut. Dans l'activité annuelle désormais régulière que sont les Rencontres de Bussang, les Rencontres de

mai 2001 ont été un succès : 12 groupes de jeunes de 9 pays différents (avec pour la première fois un groupe hongrois), leur encadrement et l'équipe européenne des Théâtrales, au total 150 personnes, se sont retrouvés pendant quatre jours pour échanger, à travers le travail théâtral, leurs cultures et leur manière de voir le monde. Les nouvelles Rencontres, pour mai 2002, sont en préparation. L'équipe d'organisation aimerait bien cette année accueillir un groupe de Scandinavie, un territoire de l'Europe qui jusqu'à présent ne s'est pas retrouvé à Bussang. Les contacts sont en cours. Dernière réalisation : des Rencontres d'un nouveau type sur le thème de « la frontière ». Elles sont l'aboutissement d'un projet qui a mûri pendant trois ans. Il a fait l'objet d'une réflexion commune entre l'association et les participants de Bussang, de séminaires de travail du groupe de réflexion et d'orientation de l'association à l'Abbaye de Sylvanès et à Porto, d'une première expérimentation à petite échelle entre Allemands et Français à Bouxwiller en Alsace. Les premières Rencontres « frontière » en vraie grandeur se sont déroulées à Veria (Grèce du nord) en août 2001, organisées en collaboration entre les Théâtrales et le Centre Culturel de Veria, avec le soutien de la mairie de Veria et du Ministère de la culture grec. Les groupes invités venaient de Grèce, de Turquie, de Fyrom, de Chypre et de Roumanie, au total une quarantaine de jeunes. L'organisation de ces Rencontres est calquée sur le modèle de celles de Bussang : un temps court (quatre jours) et intense, et la médiation de l'outil théâtral. Mais, alors que les Rencontres de Bussang sont centrées sur la pratique du théâtre et le sens qu'elle a pour les jeunes, les Rencontres « frontière » font du temps théâtral davantage l'occasion pour les jeunes de s'exprimer sur le thème, particulièrement sensible dans cette région des Balkans. Ce fut un moment fort, où l'on n'a pas cherché à gommer différences, contradictions, tensions, douleurs, mais qui était au-delà de cela le temps d'un espoir partagé. Un autre projet est en cours de réalisation, pour d'autres Rencontres « frontière », entre les Théâtrales et le Théâtre pour la Jeunesse de Split (Croatie), animé par Goran Golovko. Le Groupe de réflexion et d'élaboration s'est réuni à cet effet à Split en octobre 2001. Le projet prévoit l'organisation de rencontres à Hvar (Croatie) à l'automne 2002, avec des groupes venant de Slovénie, de Hongrie, de Bosnie, de Croatie, d'Autriche et d'Italie du nord.

Après la réunion importante du réseau des Centres d'Art d'Europe l'an passé qui a rassemblé une quarantaine de centres de France, Autriche, Allemagne, Belgique, Espagne, Luxembourg, Suède, Italie, Pologne, République Tchèque, République Slovaque, Hongrie, Roumanie, Ukraine, un projet d'exposition basée sur l'échange et la complémentarité est à l'heure actuelle préparé sous la coordination du Casino Luxembourg pour une réponse à l'appel d'offres Culture 2000.

Architectures militaires fortifiées

Le colloque tenu l'an passé à Bourglinster dans le cadre d'une convention entre l'Institut et l'état français est suivi de la préparation des Actes qui fait l'objet d'une nouvelle convention pour 2002. **L'itinéraire d'interprétation de la forteresse de type Vauban à Alba-Iulia en Roumanie** a été inauguré cette année.

Fêtes et rites populaires

On peut dire qu'au cours de l'année 2001 l'événement le plus médiatique et le plus visible de l'action de l'Institut a été constitué par l'exposition « **Le Temps et les jours. Fêtes et Rites : un patrimoine commun de l'Europe** » conçue par Mme Anne-Marie Simon et présentée au Musée Benaki à Athènes en février et dans les locaux du Conseil Général du Bas-Rhin à Strasbourg en juin-juillet à partir d'un financement du Ministère de la Culture Grec, du Département du Bas-Rhin et du Ministère de la Culture du Luxembourg, complété par un apport financier et matériel de l'Institut et une participation de musée hongrois. Pour reprendre les termes du communiqué de presse : « Pour cette exposition, nous avons pris comme point de départ les mêmes principes que ceux mis en œuvre aujourd'hui dans les centres d'interprétation. Elle est destinée à être un outil de sensibilisation ouvert au grand public, et accessible au jeune public. Le travail effectué ne recherche pas la simplification, mais il essaie de proposer plusieurs niveaux de lecture, afin de permettre des recherches personnelles aux visiteurs qui le souhaitent, ou des démarches pédagogiques aux responsables d'éducation. Destinée à séduire, mais aussi à solliciter la curiosité d'un large public, l'exposition ne doit pas décevoir pour autant le connaisseur ou l'amateur éclairé. » La lecture de la presse ainsi que les réactions des commanditaires et du public laissent à penser que ce but a été atteint et que le message d'un patrimoine commun à l'Europe a été rendu particulièrement concret. L'exposition a été complétée en Grèce par un séminaire scientifique.

Itinéraire du livre

Cet itinéraire a été élu en 1999. Il est destiné à mettre en valeur le patrimoine culturel européen dans le domaine du livre comme véhicule d'échanges et de développement social, économique et culturel. Une première fiche-bilan a été préparée par ses promoteurs. Elle est donnée en annexe 3.

Itinéraire des Retables Brabançons

Pour la seconde année, une action a reçu la mention « Dans le cadre des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ». Il s'agit d'un séminaire qui s'est tenu au Musée du Louvre à Paris en mai dernier.

Itinéraire des Lumières du Nord

Des contacts réguliers ont été entretenus entre les promoteurs de cet itinéraire et l'Institut. L'Institut a finalisé cette année la traduction en français des textes du site internet de présentation de l'itinéraire.

2.2 Travail en direction des jeunes Européens

Nous avons déjà donné de larges informations sur cet aspect de plus en plus important du travail de l'Institut dans le cadre de l'examen des thématiques les plus concernées : parcs et jardins et paysage (**3000 jeunes Européens concernés depuis deux ans**), arts vivants, identité européenne (**plus d'un millier de jeunes concernés depuis sept ans**). Nous souhaitons insister sur les rencontres de citoyenneté européenne réalisées par les Centres de Culture Européenne avec le partenariat de l'Institut. Il s'agit là de **plus de mille cinq cents jeunes, d'une centaine d'enseignants** français, italiens, espagnols, allemands, roumains, ukrainiens, hongrois... à qui ont été présentés depuis deux ans par l'Institut les valeurs et les cadres de travail des Institutions européennes dans le domaine de la culture, ainsi que les thèmes des Itinéraires culturels. De l'ensemble de ces interventions est né un véritable réseau d'établissements scolaires qui reste en relation continue avec l'Institut et prépare des échanges sur des thématiques d'itinéraires : les itinéraires de pèlerinage, les langues européennes, le livre et l'écrit, la lecture européenne de la ville, le Danube, les parcs et jardins... De plus, à l'égal de ce qui s'est produit pour la mise en place de l'itinéraire de la langue castillane, l'Institut, en collaboration avec les Centres de Culture Européenne, cherchera à établir un centre dans chaque région européenne qui souhaite mettre en place un nouveau thème d'itinéraire, ou qui souhaite participer aux cadres existants. Il s'agit là d'une illustration éclatante de la capacité de l'Institut à promouvoir le respect des valeurs démocratiques et le dialogue interculturel.

2.3 Travail sur l'interprétation et la médiation du patrimoine

Après le premier séminaire sur les fortifications et la lecture européenne de la ville, l'Institut a poursuivi ses contacts avec le Ministère de la Culture français afin d'en publier les résultats comme première approche méthodologique à la médiation européenne du patrimoine et préparer une seconde étape comparative entre six villes européennes qui constituerait le deuxième volet de l'approche méthodologique concrète qui est réclamée par de nombreux pays.

2.4 Formation

Le travail d'accueil de stagiaire a été suspendu dans l'attente de la décision concernant le rapport d'évaluation. Par contre, la préparation de cet accueil pour 2002 a repris et dès le début décembre trois stagiaires du DESS

« Chef de projet européen » commencent à travailler à Paris sur les projets jacquaires. Nous avons déjà évoqué l'accueil d'un stagiaire bulgare. Là aussi, les démarches administratives ont abouti.

Par contre, nous n'avons pas pu encore commencer la mise en pratique de sessions de formation sur la méthodologie des itinéraires, de la médiation et de l'interprétation européennes du patrimoine culturel et naturel que nous avons envisagée l'an passé. Nous avons seulement pu mesurer à nouveau la demande en intervenant ponctuellement à la demande de différentes structures : Fédération Française du Paysage, Conseil Régional Rhône-Alpes, Centre Commingeois pour l'Europe, Association Alpes de Lumière...

Des propositions sont en cours d'élaboration. Elles rentreront dans le cadre de la stratégie générale définie pour 2002 (voir point 4).

2.5 Travail méthodologique

On peut considérer que le travail entrepris avec le Ministère de la Culture français constitue une illustration de la capacité de l'Institut à concevoir des actions concrètes aboutissant à des recommandations méthodologiques, mais il semblerait important de présenter au Secrétariat du Conseil de l'Europe, mais surtout aux pays membres de véritables bilans détaillés de la méthodologie des itinéraires qui leur permettent de mieux saisir la pertinence des actions mises en œuvre. Les réunions du Conseil d'Orientation sont le plus souvent trop courtes et leur ordre du jour trop chargé pour une véritable discussion méthodologique. Une telle présentation a d'ailleurs été recommandée par les experts responsables de l'évaluation.

C'est pourquoi l'Institut suggère qu'une réunion du Conseil d'Orientation, élargie aux Représentants Permanents les plus concernés soit organisée durant l'année 2002 pour une présentation par l'Institut du bilan méthodologique de trois grands cadres de travail et que cette réunion serve également à préparer le contenu méthodologique de l'Accord élargi : celui des « Théâtrales des jeunes en Europe » pour lequel l'Institut a déjà piloté une analyse qui s'est traduite par la rédaction d'un document de 150 pages intitulé « Les Théâtrales des jeunes en Europe. Synthèse des activités de l'association établie en vue de l'évaluation demandée par l'Institut européen des Itinéraires culturels » et celui des parcs et jardins et du paysage, qui avait d'ailleurs été retenu en 1993 comme un cadre d'exercice méthodologique. De plus l'évaluation de l'action menée dans le cadre de l'itinéraire de l'Influence monastique, le « Collège de la citoyenneté européenne », devait faire l'objet d'une évaluation dans le cadre du même exercice méthodologique. L'Institut demande au Conseil d'Orientation de suggérer au Conseil de l'Europe de dégager un budget complémentaire pour que cette évaluation soit conduite par un expert qui travaillerait en étroite collaboration avec l'Institut qui a préparé et conduit les dernières sessions du collège.

L'intérêt de cet exercice de présentation méthodologique serait d'autant plus grand durant la préparation de l'Accord partiel pour faire la démonstration de la pertinence de certaines approches et de certains montages opérationnels pour les pays membres et plus particulièrement pour les nouveaux pays, données qui sont tout à fait spécifiques du cadre de travail de l'Institut sur les itinéraires culturels et qu'il permettra d'envisager de quelle manière un Conseil d'Orientation pourra se mettre en place également dans le cadre de l'Accord.

2.6 Analyse des nouvelles propositions

Comme les années précédentes, de nombreuses propositions ont fait l'objet d'un travail d'accompagnement de l'Institut. Le deuxième document présenté au Conseil d'Orientation développe plus largement l'état d'avancement de certaines d'entre-elles. Durant l'année 2001, peu de propositions nouvelles sont apparues. Il s'est plutôt agi de suggestions d'actions susceptibles d'entrer dans des cadres existants ou en cours de préparation (fortifications, patrimoine industriel, paysage...) La proposition d'une **route du papier** qui est arrivée récemment de la part d'un opérateur catalan méritera certainement d'être évaluée à la fois par rapport à l'itinéraire du textile et à celui du livre et par rapport au cadre général « Société et Patrimoine industriel ».

2.6 Campagne du Conseil de l'Europe

Pour l'Institut les actions entrant dans le cadre de la Campagne « L'Europe, un patrimoine commun » se sont poursuivies effectivement jusqu'à l'ouverture de l'exposition « Le Temps et les jours ». Un rapport détaillé des actions avec de nombreuses annexes (calendrier des actions, programmes, coupures de presse, contributions financières aux actions...) a été remis au Secrétariat. Nous ne retiendrons dans ce rapport que deux faits marquants : **la masse financière générée et la continuité des programmes mis en œuvre.**

L'ensemble des financements apportés par le Conseil de l'Europe pour la Campagne (220.000 FF) ont été utilisés pour l'ensemble des missions et pour les réunions de préparation des actions entreprises et la part de l'apport de l'Institut a été présenté pour chacune d'entre-elles. Les budgets détaillés de certaines opérations lourdes (colloques, exposition...) ont été également fournis au Secrétariat. Le résumé financier est éclairant :

- apport de l'Institut pour les actions : 430.000 FF (soit un financement propre de 200.000 FF en plus de la contribution du Conseil de l'Europe) ;
- apport du Grand-Duché de Luxembourg : 630.000 FF et la réalisation de la signalétique des villes de Sibiu et Alba-Iulia ;
- apport des Ministères de la Culture et des Affaires Etrangères français : 285.000 FF ;
- apport du Ministère de la Culture grec : 300.000 FF ;
- apport du Département du Bas-Rhin : 400.000 FF
- apport des ministères de la Culture et de l'Aménagement du Territoire roumains : 100.000 FF
- apport des partenaires conventionnés de l'Institut : 1.681.000 FF
- apport de sponsoring : 46.500 FF

Soit un budget global généré de 3.872.000 FF, non compris les prestations en nature et le coût de conception et de réalisation des panneaux pour les itinéraires de Sibiu et Alba-Iulia.

Au delà des chiffres, l'Institut est particulièrement heureux que cette occasion spéciale ait rendue possible l'accélération de certaines actions ou l'engagement de nouvelles qui, étant inscrite dans le cadre de la Campagne, ont intégré et gardé depuis l'esprit « patrimoine commun » de leurs origines. Il en est de même du renforcement des réseaux porteurs d'actions qui se sont renforcés ou créés à cette occasion.

Ce qui veut dire que l'Institut contribuera à développer pour ce qui le concerne l'élan exceptionnel donné à un concept patrimonial fondé sur le partage des valeurs, l'échange interculturel, la coopération transfrontalière, l'implication forte de la société civile et la recherche de la composante mémorielle.

Enfin, le cadre de réflexion – action généré par la Campagne a permis à l'Institut de mieux regrouper ses actions et de mieux analyser ses publics. Une des principales conséquences en est la meilleure approche des outils d'information mis en œuvre.

ANNEXE 1

Présentation du projet sur un itinéraire virtuel du Baroque européen

B@rocco

Le Baroque dans tous ses états

Introduction

L'intérêt pour le thème du Baroque a suscité de nombreuses initiatives régionales et nationales, voire même transfrontalières (par exemple l'Année du Baroque en Europe Centrale). Elles ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Conseil de l'Europe qui en 1987 leur a donné le label d'itinéraire culturel européen. Depuis 1997, l'Institut Européen des Itinéraires culturels a contribué à mettre en réseau de manière opérationnelle tous les acteurs concernés. Une série de huit réunions qui se sont déroulées durant le millénaire hongrois (200-2001) dans un ensemble de villes de Hongrie, de Roumanie, de Slovaquie, ainsi qu'en Serbie ont conclu à la nécessité impérieuse de créer un itinéraire virtuel destiné à donner au grand public un éclairage nouveau à cette période de l'Europe où une forme originale de pensée appuyée sur un patrimoine commun diversifié, religieux, savant, esthétisé, mais aussi populaire et festif s'est répandue dans l'ensemble du territoire européen.

Buts

Ce projet cherche à atteindre quatre buts principaux :

Offrir une lecture globale et diversifiée de ce moment clef de l'histoire de l'Europe. Le Baroque se présente en effet non seulement comme une esthétique structurante de l'Europe des 17^{ème} et 18^{ème} siècles (qui trouve encore des échos aujourd'hui en tant que style), mais il concerne de plus la quasi-totalité des territoires européens, des villes aux villages et aux territoires reculés des montagnes, de la Méditerranée à la Baltique, du monde latin au monde slave. De plus, cette esthétique se décline sur plusieurs modes d'expression et dans différentes disciplines par le biais d'un phénomène de ré-appropriation locale qui donne naissance à des courants distincts, géographiquement identifiables.

Donner à comprendre les modes d'échanges dans un continent qui se restructure à la fois sur le plan religieux, politique, artistique et scientifique. C'est en effet un ensemble d'hommes du Baroque qui voyagent à la suite de l'Eglise romaine, un peu comme des missionnaires du savoir-faire architectural, artisanal ou musical, changeant, à l'égal de la Renaissance, les proportions des villes, les modes de relations entre les habitants, comme la perception de l'espace et du temps.

Permettre de redécouvrir le Baroque des Pays d'Europe centrale et Orientale. Ce n'est en effet pas un hasard si après 1989 une des premières initiatives communes aux pays de l'ancien Empire Austro-Hongrois – mais aussi des Pays Baltes, ceux de l'ancien Grand-Duché de Lituanie (Lituanie, Pologne, Belarus) – ont lancé des initiatives muséographiques communes et si l'effort de restauration du patrimoine a souvent d'abord porté sur le patrimoine religieux et civil baroque.

Contribuer au dialogue inter religieux. Un tel itinéraire virtuel doit en effet retracer l'histoire des ruptures et des continuités qui ont conduit l'Europe de la Réforme à la Seconde Réforme ou Contre-Réforme.

Objectifs

Pour le grand public : Présenter le Baroque dans ses ensembles et dans ses espaces. Il s'agit en effet, au travers de la création d'un site internet fonctionnant comme portail à l'intérieur du site consacré aux itinéraires culturels européens, d'apporter une valeur ajoutée aux présentations locales et aux bases de données photographiques déjà existantes, en proposant des problématiques historiques et sociales fortes et compréhensibles,

en évitant ainsi l'écueil d'un itinéraire purement descriptif. Pour les chercheurs : Une efficacité scientifique. Il s'agit de mettre en relation de manière permanente grâce à un espace informatique commun les dizaines de partenaires de l'Institut qui travaillent partout en Europe sur la thématique du Baroque (universitaires, centres de recherches et de documentation, experts, artistes, responsables du patrimoine des collectivités territoriales, opérateurs artistiques, opérateurs touristiques), à travers la constitution d'une base de données. Générer des retombées économiques et touristiques. Il existe en Europe de nombreuses initiatives de développement local qui sont fondées sur le patrimoine baroque. Mais elles restent souvent isolées, sans offrir aux professionnels du tourisme de véritables produits, actualisés à partir de l'évolution des offres et de l'actualité des événements.

C'est pourquoi l'itinéraire comprendra deux niveaux d'accès :

Un niveau d'accès grand public qui s'inscrit dans une démarche de découverte ludique, pédagogique et touristique fondée sur une valorisation de l'Europe vécue dans son unité et sa diversité. Un espace spécifique pour les jeunes Européens sera articulé à un CD-ROM. Un niveau d'accès scientifique. Il s'agit, à travers l'élaboration d'une base de données de type intranet régulièrement réactualisée, de mettre en relation opératoire les « professionnels » du Baroque.

Résultat attendu

Le résultat prévu pour la durée d'un an consiste d'abord en l'élaboration des concepts, l'établissement du plan du site et la structuration de la base de données. A la fin de cette première année seront présentées les pages statiques constituant les parcours, le CD-ROM et ses articulations au site, ainsi que la base de données d'actualités, et des propositions touristiques. Le projet lui-même s'inscrit dans une logique de longue durée, la mise en réseau des différents acteurs devant aussi conduire à la conclusion de nouveaux partenariats permettant au site de s'enrichir.

Approches et méthodes - Partenaires

Les itinéraires étant des cadres de travail pluridisciplinaire le projet associera dans toute l'Europe, outre les responsables des structures partenaires, des représentants du monde universitaire, du monde artistique, du monde des musées, ainsi que des opérateurs spécialisés dans le tourisme culturel et tout particulièrement des responsables du tourisme et du patrimoine des régions concernées. Y seront associés également dès le départ plusieurs spécialistes de la communication et du multimédia ayant déjà travaillé dans un cadre européen. Participeront également de manière ponctuelle deux représentants de la Commission, ainsi qu'un représentant de l'UNESCO et un de l'Union Latine. Une réunion test fondée sur des ateliers de discussion et de manipulation comportant des journalistes de la presse artistique et touristique, des enseignants et des élèves de deux nationalités (français et hongrois) du niveau lycée sera également organisée.

Lieux et dates

Une première réunion à Luxembourg (mois 1) aura pour objet une analyse des contenus existants avant de se livrer à une recherche de contenus nouveaux à laquelle chacun apportera ses compétences propres. A l'issue de cette réunion sera constitué un Comité Scientifique de 5 personnes indépendantes des structures des co-organisateurs et un Comité Technique de 3 personnes également indépendantes des structures des co-organisateurs qui se réunira en France entre le mois 2 et le mois 4 pour valider la structure du projet. A mi-parcours du projet (mois 5 ou 6) sera organisée en Hongrie une réunion test avec des journalistes, des enseignants et des élèves mentionnée plus haut. A l'issue de cette réunion sera constitué un Comité d'utilisateurs de 5 personnes constitué de médiateurs et de pédagogues qui suivra régulièrement la phase de réalisation et participera à un atelier restreint qui sera organisé en France, ceci en présence de représentants des Comités scientifique et technique dûment mandatés... Une réunion finale de présentation du site en circuit local et du CD-rom, suivie d'ateliers sera organisée à Bruxelles (mois 11). Les dernières finalisations ainsi que la rédaction du rapport final et que la présentation des perspectives à long terme auront lieu au mois 12 au Luxembourg à l'issue duquel le site sera mis en ligne. Le travail de conception, de documentation et de rédaction sera réalisé et coordonné par les co-organisateurs qui travailleront de manière interactive par communication informatique avec les réalisateurs.

ANNEXE 2

Liste des partenaires du projet HESTIA

The Institute of Theoretical and Applied Mechanics – Advanced Research Centre for Cultural Heritage Interdisciplinary Projects (ITAM – ARCCHIP), an Institute of the Academy of Sciences of the Czech Republic (ASCR) - ASSOCIATION PORTA SPECIOSA – APS Hungary, Department of Urban and Regional Planning and Development, School of Architecture, Faculty of Technology Grèce, The University of Economics in Prague (VŠE) – the Faculty of National Economy, Department of Public Administration and Regional Development, Czech Republic, Restrade AB Sweden, University of Florence, Faculty of Architecture, Department of Technology of Architecture and Design P. L. Spadolini Italy, The National Trust of Slovakia for Historic Places and Landscapes Foundation, The National Trust of Slovakia for Historic Places and Landscapes Foundation, The Faculty of the Built Environment of the Dublin Institute of Technology Irlande, the Institute for the Protection of Cultural Heritage of the Republic of Slovenia, The Institute of Theoretical and Applied Mechanics – Advanced Research Center for Cultural Heritage Interdisciplinary Projects (ITAM – ARCCHIP) is an institute of the Academy of Sciences of the Czech Republic (ASCR), the Faculty of Journalism and Mass Communication (FJMK), Sofia University, the University of Bamberg, IABD (Institute of Archaeology, Bauforschung, and Conservation of Monuments and Sites) Germany, the Community Policy Research Ltd, Nottingham UK.

ANNEXE 3

Itinéraire culturel du livre

Le projet d'*Itinéraire culturel du livre* – lancé à l'initiative du Conseil de l'Europe dans le cadre de son programme *Routes culturelles* – est piloté conjointement par le Consortium of European Research Libraries (CERL), l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) et l'Institut d'histoire du Livre (Lyon).

L'objectif de l'itinéraire culturel du livre est de mettre en valeur le patrimoine culturel européen dans le domaine du livre comme véhicule d'échanges et de développement social, économique et culturel. Le monde du livre offre, en effet, un thème accessible à un large public de tous âges par le biais d'actions pédagogiques, d'expositions, de recherche, de publications diverses et de tourisme culturel.

L'*Itinéraire culturel du livre* fait appel à l'expertise de nombreux spécialistes européens pour l'élaboration d'itinéraires régionaux, nationaux, voire internationaux. Un premier itinéraire existe pour la région d'Emilia-Romagna (Italie) sous la direction de la *Soprintendenza per i beni librari e documentari* de Bologne. D'autres sont projetés pour l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne.

Pour garantir la qualité des informations qu'elle souhaite disséminer, l'*Itinéraire culturel du livre* s'appuie sur une base de données constituée à partir d'un questionnaire qui a été disséminé auprès de quelque 300 musées, bibliothèques et autres lieux en Europe où un large public peut se familiariser avec le patrimoine livresque européen à travers des expositions permanentes ou temporaires. La vocation de cette base de données est à la fois de promouvoir l'histoire du livre et de l'imprimerie comme domaine de tourisme culturel et d'offrir aux chercheurs un profil détaillé des collections patrimoniales des diverses institutions actives dans ce domaine. Hébergée par l'Ensib, elle contient actuellement 155 notices (un taux de réponse au questionnaire de l'ordre de 50%). Grâce à une collaboration avec le National Printing Heritage Trust (R.-U.) il atteindra les 200 très bientôt. La base sera rendue public en janvier 2002 sur les sites web du CERL et de l'Institut d'histoire du livre. La composition de la base, pays par pays est la suivante :

Allemagne	25	Belgique	10	Espagne	10
Autriche	2	Danemark	2	Estonie	1

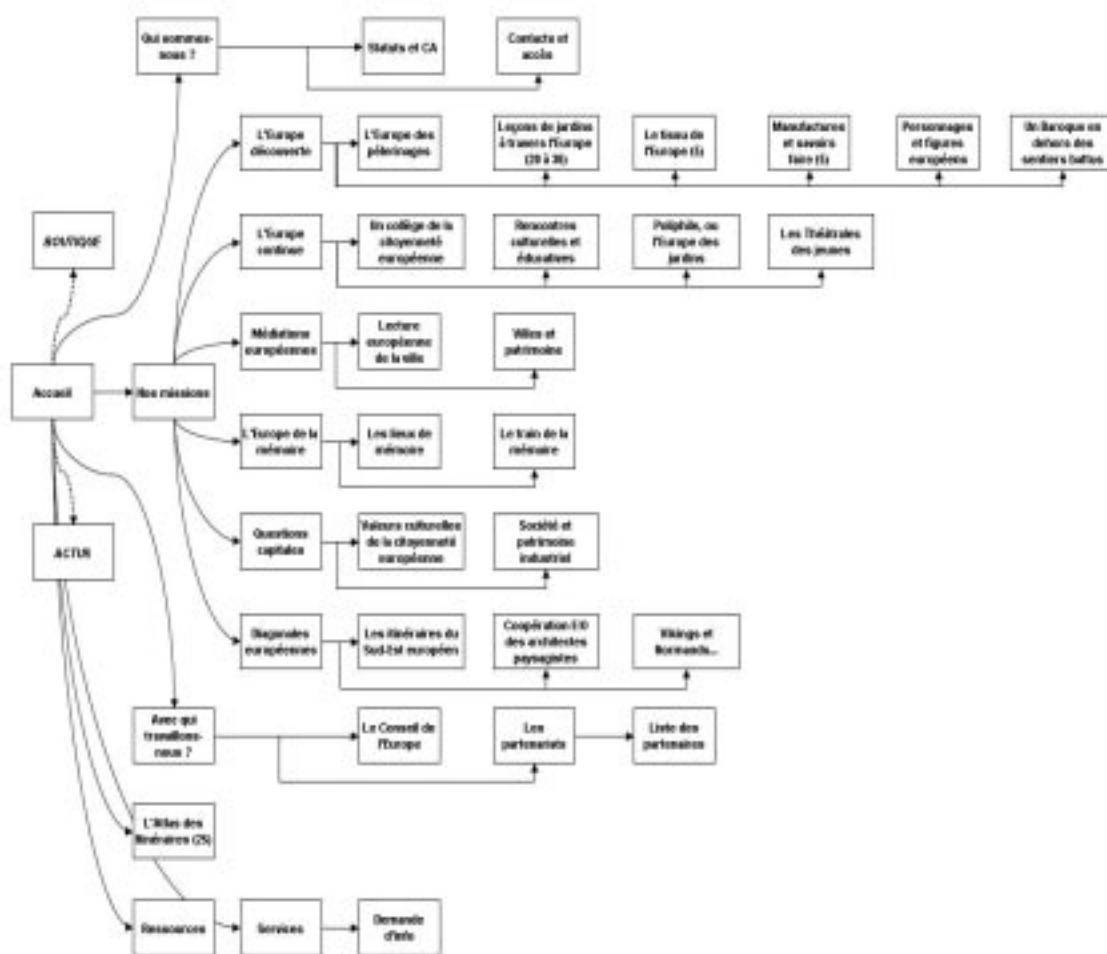
France	38	Pays-Bas	20	Suisse	6
Grèce	2	Pologne	4		
Irlande	1	Royaume-Uni	14	Total :	155
Italie	18	Suède	2		

La prochaine étape de l'élaboration de ce projet sera de rendre accessibles par le biais d'une interface commune la base de données et les itinéraires régionaux actuellement existant ou en cours de réalisation. Parmi les projets d'itinéraire qui ont été proposés : les bibliothèques du chemin de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), le monde du livre à Londres, le livre en Écosse (R.-U.), le livre en Rhône-Alpes et le Forez janséniste (France).

Renseignements : Alan Marshall, Musée de l'imprimerie, 13 rue de la Poulallerie, 69002 Lyon, France. Tél. : +33 (0)4 78 37 65 98. Mél : marshall@enssib.fr

ANNEXE 4

Projet de site web de l'Institut - Schéma partiel partie publique



VI.

Participations luxembourgeoises à l'étranger

1 Présence culturelle luxembourgeoise à l'étranger en collaboration étroite avec nos Ambassades bilatérales

■ Architecture

Autriche:

L'exposition consacrée à l'architecture luxembourgeoise au siège de la compagnie d'assurances « Wiener Städtische » a connu un franc succès. MM. Adolphe Stiller et M. Michel Petit ainsi que Mme Marianne Brausch ont été les commissaires de cette exposition. Ils ont fait des recherches approfondies et complété ainsi l'histoire de la scène architecturale au Luxembourg. Le résultat impressionnant de tous ces efforts est notamment consigné dans un volumineux catalogue que nous avons fait publier en allemand et en français et dont le tirage est pratiquement épuisé.

■ Arts plastiques, histoire et artisanat d'art

Autriche:

01/02 Inauguration de l'exposition Marc Frising (Druckgraphik) à la *Kleine Galerie* à Vienne.

Oct-Nov Les artistes Marc Henri Reckinger et Patrick Meyer ont exposé leurs œuvres au Centre Culturel de **Mattersburg** (Burgenland).

07/12 Inauguration à **Judenburg** (Styrie) d'une exposition d'œuvres de Mme Cécile Berchem (peinture) et de notre ancien collègue M. Raymond Petit (sculptures). Judenburg est jumelée à Niederanven.

07/12 Inauguration à **Linz** de l'exposition « L'Effet Larsen : Processus de Résonances dans l'Art Contemporain », un projet de coopération entre le *O.K. Centrum für Gegenwartskunst* de Haute-Autriche et le Casino/Forum d'Art Contemporain du Luxembourg.

Chine:

C'est dans le cadre de l'Accord culturel entre la République populaire de Chine et le Grand-Duché de Luxembourg que notre pays, avec le concours de son Ambassade à Beijing, a organisé la plus vaste exposition de peintures luxembourgeoises jamais présentée à l'étranger. Constituée de 140 œuvres réalisées par une trentaine de peintres luxembourgeois, l'exposition « Collection du Musée national d'histoire et d'art du Grand-Duché de Luxembourg, Peintures luxembourgeoises (1839 - 1939) » a eu lieu au Musée du Millénaire à Beijing du 20 septembre au 17 octobre 2001. Ensuite, cette exposition a été montrée au Musée des Beaux-Arts à Shanghai du 30 octobre au 25 novembre 2001. La manifestation en question, une entreprise de grande envergure, a mobilisé beaucoup le Musée national d'histoire et d'art, plus particulièrement, sa Section des Beaux-Arts, son Service de Restauration et son Service de l'Inventaire. En Chine, l'exposition a connu un très grand succès. Le

Ministre de la Culture, Madame Hennicot-Schoepges, s'est rendue en Chine spécialement pour le vernissage à Beijing, le 20 septembre. Le Premier-ministre Monsieur Jean-Claude Juncker devait assister au vernissage à Shanghai, le 30 octobre. Il en fut empêché pour des raisons de santé.

Espagne:

- 1) Le 5 février, a eu lieu à la Galerie CC22 le vernissage d'une exposition de peintures par l'artiste luxembourgeois Gust Graas.
- 2) **ARCO-Madrid: participation de l'artiste Bert Theis (14-19 février)**
ARCO, grande foire internationale d'art contemporain de Madrid avait placé son forum sous le thème «Cutting Edge Belgium-Luxembourg». Bart de Baere, directeur adjoint du Museum Hedendagse Kunst de Gand avait sélectionné l'artiste Bert Theis pour représenter le Luxembourg. L'oeuvre retenue s'intitulait «A.Q.» et avait été produite par la Galerie Erna Hécey et montrée lors d'une exposition personnelle de l'artiste à Luxembourg
- 3) Du 16 mai au 3 juin a eu lieu l'exposition «**Claro que si ...**» à la Fondation Carlos de Amberes de Madrid. Jerry Frantz et Dany Prum, commissaires de l'exposition avaient sélectionné les artistes: Marie-Paule Feiereisen, Tina Gillen, Steve Kaspar, Yvan Klein, Anna Recker, Fernand Roda, Roger Wagner et Vera Weisgerber.

«Claro que si ...» résulte du choix personnel du duo d'artistes plasticiens Dany Prum et Jerry Frantz. C'est le pari de rassembler des représentants d'un art contemporain original luxembourgeois. Alors que chaque artiste choisi se démarque par une contribution individuelle, une parenté parmi les oeuvres sélectionnées est sensible: une parenté de qualité, certes, mais aussi une parenté d'approche, de réflexion, de ton voire d'humour. Un esprit commun d'observation réunit ces oeuvres qui se différencient par leur traitement plastique. Installations vidéo, sonores ou visuelles, photographies, peintures, dessins et objets mettent en image plusieurs faces de notre société.» (Marie-Amélie Kaufmann dans le catalogue de l'exposition)

Etats-Unis:

Les quinze pays de l'Union européenne ont présenté, pour la première fois dans un pays tiers, une exposition conjointe intitulée « Connecting Worlds : Contemporary Sculpture from the European Union ». L'exposition s'est tenue au Kennedy Center d'avril à août. Chaque pays a été représenté par deux sculpteurs. Pour le Luxembourg, les artistes choisis ont été Bertrand Ney et Danielle Wagener. La présentation de leurs oeuvres a été rendue possible par une contribution financière du Ministère de la Culture.

Lorsque l'exposition s'est achevée, les deux sculptures ont été offertes à des Universités qui ont des liens avec le Luxembourg. La sculpture « Connecting Worlds » de Bertrand Ney sera exposée à Texas Christian University qui possède une collection de livres luxembourgeois, tandis que la sculpture « L in L » de Danielle Wagener a été offerte à Miami University, Ohio.

Russie:

Une délégation de trois artistes luxembourgeois et d'une journaliste ont participé du 13 au 27 juillet 2001 à une exposition à Vologda, Vladirówka, dans le cadre d'un échange culturel organisé par le Centre Pouchkine de Luxembourg.

■ Cinéma/Photographie

Danemark:

Un festival de films programmé pendant le mois de novembre 2001 dans le cadre de la Cinémathèque de Copenhague a clôturé les manifestations culturelles francophones en 2001.

Etats-Unis:

En février, le film « Blue Arrow » a représenté le Luxembourg au Festival du film européen de Chicago. En octobre, le Luxembourg a présenté le film « l'Amour en suspens » au Festival du film de l'Union européenne de Washington. Ce même film a été présenté en novembre au Festival d'Ottawa ainsi qu'à Vancouver.

Italie:

17 février à la Galerie de la Fondation Marangoni de Florence: vernissage de l'exposition des photographes luxembourgeois Carole Chaine et Christian Mosar.

Comme en 2000 l'Ambassade a participé à l'organisation du «**Festival du Cinéma Francophone**» (2^{ème} édition). Le Luxembourg a été représenté par le film «L'amour en suspens» du réalisateur Herman van Eyken dont la production a été assurée majoritairement par la firme luxembourgeoise «SAMSA Production» et auquel ont participé un certain nombre d'acteurs et techniciens luxembourgeois. Le film a été montré les 21 et 25 mars 2001.

■ Conférences - Recherche

Espagne:

Il y a lieu de mentionner le projet de recherche: «Le Luxembourg sous la Monarchie espagnole (XVI^è et XVII^è siècles)» du Professeur Gilbert Trausch. Depuis près de 70 ans – depuis les travaux de J. Massarette – cette époque de notre passé a été négligée par nos historiens. La dispersion des sources (Luxembourg, Bruxelles, Espagne), les difficultés de la paléographie et les exigences linguistiques (connaissances de l'espagnol) offrent une part d'explication.

A la suite d'un désir exprimé par S.A.R. le Grand-Duc Jean, la partie espagnole a pris une initiative pour relancer la recherche dans ce domaine. Le projet a été retenu par l'accord culturel hispano-luxembourgeois.

■ Langue et culture luxembourgeoises

Espagne:

Le 7 mai, dans le cadre de la Visite d'Etat, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande Duchesse ont officiellement visité la Fondation «Charles d'Anvers», tout comme le Roi des Belges et la Reine des Pays-Bas l'avaient fait avant Elles.

A cette occasion, LL.MM. le Roi et la Reine d'Espagne ont accompagné le couple grand-ducal. La cérémonie débutait par un récital de la violoncelliste luxembourgeoise Françoise Groben, qui fut suivi par le vernissage de l'exposition «Codex Aureus: d'Echternach à l'Escurial»; à côté de l'original du Codex Aureus, l'exposition montrait diverses pièces, maquettes et facsimile d'autres manuscrits de l'Abbaye d'Echternach.

L'exposition, qui dura une semaine, a connu un grand succès parmi le public madrilène et a eu de bonnes répercussions dans la presse spécialisée.

A noter qu'à l'occasion de la visite grand-ducale, la Fondation «Charles d'Anvers» a procédé à la publication d'une série de brochures, dépliants et programmes d'excellente qualité.

France:

Les 8 et 9 mai la mission luxembourgeoise à Strasbourg a réalisé, conjointement avec le Ministère de la Culture et son Service des Sites et Monuments, une exposition dans le cadre d'une «journée portes ouvertes» au Bâtiment Louise Weiss (PE). Cette exposition s'est insérée dans une initiative de l'UE visant - au cours de l'année européenne des langues - à présenter les langues nationales des quinze Etats membres au public.

Il s'agissait d'une exposition en huit panneaux sur la langue luxembourgeoise ainsi que d'un «parlodrome» incorporant des enregistrements sur CD permettant, sur pression d'un bouton, d'écouter le «Lëtzebuergesch» en différents parlars de la grande région (Arelerland, Bitburgerland, Tréier, Diedenuewen) mais aussi de lieux d'émigration tels que la Transylvanie et les Etats-Unis. Les panneaux ont été conçus et produits par l'Agence Conny Scheel. De plus, M. Calteux a fait réaliser une stèle décorative et informative donnant les dimensions du pays et sa population, et qui reprend comme énoncé de présentation : «Lëtzebuergesch, eng Muselfränkesch Sprooch déi aus dem Bauch kënnt».

Russie:

Le 10 octobre 2001 MM. Henri Klees et Georges Wirtgen, de l'Institut Grand-Ducal, ont signé à Moscou, avec l'Université Linguistique d'Etat, une déclaration d'intention pour l'ouverture d'un centre pour la langue et la culture luxembourgeoises

■ Musique

Autriche:

Les « Solistes Européens Luxembourgeois » ont donné un concert au Centre Culturel de **Villach** (Carinthie) dans le cadre du festival prestigieux « Carinthischer Sommer ».

21/11 Sous le patronage de l'Ambassade a eu lieu un concert « Musik und Malerei » au *RadioKulturhaus* de Vienne. Leopold Hager dirigeait entre autres « Verklärte Nacht » op. 4, une œuvre illustrée par un cycle d'images de Gust Graas, en présence du peintre.

Chine:

Les préparatifs ont commencé fin 2001 pour organiser une tournée de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg en Chine pour 2003 ou 2004.

Danemark:

Dans le cadre d'un échange culturel, l'organiste luxembourgeois Maurice Clement a offert un récital à « Holmens Kirke » à Copenhague. Malgré le choix d'une journée de fin de semaine, le soliste a été accueilli avec enthousiasme par le public composé d'une centaine de mélomanes.

Espagne:

Le 6 mars, a eu lieu à la Fondation «Charles d'Anvers» un concert de musique de chambre par le «Trio de Luxembourg». Composé par un pianiste - Monsieur Romain Nosbaum - un violoniste - Madame Vania Lecuit – et un violoncelliste – Madame Catherine Garcia -, l'orchestre a interprété un programme de Schumann, Turina et Shostakovich devant une salle comble.

Etats-Unis:

L'Ambassade a participé à l'organisation de la tournée du violiste Romano Tommasini avec le « Philharmonische Streichtrio Berlin ». Le groupe s'est produit à Kansas City et Los Angeles et a rencontré un grand succès.

Italie:

Le week-end des **3-4 mars**, à **Osimo** (Région des Marches) concert donné le dimanche après-midi au théâtre «Nuova Fenice» par l'Orchestre Philharmonique des Marches sous la direction du chef luxembourgeois **Jean-Pierre Faber**, un ami de longue date. Le programme comprenait les concerts pour violon et pour piano de Tchaïkovsky.

Le **6 septembre**, au «Collegium Musicum» de la ville de **Latina**: concert de musique de chambre offert par le «**Trio Luxembourgeois**». Cette toute jeune formation se compose de la flûtiste Dahlia Scholl, de l'harpiste Geneviève Conter et du violoniste Joachim Kruithof, Néerlandais habitant le Luxembourg. Les artistes ont présenté deux autres concerts à Sabaudia et Priverno, également dans la région du Latium. Les coorganisateur de ces manifestations ont été la Région du Latium et le Ministère luxembourgeois de la Culture. De jeunes musiciens italiens se sont rendus quelques mois après au Grand-Duché pour y donner à leur tour quelques concerts de musique de chambre.

Du **18 au 25 septembre**, **Monsieur Marco Pütz**, compositeur et professeur au Conservatoire de Luxembourg, a pris part à la XXIVème édition du **Prix Valentino Bucchi** en qualité de membre du jury, professeur d'une «master class» et conférencier. J'ai participé avec M. Pütz, le dimanche 25 novembre, à la cérémonie de clôture en qualité d'invité d'honneur de la Présidente **Liliana Pannella**, qui m'a demandé de procéder à la remise des prix aux jeunes lauréats du concours, réservé en 2001 aux flûtistes, clarinettes et harpistes.

Malaisie:

Le pianiste luxembourgeois Jean Muller a offert deux récitals de piano à l'occasion de la célébration de notre Fête Nationale à Kuala Lumpur et à Bangkok.

■ Promotion du livre et des auteurs luxembourgeois

Espagne:

Le 22 novembre, la poétesse luxembourgeoise Anise Koltz a donné une lecture de poésies dans le cadre des «Mercredis de la Poésie», organisés par la poétesse espagnole Fina de Calderón au «Centro Cultural de la Villa» (cf. mon rapport du 4 décembre 2001).

Italie:

Le lundi, 26 novembre a été présenté, en présence de l'auteur, le livre de recueil de poésies «Le Paradis brûle» de Madame **Anise Koltz** contenant en outre la traduction italienne des poésies, effectuée par le poète Elio Pecora. Madame Koltz était accompagnée de M. Jean Portante, dont une partie des poèmes a aussi été traduite en italien et de Madame Maria Luisa Caldognetto, enseignante italienne à l'Ecole Européenne de Luxembourg, également traductrice d'Anise Koltz.

■ Théâtre

Belgique:

Vendredi 23 mars à 20h00 : « One Man Show à 7 » suivi d'un Concert Jazz.

Mercredi 21 novembre : Pièce de théâtre : « Les Affaires sont les Affaires » au Théâtre Saint-Michel, sous le thème du 80^{ème} anniversaire du Traité UEFL.

Samedi 15 décembre : Pièce de Théâtre : « Les Affaires sont les Affaires » au Théâtre de la Place à Liège, sous le thème du 80^{ème} anniversaire du Traité UEFL.

France:

Présence d'un spectacle francophone au Festival d'Avignon. « Oleanna » de David Mamet par le Théâtre du Centaure a été présenté durant le mois de juillet au Théâtre du Balcon.

2 La Biennale de Venise

Le Grand-Duché de Luxembourg a initié les travaux de préparation pour sa septième participation à la Biennale de Venise : la présence luxembourgeoise à l'une des plus importantes manifestations artistiques européennes est un signe de la volonté du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'assurer à notre pays une visibilité et une crédibilité internationales sur le plan artistique.

Nommée commissaire en juillet 1999, Madame Marie-Claude Beaud avait choisi d'inviter l'artiste Doris Drescher à représenter le Luxembourg à la Biennale 2001.

En juin, 'Beaux-Arts' dans son article sur la Biennale de Venise écrit le suivant:

«(...) Sous le titre éloquent de 'Casa Mia' (ma maison), elle (Doris Drescher) présente une impressionnante reconstitution visuelle et sonore d'une maison de plusieurs pièces dans laquelle le visiteur est accueilli comme un hôte. Après avoir découvert la cuisine, où se mêlent vrais et faux ustensiles ménagers, celui-ci est invité à déguster un café dans le living-room, avant de poursuivre son exploration des lieux jusqu'au jardin extérieur, évoqué par une lumière verte et un dispositif sonore approprié. Mais il n'a pas suffi à Doris Drescher de s'approprier l'espace en le meublant de canapés, tables, tapis, rideaux, comme chez elle. Elle a également installé tout au long du parcours des téléviseurs sur lesquels défilent en permanence les images de six courts-métrages réalisés spécialement pour cette exposition qui immerge le spectateur dans une atmosphère unique aux couleurs du monde enchanté de l'artiste.»

3 Germinations

Mis en place en 1981, Germinations était au départ une manifestation essentiellement franco-allemande. Cette grande Biennale s'est ouverte progressivement aux autres pays européens avec une première participation du Grand-Duché de Luxembourg en 1994 avec l'artiste Simone Decker.

Pour la XIIIe édition de Germinations, les organisateurs avaient décidé d'organiser cinq ateliers débouchant sur cinq expositions. L'artiste luxembourgeoise Michèle Walerich a été sélectionnée pour participer à l'exposition « Free ingress – establishing a scenario » à la Budapest Galéria en Hongrie.

4 Künstlerhaus Bethanien à Berlin: «Oh Pardon, sind Sie der Graf von Luxemburg?» (2-6 mars)

Durant quelques jours, l'artiste luxembourgeois Antoine Prum, résidant au Künstlerhaus Bethanien, a été en quelque sorte l'attaché culturel de son pays. Son lieu de travail, à savoir Bethanien, est devenu le support d'une présentation virtuelle et sculpturale de nombreuses facettes du Grand-Duché. Ce faisant, l'artiste s'est appuyé sur le rôle traditionnel du Luxembourg en tant qu'intermédiaire entre les cultures latine et germanique.

Dans l'optique de donner au projet une assise non seulement culturelle, mais également populaire, un certain nombre des événements ont eu lieu en dehors de l'institution de Bethanien. Ces spectacles, dont certains s'appuyaient sur la culture populaire au sens large, se sont produits dans des locaux spécifiques, adaptés à ce genre d'événements.

Ont participé à cette manifestation.: Georges Christen, Fausti, Camillo Felgen, Georges Hausemer, Roger Manderscheid, Guy Schons e.a.

5 Pinacothèque d'Athènes: «Mythologie 2001» (7 mars-30 avril)

En novembre de l'année 1999, le château de Vianden avait accueilli l'exposition 'Approaching the Greek Identity' qui avait rassemblé vingt-six œuvres d'artistes grecs contemporains. Dès lors les responsables de l'asbl Calliope s'étaient attachés à la préparation du deuxième volet de cette manifestation, c'est-à-dire l'organisation d'une exposition d'œuvres d'artistes luxembourgeois à Athènes.

Symbole du développement des relations culturelles entre le Luxembourg et la Grèce, l'exposition des œuvres d'artistes luxembourgeois «Mythologie 2001» a été ouverte à la Pinacothèque d'Athènes en présence de M. Fernand Kartheiser, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg à Athènes, de M. Henri Fischbach, président de l'asbl Calliope, de Madame Nelli Kyriazi, curatrice, responsable de la galerie de la Ville d'Athènes et de nombreuses personnalités des mondes politique et culturel.

Avaient participé à cette exposition les artistes suivants: Geneviève Biwer, Jean-Marie Biwer, Nick Blau, Fernand Closter, Fränz Dasbourg, Pina Delvaux, The'd Johanns, Maie-Josée Kerschen, Henri Kraus, Robert Kremer, Max Lauer, Patricia Lippert, Gast Michels, Dragen Milosavljevic, Rog Molitor, Paul Moutschen, Bertrand Ney, Pit Nicolas, Raymond Petit, Anna Recker, Nathalie Reuter, Sergio Sardelli, Simone Schwartz, Rafael Springer, Ann Vinck, Danielle Wagner, Dieter Wagner, Trixi Weis et Solange Wozniak.

6 Toit de la Grande Arche à Paris: exposition Arthur Unger (6 octobre-4 novembre)

L'exposition de l'artiste luxembourgeois Arthur Unger au Toit de la Grande Arche à Paris a eu lieu grâce à l'intervention de Martin Gray, actuel président de la Fondation de la Fraternité du Toit de la Grande Arche.

Cette importante rétrospective était principalement consacrée aux oeuvres sur cuivre, aux sculptures-totems et à diverses oeuvres-objets accompagnées de livres rares illustrés par l'artiste.

VII.

Bureau juridique

1. **Loi concernant**
 - a) **le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle**
 - b) **la promotion de la création artistique**
 - Informations données aux artistes
 - Instruction des dossiers d'artistes soumis respectivement au Ministre de la Culture et au Directeur de l'Administration de l'Emploi
 - Commission consultative: préparation des réunions, assistance aux réunions, contrôle de la confection des rapports de réunions ainsi que des avis de la commission
 - Préparation des décisions ministérielles
 - Confection d'une réponse à une question parlementaire
 - Projet de règlement grand-ducal relatif aux commandes publiques: refonte d'un premier texte, assistance à des réunions de travail, étude d'avis, saisine du Conseil de Gouvernement, saisine du Conseil d'Etat
 - Avant-projet de loi modifiant la loi dont objet: confection d'un corps de texte, d'un texte coordonné, d'un exposé des motifs, d'un commentaire des articles ainsi que d'un avant-projet de règlement grand-ducal
 - Interview accordé au journal *Letzebuurger Land*
 - Assistance à diverses réunions
 - Correspondances diverses
2. **Projet de loi portant création d'un établissement public nommé «Centre Culturel de rencontre Abbaye de Neumünster»**
 - Etude des avis du Conseil d'Etat
 - Confection d'amendements
 - Préparation des réunions avec la commission parlementaire
 - Assistance aux réunions avec la commission parlementaire
 - Confection de notes et des courriers
 - Refonte du projet
 - Assistance à diverses réunions
 - Assistance lors du vote de la loi
 - Saisine de la Cour grand-ducale
 - Saisine du Service central de Législation en vue de la publication de la loi
3. **Projet de loi concernant la protection et la conservation des sites et monuments nationaux**
 - Interview accordé au journal *Forum*
 - Avis sur un projet d'article
4. **Projet de loi établissant l'établissement public «Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe»**
 - Etude de l'avis du Conseil d'Etat
 - Assistance à des réunions de travail

- 5. Avant-projet de loi portant réforme des instituts culturels de l'Etat**
 - Elaboration d'un document de réflexion sur la réforme (*Les instituts culturels de l'Etat – Inventaire et constat, propositions pour l'avenir*)
 - Confection d'un avant-projet de loi
- 6. Avant-projet de loi sur l'animation culturelle régionale**
 - Assistance à des réunions de travail
 - Refonte du texte
- 7. Avant-projet de loi portant création de l'établissement public «Théâtre National du Luxembourg»**
 - Assistance à des réunions de travail
 - Refonte du texte et confection d'un commentaire des articles
- 8. Avant-projet de loi portant réforme du statut du fonctionnaire**
 - Etude du texte
 - Confection d'une note
- 9. Proposition de loi du député Garcia relatives aux friches industrielles à Belval**
 - Etude du texte
 - Confection d'un projet de prise de position pour le Conseil de Gouvernement
- 10. Projets de règlements grand-ducaux divers**
 - Projet de RGD concernant l'assurance accident not. dans l'enseignement musical : assistance à des réunions interministérielles
 - Projet de RGD concernant le stage pédagogique: confection d'un avis
 - Projet de RGD concernant fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en médecine: confection d'un avis
 - Projet de RGD relatif aux chargés de cours dans l'enseignement musical: refonte du texte ainsi que de l'exposé des motifs
 - Projet de RGD relatif à la prorogation de la commission de surveillance instituée auprès de la Bibliothèque Nationale: confection d'un texte et d'un exposé des motifs, saisine du Conseil de Gouvernement
- 11. Etablissement public «Centre Culturel de rencontre Abbaye de Neumünster»**
 - Confection de l'arrêté grand-ducal de nomination des administrateurs et saisine du Conseil de Gouvernement, de la Cour grand-ducale et du Service central de législation
 - Confection d'un règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration
 - Visites du chantier de Neumünster
 - Préparation des réunions du conseil d'administration et assistance à ces réunions
 - Confection des rapports de réunions du conseil d'administration ainsi que des convocations avec ordre du jour
 - Assistance à des réunions de travail
 - Confection de notes et correspondances
- 12. Etablissement public «Centre national sportif et culturel»**
 - Assistance aux réunions du conseil d'administration
 - Etude des candidatures aux postes de responsabilité et assistance aux entretiens avec les candidats
 - Etude de divers documents
 - Assistance à diverses réunions
 - Visites du chantier

13. Conseil supérieur de la Musique

- Assistance aux réunions plénières
- Assistance aux réunions du groupe A

14. Commission consultative en matière de reconnaissance des diplômes en matière d'enseignement musical

- Présidence des réunions de la commission
- Etude de certains dossiers

15. Comité interministériel «Recherche & Développement»

- Etude des dossiers
- Assistance aux réunions du comité

16. Associations conventionnées/à conventionner

- Examen d'un projet de statuts de l'association *Les musiciens* et avis
- Confection d'un projet de statuts pour l'*Institut Européen de chant choral*
- Refonte d'un projet de statuts pour l'association *Fête de la musique*
- Confection des statuts pour l'*Institut culturel franco-germano-luxembourgeois* et assistance à des réunions en vue de la création de cette association
- Refonte des conventions avec les associations *Centre des Arts pluriels Ettelbruck* et *Maacher Kulturhuef*
- Gestion des garanties de bonne fin accordées respectivement aux associations *Pyramides* et *United Instruments of Lucilin*
- Confection d'une résolution prise par l'assemblée générale de l'association *Les Amis de Victor Hugo*

17. Projets divers

- Etude du mécénat: assistance à des réunions de travail, analyse d'une étude de droit comparé, confection de notes et de courriers
- Inscription à l'inventaire supplémentaire des vestiges de la villa romaine à Vichten: étude du jugement rendu en l'espèce, établissement d'un dossier, confection de notes, confection de courriers
- Classement de la «Gëlle Fra»: étude du dossier, confection d'un projet d'arrêté de classement, saisine du Conseil de Gouvernement de du Conseil d'Etat

18. Interventions en des matières et dossiers divers

- Homologation des diplômes et reconnaissance des titres: étude de recours administratifs, entrevues et confection de notes en vue de la solution des affaires judiciaires et du réaménagement des textes existants
- Affaires disciplinaires: assistance à des réunions de travail, confection de notes
- Affaires judiciaires et litiges divers: étude des dossiers, entrevues et confection de notes et d'avis, correspondances
- Projet de construction de la cité judiciaire: étude du dossier et confection de courriers relatifs la saisine de l'UNESCO
- Problème relatif au statut des centres de recherches publics: étude du dossier et confection d'une note
- Domaine et biens culturels du comte d'Ansembourg: assistance à des réunions de travail, et confection de notes et de courriers afin de trouver des terrains d'entente pour des projets communs
- Problèmes relatifs à l'administration des fondations privées de bourse d'étude: étude du dossier et assistance à des réunions de travail
- Location d'un rotonde à Bonnevoie aux CFL: avis sur le contrat de bail Etat/CFL
- Salle de concerts: confection de notes et divers entretiens en vue de la gestion future de la salle

- Nomination d'un nouveau directeur à la Bibliothèque Nationale: confection d'une décision de dispense de stage et d'un arrêté grand-ducal de nomination, suivi du dossier
 - Questions relatives à une donation en faveur de la Bibliothèque nationale: confection d'un avis
 - Engagement par la Bibliothèque nationale d'un expert: analyse d'une convention et d'un contrat y relatifs
 - Questions relatives à des donations en faveur des Archives nationales et à des achats de son directeur: confection d'avis et de courriers
 - Problème du Fonds National de Recherche avec son assureur: confection d'une note
 - Conventions à conclure par le Fonds National de Recherche: analyse des dossiers et refonte des conventions
 - Projet de contrats de prêt entre l'Etat et la Ville de Luxembourg relatifs à des bien culturels: confection d'un avis
 - Réalisation du rapport périodique sur les droits des enfants: confection de la participation du MCESR
 - Divers problèmes au sein du Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean: étude des dossiers, entrevues et correspondances
 - Problèmes relatifs au maintien en service du Directeur du Service des Sites et Monuments Nationaux: étude du dossier et confection de notes
 - Exportation de bien culturels: analyse du cadre légal, entrevues et traitement de demandes d'exportation
 - Confection d'une réponse à une question parlementaire
 - Convention entre le Ministère et la Société des foires internationales: confection d'un avis
 - Conseil national du livre: confection d'un arrêté de nomination des membres, correspondances
 - Reprise des agents du Panda-club par le Musée National d'Histoire naturelle: étude du dossier et confection de notes et de courriers
 - Congé culturel: examen de divers dossiers avec avis
 - Futur statut des enseignants-chercheurs au Cunlux: analyse d'un projet et avis
 - Projet de fondation PH pour la culture: étude du dossier, confection d'une note et assistance à des réunions
 - Projet de loi sur le budget de l'Etat: confection de cinq amendements
- 19. Voyages de service**
- Assistance au séminaire sur le statut de l'artiste à Visby (Suède)
 - Visite des studios EMS à Stockholm

VIII.

Comptabilité et statistiques culturelles

1 Le budget du Ministère de la Culture

1.1. Le budget global du Ministère de la Culture et ses instituts culturels Evolution globale des budgets ordinaires et extraordinaires en euros (1990-2001)

Année	Budget ordinaire 1990 - 2000 Dépenses Courantes 2001	Evolution (%)	Budget extraordinaire 1990 - 2000 Budget en capital 2001	Evolution (%)	Total du budget du Ministère de la Culture et de ses instituts culturels	Evolution globale (%)	Budget de l'Etat (LUF)	Part dans le Budget de l'Etat (%)
1990 ¹	9.810.609		2.974.722		12.785.331		94.422.142.000	0,55
1991	12.660.319	41.96	3.770.461	26.75	16.430.780	28.52	108.484.524.000	0,61
1992	14.233.600	12.43	4.315.826	14.47	18.549.426	12.90	116.330.864.000	0,65
1993	15.540.272	9.18	5.751.130	33.26	21.291.402	14.79	126.312.960.000	0,68
1994	17.844.467	14.83	5.701.551	- 0.86	23.546.018	10.59	134.910.601.000	0,71
1995 ²	21.883.123	22.63	6.445.232	13.04	28.328.355	20.31	146.396.552.000	0,78
1996	26.097.611	19.26	8.329.222	29.23	34.426.833	21.53	156.604.250.000	0,89
1997 ³	28.092.013	7.64	10.064.477	20.83	38.156.490	10.83	163.248.596.000	1,00
1998	32.473.655	15.60	11.056.051	9.85	43.529.706	14.08	170.413.370.000	1,03
1999	41.319.265	27.24	9.593.479	- 13.23	50.912.744	16.96	179.814.542.000	1,15
2000 ⁴	47.156.909	14.13	11.279.155	17.57	58.436.064	14.78	194.106.919.000	1,22
2001 ⁵	46.533.865	- 1.32	14.809.427	31.34	61.343.292	4.98	5.445.409.360⁶	1.13

¹ le département de la recherche scientifique faisait partie du Ministère des Affaires culturelles de 1990-1992: 3.488.432€ étaient inscrits au budget ordinaire de 1990 et ont été réduits du montant total: 13.299.041€ - 3.488.432€ = 9.810.609€
4.957.871€ étaient inscrits au budget ordinaire de 1991 et ont été réduits du montant total: 17.618.189€ - 4.957.871€ = 12.660.319€
5.157.970€ étaient inscrits au budget ordinaire de 1992 et ont été réduits du montant total: 19.391.570€ - 5.157.970€ = 14.233.600€

² Luxembourg - Ville européenne de la Culture (570.155€ en 1994 et 2.082.306€ en 1995)

³ Présidence du Conseil au 2^{ème} semestre (917.206€)

⁴ Mission d'impulsion 2000/2001 (2.850.776€)

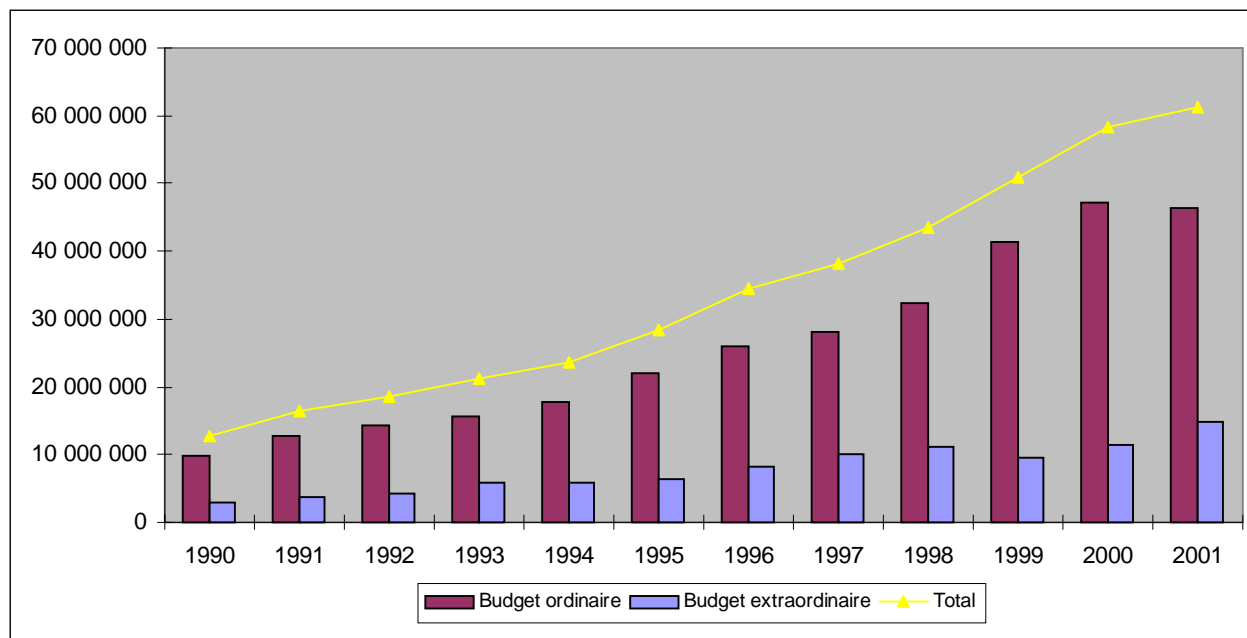
⁵ nouvelle classification : budget des dépenses et budget en capital

⁶ en euros

Ministère de la Culture

Représentation graphique

Evolution du budget total en euros (1990-2001)

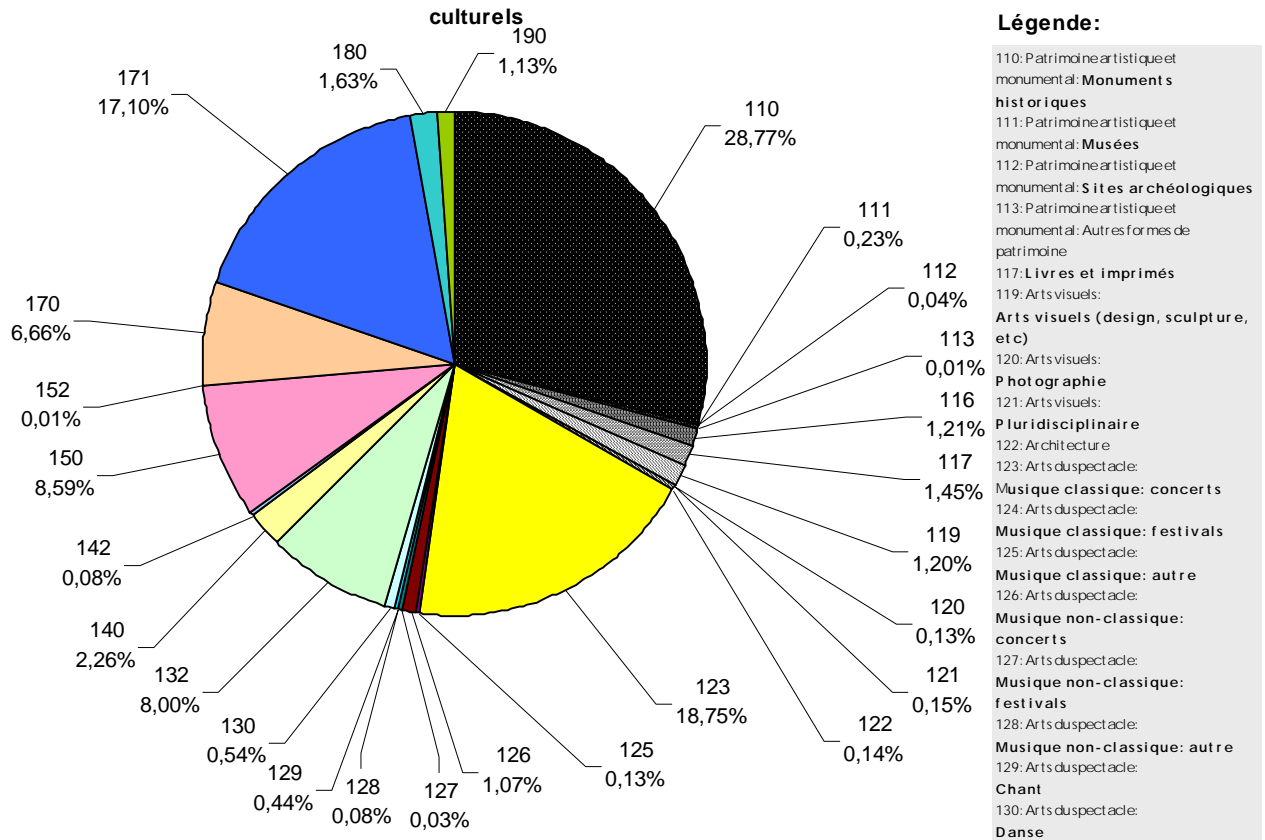


1.2. Les budgets du Ministère de la Culture et ses instituts culturels (1998-2001 / par section)

Année	1998	1999	2000	2001
Section 02.0 – dépenses générales				
Culture: dépenses générales	15.391.461	22.502.567	27.158.049	26.374.517
Service des sites et monuments nationaux	2.883.770	3.023.409	3.084.440	2.893.062
Musée national d'histoire et d'art	4.893.988	5.195.253	5.989.108	6.236.669
Bibliothèque nationale	3.359.106	3.386.275	3.534.788	3.597.386
Archives nationales	1.280.420	1.326.850	1.557.763	1.516.879
Centre national de l'audiovisuel	1.018.892	1.610.986	1.541.526	1.170.006
Musée national d'histoire naturelle	3.307.891	3.662.652	4.017.115	4.460.355
Centre national de littérature	227.021	260.437	274.121	284.991
Total dépenses courantes:	32.473.655	41.319.265	47.156.909	46.533.865
Section 32.0. – dépenses en capital				
Affaires culturelles	11.056.051	9.593.479	11.279.155	12.997.900
Service des sites et monuments nationaux				359.220
Musée national d'histoire et d'art				0
Bibliothèque nationale				103.869
Archives nationales				30.996
Centre national de l'audiovisuel				234.146
Musée national d'histoire naturelle				1.083.296
Centre national de littérature				4.950
Total dépenses en capital	11.056.051	9.593.479	11.279.155	14.809.427
Total général	43.529.706	50.912.744	58.436.056	61.343.292

1.3. Le budget des dépenses du Ministère de la Culture par domaines culturels (2001)

Budget des dépenses (courantes + en capital) du Ministère de la Culture par domaines culturels



2. Les conventions - 2001

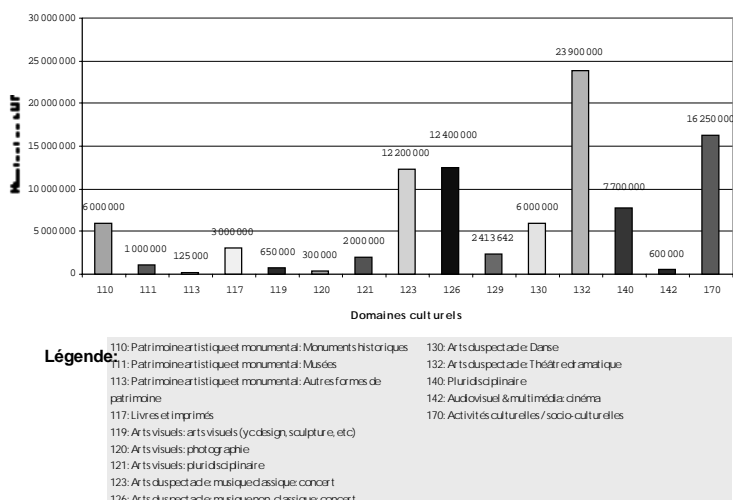
Le monde dit «conventionné» du Ministère se compose d'une panoplie d'acteurs de tous les domaines culturels tels que par exemple le patrimoine artistique et monumental, les bibliothèques, les livres et les imprimés, les arts visuels, les arts du spectacles, l'audiovisuel.

Les conventions sont conclues directement entre l'Etat et les acteurs du monde culturel (associations, fondations, etc.. Les conventions sont signées pour une durée d'une année avec tacite reconduction. En contrepartie de la participation financière de l'Etat aux activités des acteurs supra, ces derniers doivent répondre aux missions spécifiques telles que définies dans leurs conventions. Le contrôle de l'emploi de l'aide financière attribué aux associations est effectué sur base d'un bilan définitif, d'un rapport d'activités détaillé ainsi que d'un bilan prévisionnel à transmettre au Ministère de la Culture au cours du premier trimestre de l'année suivante. En cas de non-respect des dispositions retenues dans les conventions des sanctions sont appliquées.

Le tableau suivant reprend le monde culturel conventionné selon les domaines culturels et les budgets y afférents retenus.

Ministère de la Culture

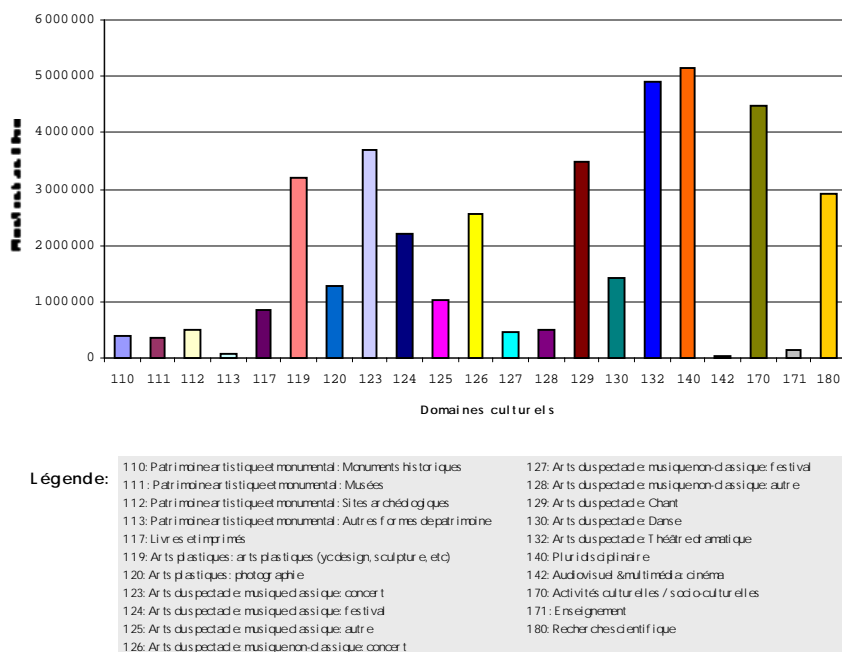
Article budgétaire 02.0.33.000 par domaines culturels



Le contrôle des conventions établies entre l'Etat et les différentes administrations communales, dans le cadre de la participation de l'Etat au financement de la construction et du réaménagement par les communes de centres culturels régionaux, est réalisé par le Service et la Comptabilité et des Statistiques culturelles, sur place et sur pièces justifiées.

3. Les subsides - 2001

Article budgétaire 02.0.33.010 par domaines culturels



2 STATISTIQUES CULTURELLES

1. Objectifs

L'objectif premier est la volonté d'améliorer la connaissance des *pratiques culturelles*, des *dépenses* ainsi que de *l'emploi* dans le domaine de la Culture au Grand-Duché du Luxembourg. A cette fin, le Ministère de la Culture, à travers son Service de la Comptabilité et des Statistiques culturelles (CoStac), met en œuvre des enquêtes variées couvrant au mieux les domaines du patrimoine, des musées, des bibliothèques, des imprimés, des arts visuels, des arts du spectacle (théâtre, danse, musique et audiovisuel.)

Etant donné que la connaissance de la fréquentation, des dépenses (surtout publiques) et de l'emploi des équipements culturels passant à travers la connaissance même des équipements culturels, le Costac mène depuis plusieurs années des enquêtes quantitative parmi les équipements culturels du pays et plus généralement parmi ses propres instituts et services culturels.

Pour subvenir aux besoins des politiciens, décideurs politiques et autres responsables culturels, le Ministère de la Culture, à travers son Costac, réalise ensemble avec des centres et instituts de recherches luxembourgeois des enquêtes sur les publics des équipements culturels (tels que par exemple les publics des musées, des théâtres). Des interviews sont ainsi organisées avec des visiteurs aux seins mêmes de ces équipements culturels.

Outre les enquêtes qui se tiennent autour et dans les différents équipements culturels, le Ministère de la Culture réalise des sondages auprès de la population afin d'appréhender plus en profondeur les pratiques culturelles des Luxembourgeois.

Les résultats sur les statistiques culturelles devra faire l'objet d'une publication scientifique ad hoc. Les travaux de finalisation de cet ouvrage volumineux s'échelonneront au-delà de 2001 suite aux rectifications et corrections obligatoires inhérentes à des œuvres d'une telle envergure. En même temps, cette prolongation permet d'intégrer également des informations récentes et pertinentes sur les différents domaines qui constituent l'ouvrage (voir sub 2.3).

1.1 Au sein du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

En 2001 ce sont presque 100 lieux, associations, instituts et services qui alimentent le flux d'informations statistiques entre le monde culturel luxembourgeois et le Ministère de la Culture. Les acteurs culturels visés par les enquêtes «institutionnelles» appartiennent entre autres au monde culturel conventionné par le Ministère.

Ces enquêtes s'effectuent annuellement. En 2001 elles regroupaient les domaines des musées, des bibliothèques, de la musique (concerts) et des théâtres.

1.2 En collaboration avec des instituts de statistiques et centres de recherches

Le Ministère ne disposant pas de l'énorme appareil statistique (ressources humaines, panels, expérience) avec lequel s'enveloppent, par exemple, notre Institut national de statistique (STATEC) et d'autres instituts et centres de recherches tels le CEPS/Instead et ILReS, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a recours aux services de ces derniers :

Ce qui a été le cas, par exemple, pour une enquête en 2001 **sur la pratique de la lecture au Grand-Duché du Luxembourg** qui fut menée par le *CEPS/Instead* et dont quelques résultats sont reportés dans les pages suivantes.

Est à rappeler, en ce qui concerne le secteur des théâtres professionnels, *l'enquête sur les visiteurs des théâtres au Luxembourg* qui a été élaborée et lancée en 2000/2001, sous la direction d'ILReS, et dont une partie des résultats sont reportés sous le point 2.1.2.1. Cette enquête traite sur certains indicateurs tels que la diffusion de l'information, les tickets d'entrées, les abonnements, les préférences des spectateurs, la popularité des théâtres, la fréquentation des théâtres, les genres de spectacles offerts, les attentes et remarques.

De plus, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que l'institut de statistiques ILReS, ont entamé l'élaboration d'un questionnaire visant à enquêter sur **le public des concerts de musique classique au Luxembourg**. Cette enquête sera probablement lancée dans le courant de 2002.

2. Travaux, études, enquêtes, résultats

1.1 Niveau national Emploi culturel

Emploi salarié dans les activités culturelles selon la classification NACE Rév1			
	a 1998	a 1999	a 2000
Edition, imprimerie et reproduction	957	1013	1101
- Edition de livres	79	87	96
- Edition de journaux	739	763	821
- Edition de revues et de périodiques	131	150	160
- Edition d'enregistrement sonore	5	8	7
- Autres activités d'édition	3	5	17
Commerce de détail	2301	2405	2494
- Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	397	444	453
- Commerce de détail spécialisés divers	1238	1288	1345
- Commerce de détail d'app. électrom. et de radio/télév.	666	673	696
Commerce de gros	806	843	848
- Commerce de gros d'app. électrom. et de radio/télév	368	382	371
- Commerce de gros de biens de cons. non alim. divers	438	461	477
Services fournis principalement aux entreprises	2239	2487	2804
- Activités d'architecture et d'ingénierie	1760	2028	2349
- Autres services aux entreprises n.c.a.	479	459	455
Éducation	280	341	386
- Enseignement supérieur	30	36	52
- Formation permanente et enseignements divers	250	305	334
Activités associatives	848	987	1071
- Organisations associatives n.c.a.	848	987	1071
Activités récréatives et culturelles	1183	1215	1120
- Production de films et de vidéos	130	131	205
- Distribution de films et de vidéos	29	28	29
- Projection de films cinématographiques	91	113	101
- Activités de radio et de télévision	631	626	446
- Art dramatique et musique	114	120	133

Ministère de la Culture

- Gestion de salles de spectacles	11	8	6
- Activités diverses du spectacle	9	14	12
- Agence de presse	74	71	72
- Gestion des bibliothèques et archives publiques	28	36	41
- Gestion du patrimoine culturel	27	30	37
- Autres activités récréatives	39	38	38
TOTAL	8614	9291	9824
Ensemble de l'emploi salarié	236.400	248.300	262.300

Source : STATEC & Inspection Générale de la Sécurité Sociale

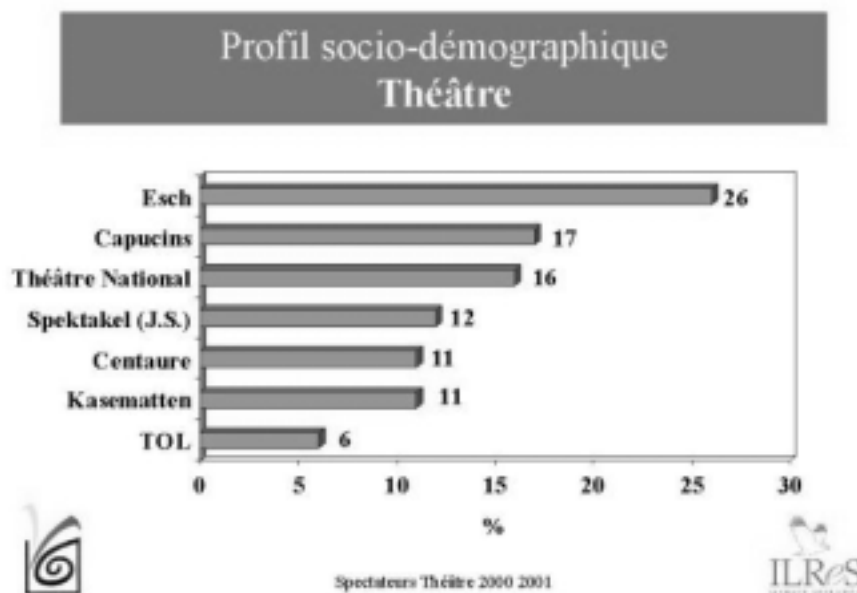
^a Afin d'éviter d'éventuelles fluctuations saisonnières, les chiffres annuels représentent une moyenne sur 12 mois.

Les pratiques culturelles

Théâtres

Répartition des visites selon les différents théâtres :

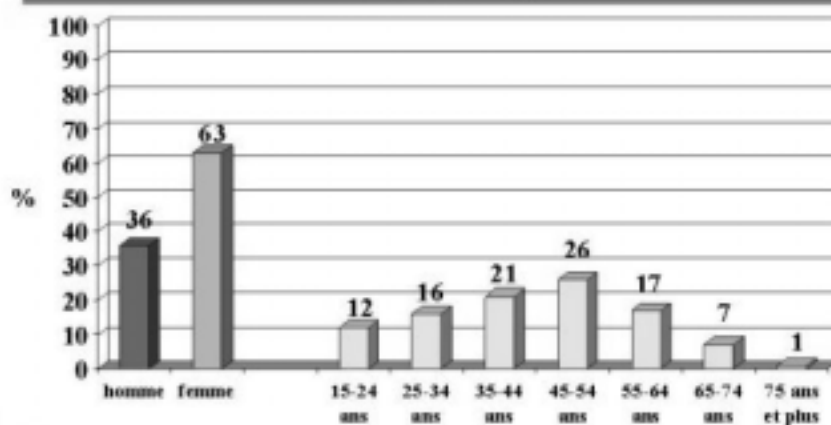
Le Théâtre Municipal Esch domine les taux de visites générales. A noter que le Théâtre des Capucins ainsi que le Théâtre National se placent en second lieu, avec un taux de visite similaire. Un troisième bloc est constitué par le Spektakel, le Théâtre du Centaure et le Théâtre des Casemates.



Visiteurs (Sexe et Âge):

D'après le sexe, on peut constater un taux important de visiteurs féminins à l'égard des 36% de visiteurs de sexe masculins. Le nombre de visites se voit en croissance jusqu'à la catégorie d'âge entre 45 et 54 ans. A partir de ce point, le niveau des visites commence à tomber rapidement.

Profil socio-démographique Sexe & Âge



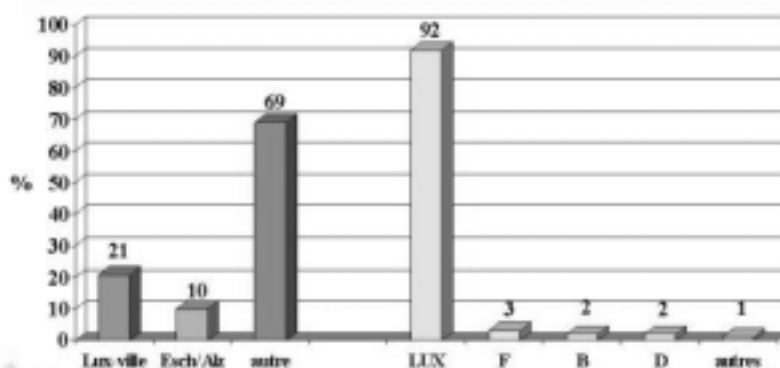
Spectateurs Théâtre 2000 2001



Provenance des visiteurs / Pays de résidence et région :

31% des visiteurs sont originaires des deux grandes agglomérations de Esch/Alzette et de la Ville de Luxembourg. Il est intéressant de voir que presque 70% des visiteurs proviennent d'autres régions. La plupart des visiteurs sont des résidents luxembourgeois, tandis que les visiteurs de la région limitrophe constituent un échantillon négligeable.

Profil socio-démographique Région & Pays de Résidence



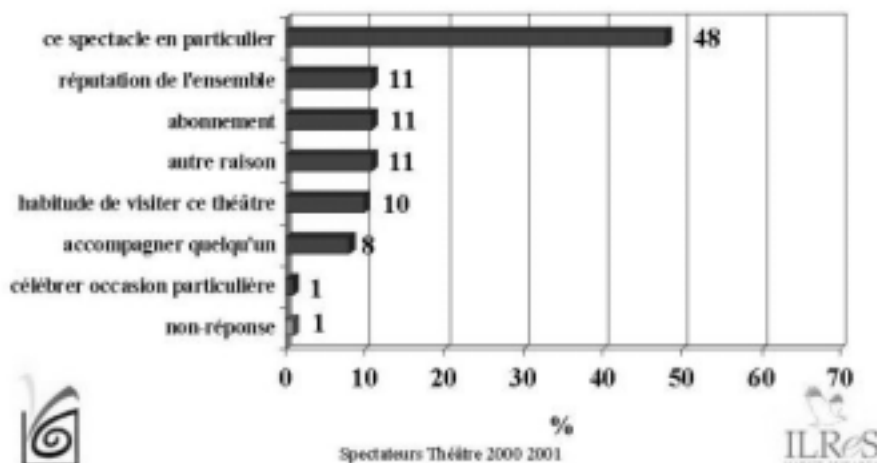
Spectateurs Théâtre 2000 2001



Motivations pour la visite:

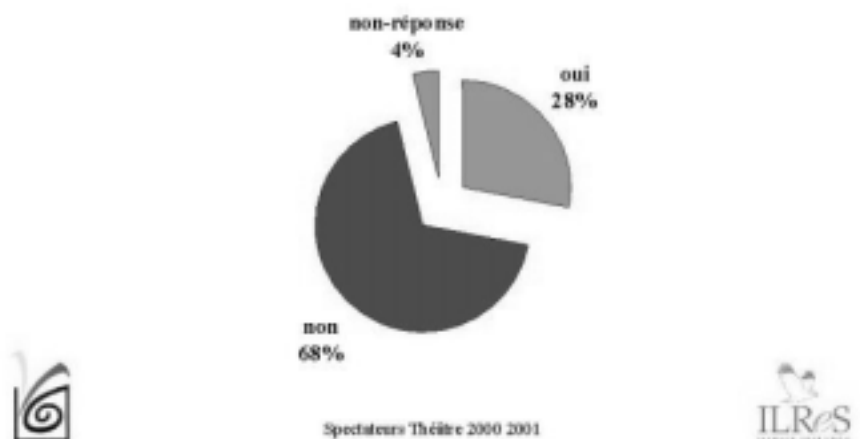
“Ce spectacle en particulier” a été pour presque la moitié des personnes interrogées la raison principale d’y assister.

Q7. Raison principale d’assister au spectacle



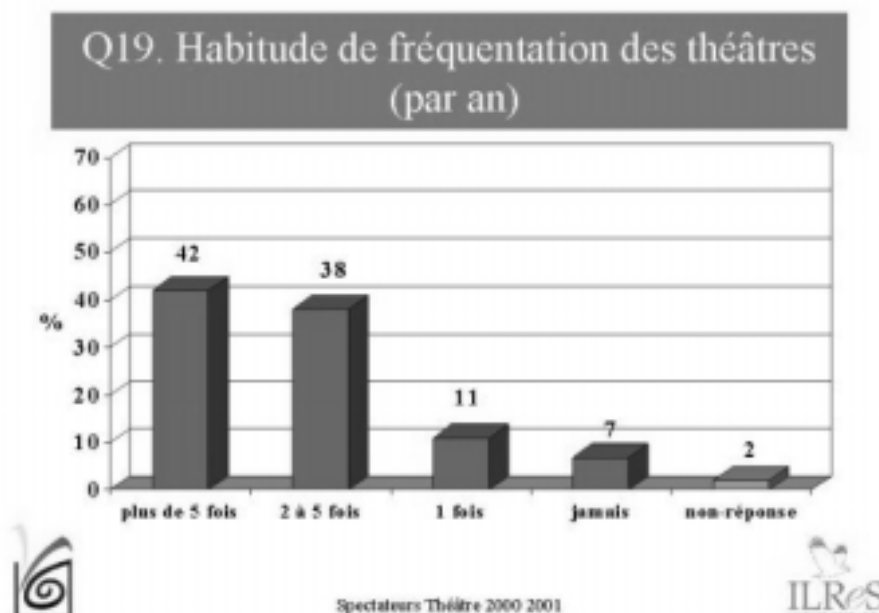
Répercussions de la fermeture du Théâtre Municipal Luxembourg :

Q10. Augmentation des visites due à la fermeture du TML



Fréquences des visites:

Selon l'habitude de fréquentation, 42% des personnes interrogées disent avoir visité un théâtre plus de cinq fois par an. Une autre grande partie des personnes ayant participé au sondage (38%) sont allées au théâtre deux à cinq fois par an.

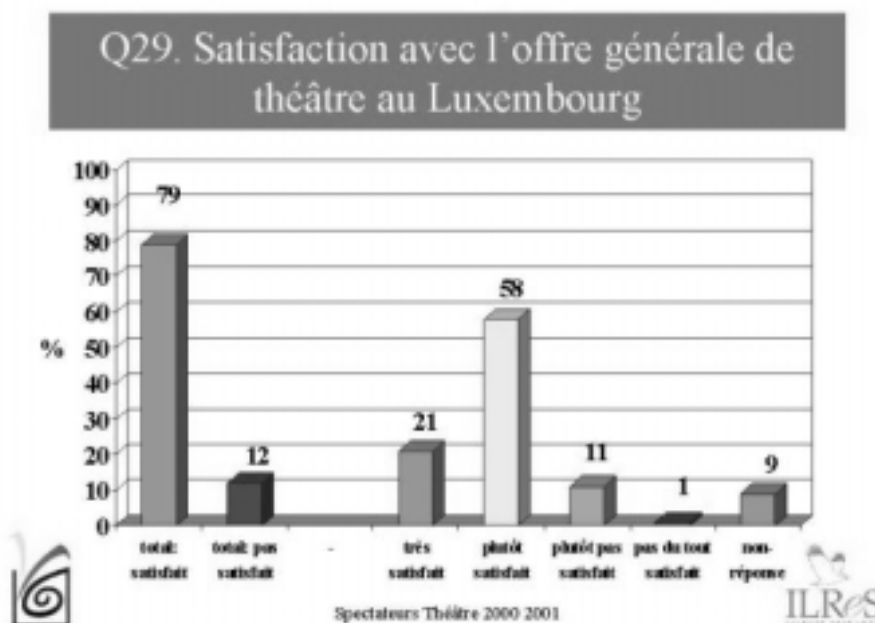


Genres préférés:

Les spectacles contemporains et classiques sont les genres de spectacles pour lesquels les personnes interrogées se sont majoritairement déplacées (50 resp. 48%). Suivent ensuite le cabaret et les comédies musicales avec 32% et 25%.



Satisfaction avec l'offre des théâtres :



Etude sur la pratique de la lecture (premiers résultats)

Avez-vous lu un ou plusieurs livres au cours de ces douze derniers mois?

Réponse	En %
Oui	60.6
Non	39.4
Ensemble	100.0

Si oui, combien de livres **pour le travail, les études?**

Nombre de livres	En %
0 livres	71.5
De 1 à 5 livres	16.1
De 6 à 10 livres	6.7
De 11 à 20 livres	3.8
De 21 à 30 livres	0.8
Plus de 30 livres	1.0
Ensemble	100.0

Si oui, combien de livres **pour d'autres raisons?**

Nombre de livres	En %
0 livres	3.9
De 1 à 5 livres	40.0
De 6 à 10 livres	22.4
De 11 à 20 livres	17.6
De 21 à 30 livres	6.5
Plus de 30 livres	9.6
Ensemble	100.0

Combien de livres avez-vous acheté vous-même au cours des douze derniers mois **pour le travail, les études?**

Nombre de livres	En %
0 livres	77.9
De 1 à 5 livres	11.8
De 6 à 10 livres	5.7
De 11 à 20 livres	2.9
De 21 à 30 livres	1.0
Plus de 30 livres	0.7
Ensemble	100.0

Ministère de la Culture

Avez-vous lu des livres d'auteurs **luxembourgeois** au cours des douze derniers mois?

	En %
Uniquement	0.8
Beaucoup	0.9
Quelques-uns	23.1
Aucun	75.2
Ensemble	100.0

Au cours des douze derniers mois, avez-vous: emprunté des livres à des **bibliothèques**?

	En %
Oui	8.4
Non	91.6
Ensemble	100.0

Quelles catégories de livres lisez-vous le plus souvent: **1^{re} catégorie**

	En %
Œuvres de littérature classique	4.9
Romans polic. ou d'esp.	16.2
Romans autre que polic. ou d'esp.	26.1
Recueils de poésie	1.0
Livres sur l'histoire	9.8
Livres reportage d'actu.	4.9
Albums de BD	2.7
Livres d'art	1.4
D'autres beaux livres ill. de photos	1.4
Essais polit., philo., relig.	4.2
Livres de cuisine	2.8
Livres de déco et d'ameuble.	0.8
Livres de brico. Ou jardin.	1.2
Livres techniq., professionnels	8.8
1 ou plusieurs dictionnaires	0.6
1 ou plusieurs encyclopédies	0.4
Biblio., autobiblio.	1.5
Ouvrages scienti.	3.0
Livres de jeu, sports, loisirs	3.7
Autres livres	4.6
Ensemble	100.0

A quelle fréquence lisez-vous des livres?

	En %
Chaque jour ou presque	32.9
Plusieurs fois par semaines	25.2
Uniquement le week-end	4.9
Pendant le week-end et les vacances	9.1
Uniquement pendant les vacances	5.5
Plusieurs fois par mois	12.3
Plus rarement	10.1
Ensemble	100.0

Pour quelles raisons lisez-vous des livres: **1^{re} raison**?

	En %
Pr élargir vos connais., compléter votre information	34.5
Pr découvrir d'autres cultures, l'histoire de votre pays	6.3
Pr suivre les développements de votre prof.	4.5
Pr discuter des livres avec vos amis et connaissances	0.7
Pr vous détendre, vous relaxer, vous évader du quotidien	52.8
Autres raisons	1.3
Ensemble	100.0

Pour quelles raisons ne **lisez-vous pas** de livres: **1^{re} raison**

	En %
Ne vous intéresse pas, vous n'aimez pas lire	42.9
Pas le temps	38.5
Fatigué après le travail, les études.	3.7
Des problèmes de santé	10.4
Style difficile	1.7
Les livres coûtent trop cher	0.1
Autres raisons	2.7
Ensemble	100.0

Lisez-vous un ou plusieurs journaux **quotidiens** au moins 1 fois par semaine?

	En %
Oui	80.3
Non	19.7
Ensemble	100.0

Lisez-vous des magazines ou des revues?

	En %
Oui	76.2
Non	23.8
Ensemble	100.0

Si vous avez des enfants en âge d'écouter des histoires, leur lisez-vous des histoires?

	En %
Pas d'enfant en âge d'écouter des histoires	66.5
Oui	14.6
Non	18.9
Ensemble	100.0

1.1 Niveau européen

Groupe de travail sur les statistiques culturelles

Suite à la recommandation du rapport final du groupe de travail: «LEg- Harmonisation des statistiques culturelles en Union européenne», le Comité du Programme des Statistiques a décidé, lors de sa réunion du 25 novembre 1999, de créer à Eurostat un groupe de travail sur les Statistiques culturelles.

Une première réunion a été tenue à Luxembourg les 30 et 31 mars 2000 pour arrêter le mandat du groupe. Le but de ce groupe est l'identification, la collection, l'analyse et la diffusion de statistiques culturelles comparables au niveau européen. La qualité des statistiques devrait être telle qu'elles répondent aux besoins de l'Union européenne ainsi que du public et des politiciens aux niveaux national et européen. Le groupe devra supporter et suivre les développements dans le champ des statistiques culturelles et encourager les États Membres à faire leur la production d'informations statistiques comparables au niveau européen. Pour aboutir à cet objectif, le groupe a constitué des groupes de travail restreints traitant de l'emploi culturel, de la participation aux activités culturelles ainsi que du financement et des finances culturelles et ceci au moyen de réunions plénières annuelles.

Groupes de travail restreints créés au sein du «Working group on cultural Statistics»

A) Groupe de travail restreint sur la participation aux activités culturelles

Partant de la définition du LEG, ce groupe se concentre sur les comportements de visite/réalisation, performance/production d'amateurs, interaction pour continuer le travail d'harmonisation des statistiques dans le champ des pratiques culturelles en prenant en compte les travaux réalisés durant le projet LEG.

A long terme, le but est de préparer et de réaliser une enquête européenne harmonisée sur les pratiques culturelles.

B) Groupe de travail restreint sur l'emploi culturel

Le but de ce groupe est de travailler sur le recensement et l'enquête Force de Travail comme sources principales d'information sur l'emploi culturel dans les États membres, d'évaluer si l'échantillon est représentatif du champ culturel en entier et pour l'ensemble des domaines culturels.

La production d'indicateurs de statistiques ainsi que la préparation et la coordination d'une enquête sur l'emploi culturel dans un domaine spécifique sont des objectifs à réaliser.

C) Groupe de travail restreint sur les finances et le financement culturels

Dresser un inventaire sur les finances et le financement culturels constitue le premier objectif de ce groupe. Approfondir les travaux méthodologiques déjà réalisés permettant une meilleure collecte d'informations sta-

tistiques comparables constitue le second objectif. Une priorité est dans un premier temps accordée aux financements publics. L'exploitation approfondie de l'enquête sur les dépenses des ménages est aussi considérée comme bonne base de départ pour dresser un premier inventaire sur les dépenses culturelles des ménages.

1.1.1 Groupe européen de travail sur les musées

Le groupe de travail sur les musées a été créé fin 1999 suite à l'initiative prise par le Luxembourg et les Pays-Bas d'étudier à fond un domaine culturel spécifique. Travailler suivant les recommandations du LEG et en étroite collaboration avec le groupe de travail sur les statistiques culturelles constituent une base solide et pragmatique pour atteindre des informations statistiques comparables au niveau européen à moyen terme. Dans une première étape, le groupe, composé de statisticiens et de responsables du domaine des musées et des Ministères de la Culture, a élaboré une liste de questions qu'il a présentées au groupe de travail supra. Il essaie de coordonner les prochaines enquêtes nationales qui auront lieu en 2002 notamment en Allemagne, en France et en Italie, dans le but d'atteindre déjà à ce stade très avancé une comparabilité entre plusieurs États membres. A long terme, le groupe s'est donné comme mission d'élaborer une méthodologie et un questionnaire communs et de produire des chiffres comparables au niveau européen importants pour les décideurs et pour l'évaluation de la politique dans le domaine des musées.

IX.

Fondation Henri Pensis

Orchestre Philharmonique du Luxembourg

Tant pour l'administration que pour les musiciens de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, l'année 2001 a été une année de transition.

1. Recherche d'un nouveau chef titulaire

La mort inattendue du chef titulaire David Shallon, le 15 septembre 2000 à Tokyo, avait plongé dans le désarroi tous ceux qui étaient concernés. Comment pallier à une perte aussi brutale, sans que, pour les musiciens, la période de carence ne cause des problèmes de baisse de niveau ou de perte d'une discipline acquise par la cohésion de l'ensemble, grâce au talent de musicien et de pédagogue du maître disparu ?

a. Profil requis :

Il a fallu trouver un directeur artistique qui réponde à de nombreux critères à la fois : celui d'un chef, un vrai, qui poursuivrait son but avec détermination et poigne, celui d'un musicien chevronné qui maîtriserait un vaste répertoire, tant classique que moderne, et enfin celui d'un pédagogue volontariste qui conduirait les musiciens vers la nouvelle salle de concert.

b. Institution d'une commission de recherche :

A cet effet, une commission de recherche avec, à sa tête, le musicologue Paul Ulveling a été instaurée. En font partie : les deux Konzertmeister de l'OPL, le président de la délégation des musiciens de l'orchestre ainsi que deux personnalités du monde musical extérieur MM Alex Müllenbach et Michel Stockhem. Cette commission, assistée de la direction de l'OPL, s'est réunie régulièrement pour explorer les diverses possibilités, non seulement parmi les candidats déclarés, mais aussi les candidats potentiels.

c. Sondages :

Des sondages ont par ailleurs été faits après chaque concert auprès des musiciens pour savoir s'ils accepteraient de voir revenir le chef comme invité et / ou comme chef titulaire.

d. Philosophie de la programmation et du choix des chefs invités :

- Il fallait organiser les concerts en sorte que les chefs invités soient pour les musiciens des « maîtres » incontestables et incontestés, auxquels ils pourraient faire confiance et qui veilleraient à ce que leur passage au Luxembourg maintienne le niveau élevé acquis par l'orchestre.
- Le choix des chefs était fait également dans la perspective et dans l'espoir de trouver parmi eux « la perle rare », celui qui saurait s'imposer comme un musicien complet et un chef accepté par tous.

C'est ainsi que l'année 2001 a vu à la tête de l'OPL pour un ou plusieurs concerts: Louis Langrée, Matthias Bamert, Michael Stern, Adám Fischer, Janos Fürst, Fabrice Bollon, Pascal Rophé, Emmanuel Krivine, Karl-Anton Rickenbacher, Dorian Wilson, Mark Stringer, Jun Märkl, Claus-Peter Flor, Edmon Colomer, Jerzy Maksymiuk, Antony Wit

Pour remplacer Sir Edward Downes tombé malade (25. et 26.10.), le chef britannique Bramwell Tovey a pu être engagé, et il a enchanté tant la commission *ad hoc* que les musiciens et les auditeurs. Quand ensuite Ulf Schirmer s'est désisté pour le concert SOS-Interfonds (7.12.) et que Bramwell Tovey était disponible, il a pleine-

ment confirmé l'excellente impression qu'il avait laissée. C'est donc lui que la commission a recommandé dans son rapport final et l'OPL a trouvé son nouveau chef permanent qui a été présenté à la presse le 4 février dernier.

2. Réorganisation de l'administration

M. Jacques Mauroy ayant atteint l'âge de la retraite, a quitté l'administration de l'OPL après quinze ans passés à la gestion et à la programmation des concerts de l'orchestre symphonique RTL et de l'OPL.

Suite à son départ, le Conseil d'Administration a restructuré l'ensemble de la direction, en engageant M. Benedikt Fohr comme directeur général, qui signe responsable pour l'ensemble du management, et en confiant la direction artistique à M. Olivier Frank et la direction administrative à M. Jean-Jacques Schaeffer. M. Fohr, avait occupé précédemment la fonction de Secrétaire Général de la «Camerata Salzburg», et apporte toute son expérience internationale dans l'organisation future de l'orchestre.

3. Nouveau président du Conseil d'Administration de la Fondation Henri Pensis

M. Adrien Meisch ayant établi son domicile principal en France, le vice-président, Me Jean Hoss, a été nommé président du Conseil d'Administration, alors que M. Meisch a pris la vice-présidence.

4. Politique discographique

La politique discographique avec le label français « Timpani », qui s'est orientée vers un répertoire français et international, fin XIXe siècle et XXe siècle, peu connu ou méconnu, continue de valoir à l'orchestre les éloges de l'ensemble de la presse musicale (ex. : Monde de la Musique, Diapason, Répertoire, Télérama, Crescendo, Opéra International ; Klassik heute, Fono Forum ; Gramophone ; Classic CD, BBC Music). Des distinctions et récompenses ne cessent de couronner les différentes productions.

Ces productions ont été présentées à la presse nationale et internationale par les responsables de l'OPL, de « Timpani » et d'« Abeille Musique », le distributeur français des disques « Timpani » en avril dernier. Un dossier détaillé et illustré a été remis aux représentants de la presse parlée et écrite retraçant les différentes productions et les récompenses obtenues.

Le dernier CD de David Shallon : « Cydalise et le Chèvre-pied » de Gabriel Pierné, a été récompensé deux fois au MIDEM 2002 à Cannes par le Prix du Disque dans sa catégorie et par le Grand Prix du Disque de l'année 2001 toutes catégories confondues, et a été couronné du Grand Prix de l'Académie Charles Cros, tout comme le premier CD avec des œuvres pour grand orchestre de Iannis Xenakis.

L'orchestre a également réalisé une production discographique pour la Dexia-BIL avec la violoniste luxembourgeoise Sandrine Cantoreggi comme soliste.

Ont paru en 2001, le deuxième CD consacré à Xenakis et, en fin d'année, « Le Pays » de Joseph-Guy Ropartz. L'accueil de ces deux disques est très chaleureux.

5. Concerts en abonnement

Les concerts d'abonnement du jeudi et du vendredi ont toujours remporté le même succès, et nos abonnés étaient fidèles au rendez-vous, malgré une augmentation sensible de nos tarifs, liée à l'évolution des coûts de nos programmations.

6. Efforts de décentralisation

Au cours de l'année, la décentralisation entamée avec un abonnement C au Théâtre d'Esch s'est poursuivie avec succès au Centre des Arts Pluriels d'Ettelbruck, dont la salle à l'excellente acoustique présente de nombreux atouts pour un public de plus en plus nombreux et fidèle.

Un premier concert au Hall Omnisports à Steinsel en avril 2001 a connu un tel succès que les responsables communaux réitèrent l'expérience en 2002. Un premier concert a également été donné en novembre au Hall Polyvalent à Schuttrange. Une collaboration avec Dudelange se fera en 2002, dans le cadre du Festival d'Echternach, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles grandes orgues de l'Eglise St. Martin.

7. Promotion vers les enfants et les jeunes

Gagner de nouveaux publics, est une tâche que l'OPL a prise à cœur. Quatre concerts d'initiation, en association avec les Jeunesses Musicales, ont eu lieu sous la direction de Marco Battistella. Au mois d'avril 2 initiations ont été organisées avec les Services Pédagogiques de la Ville de Luxembourg, et du 16 au 19 octobre l'orchestre a joué plusieurs concerts dans différents lycées du pays (Lycée des Garçons, Lycée Robert Schuman et Lycée Aline Mayrisch).

8. Concerts d'échange

Si en 2000, le concert d'échange avec l'OP de Liège n'a pas pu avoir lieu, il est de nouveau au programme, de sorte que cette belle tradition se poursuit avec Saarbrücken, Bruxelles et Liège.

9. Concerts à l'étranger

Outre ces concerts au Grand-Duché, l'OPL s'est produit, comme les années précédentes, comme partenaire des « Antikenfestspiele » Trier. En 2001 il était aussi l'invité des « Musikfestspiele Saar » à la « Alte Völklinger Hütte » qui fait partie du patrimoine culturel mondial. A cette occasion, il a donné le dimanche de la Pentecôte, le 3 juin, une réalisation remarquable de la Symphonie « Turangalîla » de Messiaen, au cours de laquelle, les mélomanes – dont une forte délégation des Amis OPL venue en bus –, ont pu applaudir une dernière fois Jeanne Loriod aux Ondes Martenot qui s'est éteinte inopinément deux mois plus tard.

L'OPL s'est également produit à Villerupt, dans le cadre du 4^e Festival transfrontalier de l'Alzette, et en septembre à Soisson, pendant le Festival des Cathédrales, où Pierre Cao, après avoir triomphé au printemps avec les chœurs de Radio France dans « Ein deutsches Requiem » de Brahms, a donné une réalisation impressionnante de la « Missa Solemnis » de Beethoven, concert repris à Luxembourg deux jours plus tard.

10. Partenariats

Outre les partenaires traditionnels – Soirées de Luxembourg, Festivals d'Echternach et de Wiltz, LGNM, P & T, SOS-Interfonds, – l'OPL a donné également un concert pour la CEGEDEL, ainsi que pour la Dexia-BIL, et est associé au 75^e anniversaire du Conservatoire d'Esch. Le partenariat avec le Conservatoire de Luxembourg s'est également poursuivi avec la participation de l'orchestre lors des Concours Nationaux de la Division Supérieure et du Concert des Lauréats avec M. Fernand Jung à sa direction.

Dans le cadre de la convention avec la Ville de Luxembourg, l'OPL a également organisé pour la première fois un concert de musique de chambre à la Fondation Pescatore et à la Résidence Grande-Duchesse Josephine-Charlotte.

11. Concerts exceptionnels

Les deux concerts initialement prévus en octobre 2000 pour l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc Henri, ont eu lieu les 6 et 7 avril. Un spectacle Patricia Kaas, dirigé par Gast Waltzing a été suivi le lendemain par un concert de musique classique légère dirigé par Fabrice Bollon.

L'OPL a également participé au concert open air du 29 juin avec José Carreras au parvis de la Foire au Kirchberg.

12. Musique de film

Non seulement, les traditionnelles soirées de projections de films muets accompagnées de musique « live » qui se déroulent en association avec la Cinémathèque de Luxembourg, se sont-elles poursuivies sous la baguette toujours alerte de Carl Davis (Film : « The Crowd » de King Vidor), mais Gast Waltzing a également réalisé un enregistrement de musique de film avec l'OPL en mai 2001 : Voilà un créneau existant déjà à l'époque RTL qui pourrait être renouvelé.

12. Composition actuelle de l'OPL

Suite à une certaine restriction budgétaire, l'engagement de nouveaux musiciens, et notamment l'orientation vers une composition normale des effectifs des cordes à 16-14-12-10-8, a été suspendue, et il a été décidé de pourvoir seulement au remplacement des départs. Actuellement l'orchestre compte 6 postes vacants : 3 violons, 1 violoncelle, 1 harpe et 1 hautbois/cor anglais.

Le programme mis en place par le Ministère de la Culture et qui permet aux étudiants des conservatoires ayant réussi leur diplôme supérieur, de faire un stage pratique d'une année auprès de l'orchestre, remporte un vif succès. Après 6 étudiants pour l'année 2000, 5 étudiants (1 harpe, 1 violon, 1 violoncelle, 1 trombone et 1 percussionniste) ont pu compléter leurs expériences pratiques.

13. Site internet

Depuis trois ans, l'OPL se retrouve dans l'Internet sous « www.opl.lu ». Le site réalisé par Guy et Serge Wagner, est constamment tenu à jour et présente les concerts en abonnement et hors abonnement, le calendrier des concerts, la composition de la Fondation Pensis, de l'administration de l'OPL et de l'orchestre, les CD enregistrés, des commentaires de la presse sur les CD, les pages des Amis OPL, des liens vers les différents chefs et interprètes, de même que vers des institutions musicales et culturelles nationales et internationales.

X.

Fondation MUSÉE D'ART MODERNE GRAND-DUC JEAN (MUDAM)

■ Aspects juridiques

La Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean a été constituée le 3 juillet 1998 par l'Etat luxembourgeois, conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, sur base de la loi du 28 avril 1998 autorisant le Gouvernement à constituer une Fondation « Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean » et à lui accorder une aide financière.

Ses statuts ont été publiés au Recueil des sociétés et associations du 20 août 1998, C – N° 604.

Conformément à l'article 1 (2) de la loi du 28 avril 1998 précitée, les statuts de la Fondation ont été approuvés par arrêté grand-ducal du 10 juillet 1998.

Le règlement d'ordre intérieur de la Fondation a été approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 novembre 1998. Les modifications au règlement d'ordre intérieur ont été arrêtées lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 octobre 2001.

En application de l'article 4 de la loi du 28 avril 1998 précitée, une convention-cadre entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean fixant les conditions et modalités d'octroi de l'aide de l'Etat à la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean a été signée en date du 23 juillet 1999. La convention-cadre n'a connu aucune modification au courant de l'année 2001.

■ Objet de la Fondation

Selon l'article 1(1) de la loi du 28 avril 1998 autorisant le Gouvernement à constituer une Fondation « Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean » et à lui accorder une aide financière, la Fondation a pour objet la création et la gestion du « Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean ».

Les statuts de la Fondation précisent son objet. L'article 4 des statuts stipule en effet :

« La Fondation a pour objet de créer et de gérer un musée d'art moderne, notamment :

- en constituant une collection d'œuvres reflétant les diverses tendances de l'art moderne et contemporain,
- en organisant des expositions et conférences, en suscitant des échanges artistiques,
- en assurant un rôle éducatif et pédagogique. »

■ Organes de la Fondation

Conseil d'administration (conformément à l'article 7 des statuts) :

Monsieur Jacques Santer, président
Monsieur Paul Reiles, vice-président
Monsieur Pierre Wurth, vice-président

Ministère de la Culture

Monsieur Guy Dockendorf
Monsieur Alex Fixmer *
Monsieur Alain Georges
Madame Marie-Françoise Glaesener
Monsieur Robert Goebbels
Monsieur Jean Hoss
Madame Josée Kirps
Monsieur Enrico Lunghi
Monsieur Reginald Neuman
Monsieur Jean-Paul Raus
Monsieur Robert Reckinger
Madame Liliane Thorn-Petit
Monsieur Christian Schaack
Madame Danièle Wagener
Monsieur Jeannot Waringo
Monsieur Roger Welter

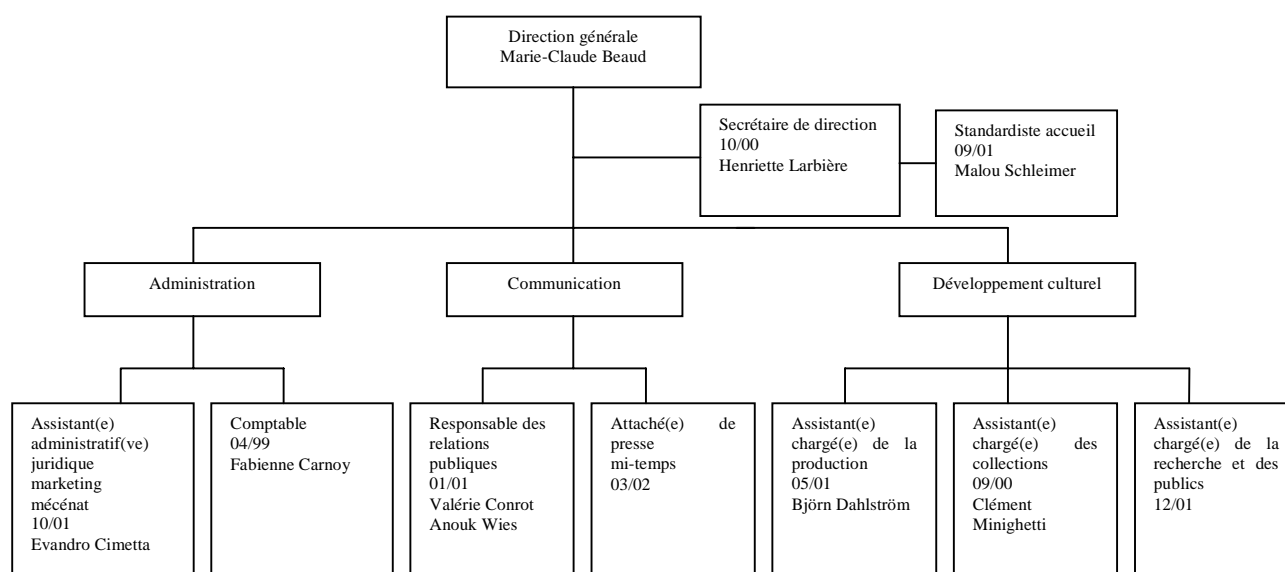
* Monsieur Alex Fixmer a démissionné fin 2001 et a été remplacé par M. Fernand Otto

Bureau (conformément à l'article 11 du règlement d'ordre intérieur) :

Monsieur Jacques Santer, président
Monsieur Paul Reiles, vice-président
Monsieur Pierre Wurth, vice-président
Monsieur Guy Dockendorf
Monsieur Jean Hoss
Monsieur Jeannot Waringo

■ Organigramme de la Fondation

(approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 octobre 2001)



* Administration

Conseil d'administration

La Fondation est administrée et représentée par son Conseil d'administration.

Au début de l'année 2001, Monsieur Robert Goebbels a été désigné administrateur par le Gouvernement pour terminer le mandat de Monsieur Guy Linster qui avait démissionné fin 2000.

Fin 2001, Monsieur Alex Fixmer a donné sa démission en tant que membre du Conseil d'administration de la Fondation. Il a été remplacé par Monsieur Fernand Otto.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2001, à savoir les 19 janvier, 19 février, 23 avril, 13 juillet et 26 octobre 2001.

Bureau

Le Bureau de la Fondation, institué en vertu de l'article 11 du règlement d'ordre intérieur, n'a connu aucune modification de composition au cours de l'année 2001.

Il s'est réuni huit fois au cours de l'année 2001, à savoir les 15 janvier, 10 mars, 7 avril, 12 avril, 23 avril, 5 juillet, 15 octobre et 17 décembre 2001.

Direction

Lors de sa réunion du 23 avril 2001, le Conseil d'administration a été informé de la démission de Madame Arlette Klein de son poste de directrice administrative, démission qu'elle avait proposée au Bureau lors de la réunion du 10 mars 2001. Le Conseil d'administration a pris note de cette démission et a proposé de confier la direction de la Fondation à un seul directeur qui chapeaute les différents départements de la Fondation.

Suite à la démission de Madame Arlette Klein et jusqu'à l'embauche d'un assistant administratif et juridique, le Conseil d'administration a arrêté, lors de sa réunion du 23 avril 2001, une modification temporaire du règlement d'ordre intérieur permettant à la Fondation de continuer ses activités.

En tenant compte du nouvel organigramme de la Fondation approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 octobre 2001, le règlement d'ordre intérieur a été adapté à la nouvelle situation lors de cette même réunion.

Comité scientifique

Sur proposition de Marie-Claude Beaud, le Conseil d'administration a approuvé au courant de l'année 2000 l'institution et le fonctionnement d'un comité scientifique qui accompagne la constitution de la collection.

Le comité scientifique, qui se compose de

- Carmen Gimenez, curator at large au Guggenheim Museum, New York
- Paul Reiles, directeur du Musée national d'Histoire et d'Art, Luxembourg
- Stefan Schmidt-Wulffen, ancien directeur du Kunstverein, Hambourg, professeur invité à la Columbia University de New York
- Nicholas Serota, directeur de la Tate Gallery, Londres (British et Modern), Liverpool et St-Ives

Il s'est réuni une fois au courant de l'année 2001, à savoir le 7 juillet 2001. Une deuxième réunion était fixée au 18 octobre 2001. Suite aux événements du 11 septembre 2001, cette réunion n'a pas pu avoir lieu. Les points à aborder à cette réunion ont été traités par échange de courrier.

Personnel

L'équipe de la Fondation a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2001 :

- mai 2001 engagement par contrat à durée indéterminée d'un assistant chargé de la production
- septembre 2001 engagement par contrat à durée indéterminée d'une standardiste-accueil
- septembre 2001 engagement par contrat à durée déterminée d'une responsable des relations publiques (remplacement d'un congé de maternité)
- octobre 2001 engagement par contrat à durée indéterminée d'un assistant administratif, juridique, marketing et mécénat
- novembre 2001 engagement par contrat à durée indéterminée et à temps partiel (10h/semaine) d'une technicienne de surface
- janvier 2002 engagement par contrat à durée indéterminée d'une assistante chargée de la recherche et des publics (l'engagement était prévu pour décembre 2001 mais n'a pu être réalisé qu'en janvier 2002)

Différentes formations continues ont été réalisées au courant de l'année 2001 :

- formation en langue luxembourgeoise
- formation informatique

Bureaux et dépôt

Suite à l'évolution de l'effectif de la Fondation, des bureaux supplémentaires ont été loués par la Fondation depuis février 2001. Les bureaux supplémentaires se situent au deuxième étage du même immeuble que les bureaux déjà loués (premier étage) par la Fondation à Luxembourg, 10 avenue Guillaume.

Le dépôt à Mersch a atteint sa capacité de stockage durant l'année 2001. La Fondation est à la recherche d'une solution permettant de faire face aux besoins de stockage et de préparation de la campagne de photos pour l'ouverture du Musée.

Adhésion de la Fondation à différentes organisations

La Fondation est membre institutionnel de l'ICOM (International Council of Museums), du Groupement des Musées de la Grande Région (Groupement créé par l'IRI – Institut Régional Intercommunautaire) et du groupement d'Stater Muséeën à Luxembourg.

* Collection

La Fondation a continué sa politique d'acquisition. Toutes les œuvres, qu'elles aient été acquises contre paiement, reçues par donation ou reçues en dépôt, ont été approuvées par le comité scientifique.

Des œuvres de Maurizio Nannucci, Roland Fischer, Alvar Aalto, Doris Drescher, Rémy Zaugg, Emmanuelle Antille, Hussein Chalayan, Peter Kogler*, Cercle Ramo Nash*, Pascal Convert, Christian Marclay, Laure Tixier, Stan Douglas et Jack Goldstein ont été acquises au courant de l'année 2001.

Oeuvres virtuelles pour le site Mudam

Par ailleurs, des œuvres de Cy Twombly et Maurizio Nannucci ont fait l'objet d'une donation en faveur de la Fondation. Les donateurs sont respectivement Madame Melva Bucksbaum (New York) pour la première œuvre et Les Amis des Musées d'Art et d'Histoire (Luxembourg) pour la deuxième œuvre.

Enfin, des œuvres de Claude Closky et Didier Vermeiren ont fait l'objet d'un dépôt au profit de la Fondation. Les dépositaires sont respectivement la Caisse des Dépôts et Consignations (Paris) et Myriam et Jacques Salomon (Paris).

Lors de sa réunion du 7 juillet 2001 et de sa décision du 20 octobre 2001, le Comité scientifique a approuvé les acquisitions suivantes :

Jeff Burton/Jean Colonna – Untitled, 2001 ; Jack Goldstein – Set of 10 films, 1974 – 1982 ; Christian Marclay – Guitar Drag, 2000 ; Bernard Piffaretti – Sans Titre, 1999 et Sans Titre, 1999 ; Joao Penalva – Kitzune, 2000 ; Burt Bart - Sextet, 1998 – 2001.

Au courant de l'année 2001, trois projets ont été lancés :

- la production d'une œuvre de Mark Dean « Scorpio Rising », à savoir un livre incluant un DVD
- le projet « Interviews – Quiz » avec les artistes présents dans la collection pour le site Mudam
- la réalisation d'une maquette de travail et d'une maquette de présentation du bâtiment

De même, des pourparlers avec Stefan Schmidt-Wulffen pour un projet audiovisuel d'interviews avec les artistes de la collection ont eu lieu au courant de l'année 2001.

D'autre part, des premiers contacts avec le SFMOMA ont été pris pour la co-production d'une œuvre de Christian Marclay.

Enfin, la Fondation a été contactée à six reprises en 2001 pour des emprunts d'œuvres. Les artistes des œuvres concernées et les institutions demandeurs sont :

Hussein Chalayan – Wexner Center for the Arts (Columbus, USA); Sophie Calle – Kunstverein Baselland (Basel); Txomin Badiola – MACBA (Barcelone); Blinky Palermo - MACBA (Barcelone); Claude Lévêque – Casino (Luxembourg) ; Hussein Chalayan – Tel Aviv Museum (Tel Aviv).

* Activités culturelles

SilenTV

SilenTV représente une série de films muets regroupés par Michel Mallard. SilenTV a été présenté au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg dans le cadre de l'Invitation aux Musées qui s'est déroulée du 24 au 25 mars 2001.

Conception et production d'un DVD

La Fondation a initié au cours de l'année 2001 un projet relatif à la conception et la production d'un DVD avec Michel Mallard. Ce DVD comprendra notamment des films, de la musique, des photographies, des interviews en rapport avec le Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean.

Biennale de Venise

Dans le cadre de la 49^e Biennale de Venise du 6 juin au 4 novembre 2001, la Fondation a été chargée par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'organisation de la participation luxembourgeoise à la Biennale. A cet effet, Marie-Claude Beaud a été nommée commissaire.

Un budget exceptionnel, intégré dans le budget ordinaire de la Fondation, a été mis à la disposition de la Fondation pour l'organisation de cette participation. Une convention entre l'Etat luxembourgeois et la Fondation a été signée le 30 janvier 2001 afin de régler les aspects financiers en relation avec la Biennale de Venise.

La représentation luxembourgeoise, avec le projet « casa mia » de Doris Drescher, a connu un vif succès auprès des visiteurs (environ 8000 visiteurs) et une presse internationale très positive et abondante.

ARTfiles

La Fondation a continué la série ARTfiles lancée en 2000 avec ARTfiles 1 « Glass meets Mekas » dédié à l'art, au cinéma et à la musique.

La participation de la Fondation à la Biennale de Venise n'a pas permis de réaliser les deux projets ARTfiles qui étaient prévus pour l'année 2001. Seul ARTfiles 2 a pu avoir lieu.

ARTfiles 2 a été dédié au design.

A cet effet, la Fondation a, d'une part, procédé au « lifting » de ses bureaux. Le « lifting », réalisé par Christian Biecher, a permis d'organiser, lors de l'inauguration des bureaux, une rencontre entre designers et presse spécialisée.

D'autre part, la Fondation a présenté « Audiolab », structure d'écoute pour environnements sonores, conçu par Patrick Jouin et coproduit par la Caisse des dépôts et consignations de Paris. Audiolab a d'abord été présenté au Musée de Strasbourg, puis au Centre Georges Pompidou (Paris), ensuite à Utopolis (du 30 novembre au 16 décembre 2001) et enfin au Casino Luxembourg, Forum d'art contemporain (du 19 décembre 2001 au 18 février 2002).

Lors du vernissage de cette manifestation à Utopolis le 30 novembre 2001, la Fondation a présenté des performances sonores de Radio Mentale et Alejandra & Aeron.

La Fondation a profité du soutien de différents partenaires pour la réalisation de ARTfiles 2, notamment la Banque de Luxembourg et Tarkett Sommer.

La Nuit des Musées

La Fondation a participé à la première édition de la Nuit des Musées le 13 octobre 2001 qui a été organisée par le groupement « d'Stater Muséeën » dont la Fondation fait partie.

A défaut d'espace se prêtant à l'organisation d'événements, la Fondation a choisi de participer à la première édition de la Nuit des Musées, dans tous les autres musées participants, sous forme d'une installation diffusant un parcours sonore du futur musée. La Fondation a ainsi réalisé la première visite [virtuelle] du bâtiment. Le parcours sonore, intitulé « bal(l)ade », a été composé par Frédéric Sanchez et a été distribué sous forme de CD au public présent dans les autres musées participant à la Nuit des Musées.

Par ailleurs, les visiteurs de la Nuit des Musées ont été invités à poursuivre la Nuit des Musées, de minuit à trois heures du matin, à un live mix de Frédéric Sanchez au « Pêché » à Luxembourg-Ville.

MUDAM

Le site « mudam », mis en forme par Claude Closky, est l'outil privilégié de la Fondation pour assurer une visibilité nationale et internationale permanente de la Fondation et de ses activités. Le site a été lancé lors de l'ouverture de la 49^e Biennale à Venise.

Pour réaliser le site « mudam », Claude Closky travaille avec un comité de rédaction composé de Simon Lamunière, Jean-Charles Masséra et Benjamin Weil. Il est secondé par Grégoire Maisonneuve. La partie technique est gérée par Jean-Noël Lafargue.

Le site comprend 3 parties:

- 1) un magazine en ligne ;
- 2) un espace d'exposition d'oeuvres en ligne alimenté par des productions originales pour le site et des oeuvres à télécharger (« Goodies »).

Les premières commandes ont été présentées lors de l'inauguration du site à Venise. Il s'agissait des travaux de Peter Kogler, du Cercle Ramo Nash (Collection Yoon Ja & Paul Devautour), d'Etienne Cliquet et d'Hervé Graumann. Les futures productions sont réalisées par François Curlet et Gianni Motti ;

- 3) une dernière partie rend compte de l'activité du Musée, des événements organisés extra-muros, de la collection en cours de constitution, de l'évolution des travaux du bâtiment dessiné par I.M. PEI, etc.

Le site est présenté en anglais, en français et bientôt en allemand; le premier numéro du magazine est proposé partiellement en italien.

✱ Relations publiques et relations presse

Relations publiques

Les activités mentionnées ci-après ont permis d'augmenter la visibilité du Musée, tant au niveau national, qu'au niveau international :

- Invitation aux Musées, 24 et 25 mars 2001 :
Présentation de SilenTV de Michel Mallard, série de films muets présentés au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg
- Participation à la Biennale de Venise, 9 juin au 4 novembre 2001 :
Sous le haut patronage du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation a présenté le projet « casa mia » de Doris Drescher à la 49^e Biennale de Venise. Les retombées ont été très positives. Le pavillon luxembourgeois a été cité comme un des pavillons incontournables de ce grand événement d'art contemporain.
Le chiffre total des visiteurs à la Biennale en 2001 s'élève à 243.498 visiteurs pour 130 artistes à l'exposition centrale « Plateau de l'humanité ».
Pour la participation luxembourgeoise au Ca' del Duca, on peut évaluer, pour toute la durée de la Biennale, un total d'environ 8000 visiteurs.
- Lancement de « mudam » au moment de l'ouverture de la 49^e Biennale à Venise :
« mudam », site Internet du Musée mis en forme par Claude Closky, a été lancé au même moment que la Biennale à Venise. Avec cette entrée dans le WorldWideWeb et la présence des artistes de « mudam », la Fondation a su tirer profit de sa première visibilité au niveau international.
Une projection du site sur grand écran a eu lieu pendant toute la durée de la Biennale, ce qui a contribué à une plus grande diffusion.

D'après les statistiques, des visiteurs s'y connectent de partout dans le monde, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis, en Asie La moyenne de lecteurs par jour est de 40 personnes.

- Nuit des Musées, 13 octobre 2001
La Fondation a participé à la première édition de la Nuit des Musées qui a été organisée par le groupement « d'Stater Muséeën » dont la Fondation fait partie, en présentant le CD « Bal(l)ade » et le live mix par Frédéric Sanchez.
- ARTfiles 2, 30 novembre et 1^{er} décembre 2001 et Audiolab au cinéma Utopolis, 30 novembre au 16 décembre 2001 :
Déjeuner avec les journalistes de la presse spécialisée, les distributeurs et les designers à la Banque de Luxembourg le 30 novembre 2001 et visite du chantier le 1^{er} décembre 2001.
Un grand envoi de communiqués et de dossiers à la presse luxembourgeoise et de la Grande Région, ainsi que des affiches et annonces publicitaires ont été réalisés. Des contacts téléphoniques avec les journalistes et l'organisation d'un déjeuner avec la presse spécialisée (ainsi que designers et distributeurs) à la Banque de Luxembourg ont eu lieu. L'événement a été couvert par RTL Radio Letzebuerg et RTL Télé Letzebuerg, 100,7, Tageblatt, le Quotidien, Le Jeudi, Letzebuerg Land, La Voix, nightlife,....
- Quiz/FAQ, novembre 2001 :
Réalisation d'une fiche d'information sur le Musée. Support utilisé : photo aérienne par la société Loftbiller sàrl.

La Fondation participe au groupement « d'Stater Muséeën ».

Le groupement « d'Stater Muséeën », dont les participants se voient mensuellement, a pour objet la promotion des musées sur le territoire de la Ville de Luxembourg. La promotion commune consiste en l'organisation commune de différents événements :

- l'Invitation aux Musées (dernier week-end de mars)
- la Journée Internationale des Musées
- la Nuit des Musées (2^e samedi d'octobre).

De plus, des supports de communication communs sont réalisés :

- le dépliant « L'Invitation aux Musées »
- les 4 dépliant « La Saison des Musées »
- le site statermuseen.lu

De plus, la Fondation a été représentée à diverses manifestations.

- TRANSIT I/De/A, De Bottelarij Bruxelles, 18 octobre 2001
Les Etats Généraux du design, contacts avec des designers établis sur la scène internationale
- 3e congrès interprofessionnel de l'art contemporain/CIPAC à Nantes, 15 au 16 novembre 2001
L'art, des artistes et des professions. Changer les conditions de l'art en France
- Visite du Musée des Arts Contemporains (MAC's), Grand Hornu en Belgique, 14 décembre 2001

Par ailleurs, la Fondation entretient, par l'intermédiaire de son équipe et plus particulièrement de sa directrice, des contacts et échanges réguliers :

- Contacts réguliers de Marie-Claude Beaud avec les artistes et designers.

A chaque voyage à l'étranger, Marie-Claude Beaud rencontre les ambassadeurs du Luxembourg en place dans le pays de destination. Par ailleurs, lors des voyages à New York, Marie-Claude Beaud rencontre régulièrement, d'une part, Monsieur PEI et, d'autre part, Monsieur Jacques E. Lennon (American Friends of Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean).

Des rencontres nationales et internationales régulières et répétées avec des mécènes potentiels (entreprises, institutions, personnes privées) et des spécialistes de la communication et développement culturels ont eu lieu au courant de l'année 2001.

Par ailleurs, Marie-Claude Beaud a participé au courant de l'année 2001 :

- à des réunions à la Fondation François Pinault (Paris) ;
- à une conférence « ARCO – Panel discussion » sur les collections d'art contemporain (Madrid) ;
- à la visite du Musée MIHO construit par I.M. PEI (Japon) ;
- à la visite du Village culturel NAOSHIMA construit par Tadao Ando (Japon).

Marie-Claude Beaud est membre des Conseils d'administration suivants :

- Villa Noailles – Hyères
- Fondation Cartier pour l'art contemporain – Paris
- American Center – Etats Unis / Europe.

Au courant de l'année 2001, des contacts avec la Fondation de France pour la mise en place du projet « Le Protocole » ont eu lieu.

Autres contacts réguliers et répétés :

- Entreprises (BGL, BDL, Dexia-BIL, RTL, CNA, Luxair, Utopolis, disquaires, librairies...)
- Institutions culturelles (Casino Luxembourg, Musées, Ecoles, ...)
- Gouvernement (ministères et administrations)
- Galeries, artistes, musées, Biennales, Foires
- Tourisme (LCTO, ONT)
- Agences en communication : Resnicow – Schroeder (NY) ; Ruder – Finn (NY) ; Claudine Colin (Paris) ; Corinne Estrada (Paris/Londres).

La Fondation a passé différentes commandes dans le domaine de la communication au courant de l'année 2001 :

- **Pierre-Olivier Deschamps**

Prestation du photographe Pierre-Olivier Deschamps en décembre 2001 dans le but de doter la Fondation de matériel photographique d'illustration de la genèse du Musée, couvrant les différentes phases du chantier et les points de vue sur le chantier aux fins de communication, reproduction et archivage. Jusqu'à l'ouverture du Musée d'autres prestations auront lieu.

- **André Weisgerber**

Le photographe André Weisgerber est missionné par l'Administration des Bâtiments Publics pour suivre le chantier du Musée. La Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean fait une sélection des photographies aux fins de communication, reproduction et archivage.

- **Loftbillier, M. Weisen**

M. Weisen a proposé ses photos aériennes à la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean. Sélection de 3 prises de vue pour archivage et support de communication.

- **Ott + Stein**

Mise à jour du logo et développement des supports administratifs et de communication.

- **VidaleGloesener**

Réalisation de divers supports de communication

* **Relations presse**

Interviews :

- RTL Télé, Caroline Mart
- RTL Télé, Nathalie Reuter
- D'Letzebuenger Land, Josée Hansen
- Luxemburger Wort, Marc Rollinger
- Revue, Gabrielle Seil
- mké, Frédéric Treffel, David Laurent
- Site Thierry Mugler, Claude Deloffre
- Tribeca (FR), Clémentine Mercier
- ID/Magazine (GB), Hugo Egelbrecht

Divers contacts:

- RTL Radio ; 100,7 ; Eldorado
- RTL Télé, Caroline Mart, Nathalie Reuter
- Tageblatt, Serge Garcia Lang
- Le Quotidien, France Clarinval
- La Voix/Télécran, Valério D'Alimonte

Nombreux contacts au niveau international grâce à la Biennale de Venise:

- RTL Télé : émission « Kultur » du samedi
- 29 septembre 2001 : Biennale de Venise
- 20 octobre 2001 : Nuit des Musées
- 15 décembre 2001 : Audiolab

* **Bibliothèque / Centre de documentation**

A la suite de la location de bureaux supplémentaires, une salle a pu être libérée au premier étage dans laquelle est installée la bibliothèque qui sera accessible aux chercheurs, sur rendez-vous, au courant de l'année 2002.

Par ailleurs, une personne en charge de la mise en place de tout le travail autour de la bibliothèque, notamment un travail de recherche et de documentation, a été engagée en janvier 2002 (l'engagement à ce poste était prévu pour décembre 2001, mais n'a pu être réalisé qu'en janvier 2002).

Durant l'année 2001, des livres, catalogues et CD ont été acquis ou ont été reçus en donation ou à titre d'échange.

Enfin, la Fondation a participé au projet « Ellipse » de Gérard Garouste en coproduisant le catalogue publié à l'occasion de l'exposition « Gérard Garouste, Ellipse », présentée à la Fondation Cartier pour l'art contemporain. Ce catalogue servira de carte de vœux pour les personnes et VIP qui ont soutenu la Fondation au courant de l'année 2001.

✱ Structures de soutien à la Fondation

American Friends

La Fondation « American Friends of Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean », de droit américain, a été constituée le 23 décembre 1998. L'exemption de la Federal Income Tax lui a été accordée le 19 novembre 1999.

Le but de la Fondation « American Friends of Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean » est notamment d'aider financièrement la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean par des opérations de sponsoring.

Au courant de l'année 2001, la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean a été informée par la Fondation « American Friends of Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean » que celle-ci a reçu une somme de \$ 25.000.- de la part de la « Leir Foundation ». Ce don est destiné à l'aménagement du « Jardin » et représente une avance sur l'importante donation proposée en contrepartie de l'attribution au « Jardin » du nom « In Memory of Henry J. & Erna D. Leir ».

Les Amis des Musées d'Art et d'Histoire, Luxembourg

Les Amis des Musées d'Art et d'Histoire ont fait don à la Fondation d'une œuvre de Maurizio Nannucci « The Missing Poem is the Poem ».

Par ailleurs, la Fondation a été contactée par les Amis des Musées d'Art et d'Histoire pour la préparation d'une série de conférences sur le thème « La diffusion de l'art » à réaliser en 2002.

✱ Projet architectural : bâtiment et alentours

Bâtiment

L'Etat luxembourgeois est le maître d'ouvrage du bâtiment en construction à Luxembourg-Kirchberg. Par conséquent, par le biais de l'Administration des Bâtiments Publics, l'Etat luxembourgeois dirige la conduite des travaux.

Néanmoins, une collaboration étroite entre l'Administration des Bâtiments Publics et la Fondation permet de tenir compte des contraintes muséographiques inhérentes à un bâtiment destiné à abriter un musée.

Par conséquent, des rencontres régulières avec les responsables de l'Administration des Bâtiments Publics, le bureau d'architecture Pei-Cobb-Freed et le bureau d'architecture Reuter ont eu lieu au courant de l'année 2001.

L'avancement des travaux a été principalement marqué par un problème d'ordre juridique relatif à la passation de commande des pierres et retardant ainsi l'avancement des travaux.

Alentours

Suite à un concours d'idée, le paysagiste Michel Desvigne s'est vu confier au courant de l'année 2001 la mission de procéder à l'aménagement de la Place de l'Europe, donc y compris le (ré)aménagement des alentours du Musée.

Un projet de loi pour l'aménagement du «Parc Dräi Eechelen» a été déposé .

XI.

Agence luxembourgeoise d'Action culturelle

1 Activités directement organisées ou co-organisées par l'Agence

a. Semaine culturelle capverdienne

À la demande du Ministère de la Culture et du Ministère de la Coopération, l'Agence s'est chargée de la conception et de l'organisation de la semaine culturelle capverdienne. Une convention a été signée entre l'Agence et les deux ministères. Le budget alloué a été de 5 millions, dont 4 à la charge du Ministère de la Coopération et un à charge du Ministère de la Culture.

Réalisée en partenariat avec les Associations capverdiennes, l'ASTI, l'ASTM, avec le soutien de la Ville de Luxembourg et des communes de Larochette, Pétange et Bourscheid, la semaine a également bénéficié de la coopération du Théâtre d'Esch et du Cape d'Ettelbrück.

Une série d'événements très variés a été proposée du 29 octobre au 6 novembre. Concerts, expositions, conférences, programme de coopérations scolaires, dans contemporaine, découverte gastronomique, artisanat... ont ponctué cette manifestation qui a rencontré un réel succès public et un large écho dans la presse.

La préparation et le suivi de la semaine ont été rendus possible grâce à la participation active de Jean Reitz et au recrutement temporaire de Dominique Meyers, qui a été employée durant trois mois sous contrat à durée déterminée. Cette collaboration a aussi été l'occasion de familiariser Jean et Dominique avec le fonctionnement de l'Agence, ce qui leur permettra de succéder directement à l'équipe actuelle. Le budget de 5 millions a été respecté.

b. Art on cows

Le financement, la conception et la gestion de l'exposition « Art on cows » ont été assurés par Soprosolux, avec la collaboration des services de la Ville et de l'Union Commerciale. La société Mikado étant engagée pour être le Project Manager et l'Agence de communication. Le rôle de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle a.s.b.l a été de coordonner les interventions de ces différents partenaires et d'être le contact pour informer la presse et le public.

L'exposition a connu le succès qu'on sait, jusqu'à la vente aux enchères dont les résultats ont dépassé toutes les espérances.

c. Ballet Ramayana

C'est à la demande du Ministère de la Culture, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, que l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle a organisé la représentation du Ballet Ramayana, en tournée en Europe pour l'ASEAN. Un budget de 400 000 LUF a été prévu par le Ministère de la Culture. La manifestation devait avoir lieu le 3 juillet, en dehors des programmations normales des différentes institutions susceptibles de l'accueillir. C'est Philippe Noesen qui a accepté de retarder la fermeture du Théâtre d'Esch et

la mise en congé de son personnel pour nous offrir sa salle et ses équipes les 1^{er}, deux et trois juillet. Aucune charge ne nous a été facturée. Un effort publicitaire, notamment avec RTL télé et radio, et avec le soutien d'associations de résidents a permis de remplir totalement le Théâtre d'Esch. Les dépenses ont été inférieures à 300 000 LUF.

d. Carnaval des Cultures

Cinquième édition cette année. La participation de l'ASTM a permis, grâce à son partenariat avec le Ministère de la Coopération, de donner plus d'ampleur à la partie workshops. Par ailleurs, des animations de sensibilisation, d'information et de formations ont eu lieu sur la Place d'Armes. Malgré des conditions atmosphériques catastrophiques, le public a répondu présent en nombre. Les associations partenaires ont contribué au succès du village gastronomique et, aussi bien sur le parcours du cortège que sur la Place Guillaume, les spectateurs, dont de plus en plus viennent des autres côtés des frontières, ont manifesté leur intérêt et leur satisfaction.

Des problèmes se sont à nouveau présentés concernant le temps dont disposent les bénévoles pour monter les 21 stands, la technique des podiums et l'installation des matériels de cuisine. Ni la conformité aux règlements en vigueur ni la sécurité ne peuvent être garantis dans la mesure où la Place Guillaume n'est libérée qu'après 13h30. Les organisateurs ont de plus constaté que l'ampleur que prend cet événement nécessite de nouveaux moyens en personnel, des cachets plus conséquents pour les artistes et les formateurs et donc une augmentation substantielle du budget. Il faut noter à cet égard que l'Entreprise des Postes a décidé unilatéralement de arrêter son sponsoring de 600 000 LUF. Une réunion entre les organisateurs et les autorités de tutelle a eu lieu à l'Agence. Le Ministère de la Coopération a accepté d'intervenir par le biais d'ONG, dans le secteur workshops et formation. Le Ministère de la Culture a consenti à doubler sa participation financière. La représentante de la Ville s'est engagée à demander la même chose au Collège Echevinal. Une entrevue avec la Société Tango laisse espérer un sponsoring égal à celui de la Poste. Reste le problème du marché bi hebdomadaire qui va être évoqué lors d'une prochaine réunion avec l'office des fêtes foires et marchés.

2 Projets auxquels l'Agence a contribué

- L'Agence Luxembourgeoise d'Action Culturelle a participé à l'envoi par la Fédération Luxembourgeoise des Théâtres Professionnels d'un spectacle francophone au Festival d'Avignon. « Oleanna » de David Mamet par le Théâtre du Centaure a été présenté durant le mois de juillet au Théâtre du Balcon. La participation financière de la ville a été gérée par l'Agence.
- L'exposition de photos en plein air « Luxembourg Marmelade », financée par la ville et montée par les services de la Ville a été négociée par l'Agence. Si la manifestation a été bien acceptée par la presse, notamment étrangère, le choix des supports, semblant trop transparents a laissé des doutes à des responsables. En tout état de cause, l'idée d'utiliser les zones piétonnes pour présenter des photos artistiques semble excellente.
- L'Agence participe aux travaux de l'Agenda édité par l'ONT et le Ministère de la Culture. Toutefois, cette participation semble basée sur un type de collaboration peu satisfaisant ou méritant d'être précisé. En effet, malgré un « relookage » de l'Agenda, ce document reste trop fourre-tout et l'implication du Ministère de la Culture et de l'Agence apparaissent comme trop marginaux au regard de l'essentiel de la publication. A l'avenir il serait souhaitable de renégocier la collaboration entre les parties culturelles et touristiques.
- L'Agence a participé aux réunions du groupe de travail « billetterie centrale ».
- Le directeur de l'Agence participe aux travaux du Comité de Pilotage chargé de la rénovation des Hospices du Rham.

- L'Agence a été le premier contact de Tony Prüm et Boris Kremer pour la manifestation organisée à Berlin avec le Bethanien.
- L'Agence a apporté son soutien logistique à l'exposition «Hommage au comédien Charles Schmitt» présentée au Théâtre des Capucins.
- L'Agence participe aux travaux du groupe de pilotage des Maisons du Grand-Duché de Bruxelles et Berlin. A ce titre elle établit les contacts entre ces établissements et des acteurs culturels luxembourgeois.
- L'Agence a rédigé plusieurs notes sur le projet «2007, Grande Région, Capitale culturelle de l'Europe» et présenté le projet à plusieurs interlocuteurs (Conseil Economique et Social de la Grande Région, Comité Economique et Social de Lorraine, 100,7...)
- L'Agence a poursuivi ses activités de cellule de préfiguration du Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster.

3 Missions de conseil

- L'Agence a soutenu le projet d'exposition d'Arthur Unger à Paris en conseillant l'artiste dans ses démarches avec les autorités luxembourgeoises et les professionnels français.
- L'Agence a participé au séminaire international organisé par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe à Domremy, pour y présenter le projet d'un itinéraire culturel autour du thème «Victor Hugo l'Européen».
- L'Agence a conseillé plusieurs responsables de projet «Capitale Européenne de la Culture» et a communiqué les différents rapports relatifs à l'expérience luxembourgeoise.
- L'Agence a apporté son soutien à la collaboration entre l'Institut de Formation Bancaire Luxembourgeoise des Théâtres Professionnels pour le développement d'une formation à la prise de parole en public. Cette coopération est désormais inscrite dans la durée.
- L'Agence a conseillé les responsables de l'association Lycopa pour l'organisation de leur séminaire sur l'école.

XII.

Commission de Surveillance des Bâtiments religieux

Mandatée par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Commission de Surveillance des Bâtiments religieux a effectué au cours de l'année 2001 dix sorties pour la visite des lieux de 42 églises ou chapelles et analysé une centaine de dossiers.

Les visites et les analyses avaient prioritairement pour objet au niveau du volume architectural des édifices le réaménagement des alentours immédiats, le renouvellement des façades ou la remise en peinture de l'intérieur dont la dégradation est due souvent aux problèmes causés par l'humidité ascendante ou des systèmes de chauffage défectueux. La plupart des rénovations comportaient aussi un perfectionnement de l'éclairage visant à mettre en valeur l'architecture et les différents éléments du mobilier liturgique et artistique. Les travaux d'assainissement et de rénovation ont été accompagnés de mesures de protection des vitraux de valeur.

Etant donné que beaucoup de réaménagements liturgiques des chœurs des édifices ont été effectués au cours des vingt dernières années, des transformations importantes sont devenues peu fréquentes. Il en est de même pour la restauration appropriée du mobilier historique. Une attention particulière revenait à l'installation d'orgues ou à leurs transformations.

Relevé des visites effectuées au cours de l'année 2001

Dommeldange – Gosseldange – Weiler/Vianden – Bivels – Basbellain
9.00 – 18.00 (Otto, Schmitt, Langini, Leyder)

Contern – Mensdorf – Livange – Frisange
9.00 – 17.15 (Otto, Schmitt, Langini, Leyder, Wirth)

Luxembourg/Mühlenbach – Tuntange – Bour – Differdange – Schiffflange
9.00 – 16.45 (Schmitt, Langini, Leyder, Wirth)

Greisch – Rippweiler – Bourscheid – Gosseldange
9.00 – 17.15 (Otto, Schmitt, Kirps, Leyder)

Peppange – Esch-A/Centre hospitalier – Betzdorf – Gilsdorf
9.00 – 17.30 (Otto, Schmitt, Langini)

Dommeldange – Rippweiler – Kaundorf – Erpeldange/Wiltz – Beringen
9.00 – 17.30 (Otto, Schmitt, Kirps, Langini, Leyder, Wirth)

Reckange/Mersch – Mersch – Medernach – Herborn
9.00 – 16.15 (Otto, Schmitt, Kirps, Langini, Leyder, Wirth)

Hostert/Luxembourg – Junglinster – Berlé
9.00 – 16.30 (Otto, Schmitt, Kirps, Langini, Leyder)

Mondercange – Redange – Nagem – Ospern – Niederpallen – Diekirch
9.00 – 16.30 (Otto, Schmitt, Kirps, Langini, Leyder, Wirth)

Hostert/Luxembourg – Contern
14.30 – 18.00 (Otto, Schmitt, Kirps, Langini, Leyder)

XIII.

Fonds culturel national

- a) Pendant l'année 2001, le comité-directeur du Fonds Culturel National a eu douze réunions auxquelles s'ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité-directeur ont eus avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et de services ou administrations publics ainsi que les manifestations auxquelles le comité était représenté.

Aucun don en nature n'ayant été fait au Fonds Culturel National durant l'année 2001, la **commission interministérielle** prévue à l'article 11 de la loi du 4 mars 1982 ne s'est pas réunie.

- b) Au cours de l'exercice 2001, le budget géré comportait des dépenses de 74,7 millions de LUF et des recettes totales de 79,8 millions de LUF.

Les **recettes** du Fonds sont de deux ordres:

1. les recettes provenant en propre au Fonds de la participation aux recettes du Loto par le biais de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, à raison de 30,5 millions, d'intérêts et de recettes diverses de 3,1 millions.

Ces recettes sont affectées par le comité conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982 et aux directives politiques générales reçues en 1984 et confirmées en 1989.

2. les recettes provenant du mécénat, donc des «dons» au sens de la loi de 1989 d'un montant de 46,3 millions.

Il y a lieu de relever deux dons exceptionnels destinés au financement de la sculpture de Henry Moore acquise par la Ville de Luxembourg et placée au «Rousegärtchen» (7.500.000.- LUF de la BCEE et 15.000.000.- LUF de l'ARBED)

La différence entre les recettes et les dépenses est de 5,2 millions. Au 31 décembre 2001, l'avoir réel du Fonds culturel était de 23,7 millions. (balance des recettes, des dépenses et des engagements).

- c) Pour rendre possibles des comparaisons quelque peu valables, nous répartissons les **dépenses** sur cinq catégories.

Dans ces cinq catégories, il convient de distinguer, d'un côté, l'apport du **mécénat**, c'est-à-dire les fonds mis à disposition du Fonds et bénéficiant de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982 et, d'un autre côté, la promotion des diverses catégories d'activités culturelles au moyen des recettes propres du Fonds.

Ministère de la Culture

Nous obtenons une **première ventilation** des dépenses:

	Fonds	Mécénat	TOTAL
1. Peinture, sculpture, patrimoine architectural, photographie etc.	5.475.966.- (16,96%)	26.806.414.- (83,04%)	32.282.380.- (100%)
2. Musique, orgues	8.155.000.- (35,60%)	14.740.880.- (64,40%)	22.905.880.- (100%)
3. Littérature, publications, conférences, etc.	3.020.448.- (93,06%)	225.000.- (6,94%)	3.245.448.- (100%)
4. Animation, théâtre, folklore	10.978.364.- (90,32%)	1.176.500.- (9,68%)	12.154.864.- (100%)
5. Sciences	1.510.000.- (98,98%)	15.500.- (1,02%)	1.525.500.- (100%)
TOTAL	29.139.778.- (40,40%)	42.974.294.- (59,60%)	72.114.072.- (100%)

La **deuxième ventilation** des dépenses, par secteurs, n'est pas moins significative:

	Fonds	Mécénat	TOTAL
1. Peinture, sculpture, patrimoine architectural, photographie etc.	5.475.966.- (18,79%)	26.806.414.- (62,38%)	32.282.380.- (44,76%)
2. Musique, orgues	8.155.000.- (27,98%)	14.740.880.- (34,31%)	22.905.880.- (31,77%)
3. Littérature, publications, conférences, etc.	3.020.448.- (10,36%)	225.000.- (0,53%)	3.245.448.- (4,50%)
4. Animation, théâtre, folklore	10.978.364.- (37,68%)	1.176.500.- (2,74%)	12.154.864.- (16,86%)
5. Sciences	1.510.000.- (5,19%)	15.500.- (0,04%)	1.525.500.- (2,11%)
TOTAL	29.139.778.- (100%)	42.974.294.- (100%)	72.114.072.- (100%)

On y ajoutera:

- les dépenses propres du Fonds de 1.250.611.- LUF pour frais de fonctionnement du secrétariat (salaire, indemnités, matériel),
- les transferts de fonds par le biais des comptes du Focuna, dons et cautions à rembourser, erreurs de la banque et divers, à savoir 1.321.598.- LUF, ce qui donnera le total des dépenses de 74.686.281.- LUF.

Conclusions:

Le comité-directeur poursuit la politique d'intervention qui a fait ses preuves au fil des années, à savoir: encourager prioritairement la créativité dans tous les domaines, venir en aide de préférence à de jeunes artistes, musiciens, écrivains, acteurs, contribuer à la réalisation de projets culturels intéressants mais peu médiatiques qui risqueraient de ne pas trouver ailleurs l'aide qui leur est nécessaire.

Parmi les interventions de 2001, il y a lieu de relever en particulier l'aide accordée à l'artiste choisie pour représenter le Luxembourg à la Biennale de Venise.

Rappelons que le Fonds n'intervient qu'à titre d'appoint, qu'il ne finance pas de projets dans leur intégralité et que ses interventions se font en concertation avec les services compétents du Ministère de la Culture. La rapidité des interventions du Fonds est particulièrement appréciée des «utilisateurs».

Le comité-directeur doit renouveler ses doléances au sujet de la modestie des moyens mis à sa disposition, moyens qui ne varient guère depuis des années, alors que les besoins augmentent considérablement et que les demandes se multiplient; cet état des choses est dû en partie au fait que les mécènes traditionnels comme p.ex. les banques se concentrent de plus en plus sur leurs propres projets culturels (concerts, constitution de collections d'oeuvres d'art...)

Peut-être pourrait-on envisager une dotation par l'État, ce qui permettrait au Fonds d'intervenir plus efficacement, notamment lorsqu'il s'agit de projets d'un intérêt et d'une envergure exceptionnelles?

XIV.

Institut grand-ducal

1 Section des Sciences Morales et Politiques

Conférences suivies de débats :

10 janvier 2001 :

Norbert Campagna : « Carl Schmit, son influence sur le nazisme et ses responsabilités ». Une séance de débats a porté sur les responsabilités générales des adhérents au nazisme. Les autres conférences étaient également suivies de longs débats.

23 janvier 2001 :

Gérard Trausch : « Les relations entre le développement économique du Luxembourg et ses structures scolaires ».

26 avril 2001 :

Georges Als : « Churchill et Hitler – Vues nouvelles sur l’histoire d’un siècle écoulé ».

23 mai 2001 :

Norbert Campagna : « Thomas Hobbes et la société libérale »

19 juin 2001 :

Gérard Trausch : « La théorie des trois espaces plus larges que l’étroit territoire luxembourgeois (les ouvertures économique, démographique et socio-culturelle de notre pays) ».

6 novembre 2001 :

Gérard Trausch : « L’immigration au Luxembourg, quelques réflexions ».

11 décembre 2001 :

André Bauler : « Le développement économique du Luxembourg de 1815 à 1999 . Une perspective institutionnelle ».

2 Section historique

Un regard sur le passé

Un bref regard dans le passé s’impose pour comprendre la situation et les activités actuelles.

Autorisée comme « association publique » par un arrêté royal grand-ducal du 2 septembre 1845, la « Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg, appelée

« Société archéologique », allait devenir en 1868 la Section historique – et doyenne – de l'Institut royal grand-ducal » mis en place par un arrêté royal grand-ducal du 24 octobre 1868. Cet institut, imaginé pour donner une échine dorsale à la vie intellectuelle et scientifique du pays, comprenait également une « Section Sciences naturelles et mathématiques » et une Section des sciences médicales » auxquelles on ajouta plus tard une « Section linguistique, de folklore et de toponymie » (en 1935), une « Section des arts et des lettres » (en 1962) et une « Section des sciences morales et de politiques » (en 1966). La mort inattendue du prince Henri des Pays-Bas (1879) qui tenait à présider la séance commune des sections de l'Institut royal grand-ducal mit fin à une tradition à peine établie qu'on respectait toutefois pour la forme en invitant les sections sœurs pour les grandes occasions.

L'absence des locaux communs promis en 1878 explique beaucoup. Comme le premier projet (salle de séances communes aménagée au manège converti à des fins civiles et culturelles et bureaux dans les casernes du Saint-Esprit) où on voulait loger toutes les administrations qui cherchaient des locaux dans la forteresse éclatée ne pouvait pas être réalisé parce que la gent militaire refusait de vider les lieux. Dans l'exposé des motifs de tous les grands projets immobiliers de l'Etat on retrouve ensuite le logement de l'Institut grand-ducal : palais de la Nation (1939), Centre culturel (1963), abbaye de Neumünster... On parla ensuite de l'annexe de la Bibliothèque nationale.

La section historique de l'Institut grand-Ducal vient de commémorer en 1995 le cent-cinquantième de sa naissance comme « société archéologique ». Des délégations des autres sections de l'Institut grand-ducal avaient assisté à la séance solennelle.

Composition de la Section historique

La Section historique de l'Institut grand-ducal se composait, à la fin de l'année 2001, de 18 membres effectifs, de 75 membres correspondants et de 56 membres honoraires (étrangers). Un conseil d'administration, dit par tradition « le bureau », s'occupe de la gestion journalière : Spang Paul, (président), Schroeder Jean (secrétaire), Trausch Gilbert (trésorier), Margue Paul (bibliothécaire), Dostert Paul (bibliothécaire adjoint), Reiles Paul (conservateur), Spang Paul (archiviste ff)

Les locaux et les collections

Le Musée national d'histoire et d'art, mis sur pied à partir des collections de la Section historique, continue à assurer la conservation des collections muséales mises en dépôt en vertu d'une convention datant de 1927, le musée offre aussi l'hospitalité pour les réunions trimestrielles de la section. Les archives nationales continuent, à titre provisoire, à assurer la conservation des documents et des manuscrits de la section qui sont consultables sur demande écrite. L'inventaire des archives de la Seigneurie de Differdange est continué par Armand Logeling qui jouit d'une décharge accordée par la ville d'Esch-sur-Alzette. La bibliothèque est conservée dans les locaux de la Villa Pauly où des travaux d'inventaire ont été commencés. On attend les locaux promis dans l'annexe de la bibliothèque nationale prévue à Kirchberg.

Les publications

Le volume CXIII des PSH qui représentera, avec le volume CXII déjà paru, la publication destinée commémorer le cent-cinquantième de la section, sera disponible dans le premier trimestre 2002. Comme les travaux préparatoires pour un troisième volume – réservé pour les seules collections de la section historique – ne pourront pas être terminés à temps sur la base du bénévolat, il faudra attendre pour le confier à l'imprimeur. Comme certains des manuscrits sont entrés par mégarde dans les collections semblables de la bibliothèque nationale, il faudra aussi attendre le parachèvement de l'inventaire des manuscrits de cette bibliothèque. En collaboration avec le CLUDEM, le volume CXVII des PSH vient de paraître. M. Polfer (éd), . L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve – IXe s.) Actes des dixièmes Journées lotharingiennes. Les manuscrits d'autres volumes des PSH sont déjà prêts pour l'imprimerie.

Situation financière

Comme le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avait exprimé l'intention de couvrir, comme cela s'était fait pour le premier volume, les frais d'impression du second volume de l' »Etat général des Fonds... » le subside annuel pourra servir au financement d'autres projets.

Relations internationales

La section historique remplit les fonctions d'un comité national des historiens dans le comité international des sciences historiques (CISH) et dans celui pour l'Histoire de la deuxième Guerre mondiale. Il représente également le pays dans l'Union académique internationale.

Conclusion et perspectives

Une lueur d'espoir semble se dégager de l'intention du Gouvernement de mettre à la disposition des sections de l'Institut grand-ducal l'infrastructure commune prévue à cet effet à la Bibliothèque nationale au bâtiment Robert Schuman à Kirchberg. Comme ce projet offrirait la possibilité de rendre plus accessibles les riches bibliothèques des sections, il sera sans doute plus facile d'atteindre le but prévu en 1878 : créer dans ce petit pays qui ne semblait pas viable en 1839 : donner un passé à ses habitants et une échine dorsale à sa vie intellectuelle, scientifique et culturelle.

3 La section des sciences naturelles, physiques et mathématiques

1. Rapport de la réunion plénière du 12 mars 2001

La réunion plénière ordinaire de la Section des Sciences a eu lieu le lundi, 12 mars 2001, à 18 heures, au bâtiment des sciences du Centre Universitaire de Luxembourg, 162a, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion par M. Pierre Seck, Président.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la réunion plénière ordinaire du 21 février 2000.
4. Rapport sur l'activité de l'année 2000 par le secrétaire (M. Jos. A. Massard).
5. Compte rendu du trésorier sur l'exercice 2000 (M. Lucien Hoffmann).
6. Rapport des réviseurs de caisse (MM. Johnny Flick et Paul Reckel) et décharge du trésorier.
7. Rapport de la bibliothécaire (Mme Nelly Kieffer).
8. Aperçu sur l'activité de l'année 2001 par le président (M. Pierre Seck)
9. Admission de nouveaux membres.
10. Renouvellement du bureau
11. Divers
12. Communication de M. Antoine Kies, Professeur de physique au Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg, sur le sujet : « Le radon, gaz radioactif naturel ».

Présences :

Membres effectifs : Robert Elter, Emile Hoffmann, Lucien Hoffmann, Nelly Kieffer, Jos Lahr, Gaby Massard-Geimer, Jos Massard, Paul Reckel, Léopold Reichling, Pierre Seck, Georges Theves, Edmond Wagner.

Membres correspondants : Paul Groff, Paul Heuschling.

Invités : Luc Ector, Antoine Kies, Sandra Konsbrück, Marc Pauly, Laurent Pfister, Michel Renard, J. Frank Wagner, Pierre Welter.

Excusés : Johny Flick (membre effectif).

Compte rendu :

- Le président Pierre Seck ouvre la réunion plénière ordinaire de la Section des Sciences de l'Institut grand-ducal qui a lieu au Centre Universitaire de Luxembourg.
- L'ordre du jour est approuvé.
- Le procès-verbal de la réunion plénière ordinaire du 21 février 2000 est distribué et approuvé.
- Le rapport sur l'année écoulée est fait par le secrétaire Jos. Massard :

À la suite de la réunion plénière ordinaire du 21 février 2000, le bureau de la Section a eu la composition suivante : Président : Pierre Seck, chimiste ; vice-président : Robert Elter, ingénieur-chimiste ; secrétaire : Jos. A. Massard, biologiste ; trésorier : Lucien Hoffmann, botaniste ; bibliothécaire : Nelly Kieffer, biologiste. Ont été désignés réviseurs de caisse : Johny Flick et Paul Reckel.

Le comité de rédaction des « Archives » a été formé par : Pierre Seck, Gustave Altzinger, Jean Flick, Jos. A. Massard, Léopold Reichling.

Le bureau de la Section s'est réuni aux dates suivantes : 7 février et le 25 octobre 2000. Le comité de rédaction a siégé le 14 novembre 2000.

M. Massard a passé en revue les divers événements qui ont marqué la célébration du 150^e anniversaire de la Section.

Le secrétaire annonce qu'il ne brigue pas le renouvellement de son mandat au sein du bureau. Il regrette que les membres de la Section n'aient pas été d'avantage impliqués dans les diverses manifestations du 150^e anniversaire de la Section. Par ailleurs, il exprime sa crainte de voir la Section se transformer de plus en plus en une sorte d'annexe du Centre Universitaire de Luxembourg organisant des conférences pour une institution dont les plus hauts représentants n'ont paradoxalement assisté à aucune des manifestations du 150^e anniversaire.

- Le compte rendu du trésorier Lucien Hoffmann révèle une situation financière qui reste tendue. L'exercice 2000 a comporté des dépenses de 1.733.522 LUF et des recettes de 1.814.467 LUF. L'excédant des recettes 2000 s'élève à 80.945 LUF ; s'y ajoute l'avoir au 1.1.2000 de 519.129 LUF, de sorte que l'avoir au 31.12.2000 a été de 600.074 LUF.

Les principales recettes de l'année 2000 ont été : le subside annuel du Ministère de la Culture (250.000 LUF), le subside du Ministère de la Culture pour le 150^e anniversaire (560.000 LUF), la vente du livre « G. Lippmann » (eds. J.-P. Pier et J. A. Massard) (346.500 LUF), des privés pour le 150^e anniversaire (650.850 LUF).

- Décharge est donnée au trésorier sur proposition des réviseurs de caisse Paul Reckel et Georges Theves (en remplacement de Johny Flick). Les réviseurs sortant P. Reckel et J. Flick assureront la même fonction en 2001.
- La bibliothécaire Nelly Kieffer informe l'assemblée que le déménagement de la bibliothèque vers Kalchesbrëck a commencé.
- Le président Pierre Seck présente un aperçu sur les activités prévues pour l'année 2001 (conférences, communications scientifiques, chercheurs luxembourgeois à l'étranger, etc.)
- Sont admis comme nouveaux membres effectifs : Paul Diederich, docteur en sciences botaniques, professeur enseign. sec et sup., membre correspondant depuis 1997) ; Paul Groff, docteur en médecine, médecin-chef de la Division Hématologie du Laboratoire National de Santé, membre correspondant depuis 1997 ; Paul Heuschling, docteur ès sciences, professeur au CUNLUX, membre correspondant depuis 1989 ; Henri Kugener, docteur en médecine, gynécologue, membre correspondant depuis 1999.

Sont admis comme nouveaux membres correspondants : Albert Kremer, professeur de l'enseign. sec. et sup. (chimie), CUNLUX ; Laurent Pfister, chercheur en hydroclimatologie du CREBS, CRP-Gabriel Lippmann.

Sont admis comme nouveaux membres d'honneurs : Prof. Christian de Duve, prix Nobel de médecine, Bruxelles ; Prof. Claude Nessim Cohen-Tannoudji, membre de l'Académie des Sciences, Paris ; Prof. Yves Coppens, Collège de France, Paris ; Prof. Jean-Pierre Kahane, Université Paris-Sud, Paris.

- À côté des membres sortants qui, à l'exception du secrétaire, ont brigué un renouvellement de leur mandat, P. Heuschling a posé sa candidature pour le bureau de la Section qui de ce fait aura la composition suivante en 2001 : président : Pierre Seck (chimiste) ; vice-président : Robert Elter (ingénieur-chimiste) ; secrétaire : Paul Heuschling (biologiste) ; trésorier : Lucien Hoffmann (botaniste) ; bibliothécaire : Nelly Kieffer (biologiste).
- La question du regroupement des différentes Sections de l'Institut grand-ducal en un seul endroit est évoquée par le président qui prendra contact avec les présidents des autres Sections en vue d'une démarche commune auprès de Mme la Ministre de la Culture.
- À l'issue de la réunion une intéressante conférence a été présentée à 18.45 heures par le Prof. Antoine Kies, Laboratoire Physique des Radiations, CUNLUX, sur le sujet : « Le radon, gaz radioactif naturel ».

2. La Section en 2001

Lors de la réunion plénière ordinaire du 12 mars 2001, le bureau de la Section a été remanié suite à la démission de M. Jos. A. Massard, secrétaire, qui s'est retiré du bureau après avoir rendu toute une série de services au bureau et à la Section. Il a été remplacé dans sa fonction de secrétaire par M. Paul Heuschling.

Composition du bureau :

Président : Pierre Seck, chimiste
Vice-président : Robert Elter, ingénieur-chimiste
Secrétaire : Paul Heuschling, biologiste
Trésorier : Lucien Hoffmann, botaniste
Bibliothécaire : Nelly Kieffer, biologiste

Comité de rédaction des « Archives »

MM. Pierre Seck, Gustave Altzinger, Jean Flick, Jos. A. Massard, Léopold Reichling

Membres (au 31.12.2001) :	
Membres effectifs :	42
Membres d'honneur :	83
Membres correspondants :	47
Total :	172

Membres décédés :
Edmond Stoffel, René Weiss

Réunions du bureau et du comité de rédaction :
Le bureau de la Section s'est réuni le 2 avril 2001, le 3 octobre 2001, et le 16 janvier 2002 ; le comité de rédaction s'est retrouvé le 22 octobre 2001.

3. Communications et conférences en 2001

Communications et conférences organisées ou coorganisées par la Section

12 mars 2001	Le radon, gaz radioactif naturel. Conférence faite par le Prof. Antoine Kies du Centre Universitaire de Luxembourg
13 mars 2001	L'homéopathie : une approche thérapeutique particulière. Conférence faite par Madame Edmée Max, pharmacienne, en collaboration avec le Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg.
8 mai 2001	L'ostéoporose, aspects pathologiques, préventifs et thérapeutiques. Conférence faite par le Dr. med. Marco Hirsch, médecin-spécialiste en Rhumatologie en collaboration avec le Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg.
16 mai 2001	Le cytosquelette d'actine, de la fonction biologique au développement de nouvelles stratégies thérapeutiques. Conférence faite par Madame le Dr. Sc. Evelyne Friederich, directeur de recherche au CNRS et chef de projet au CRP-Santé, en collaboration avec le Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg.
21 mai 2001	L'acupuncture, une approche thérapeutique séculaire. Conférence faite par Madame le Dr. méd. Yvonne Lau, en collaboration avec le Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg.
7 juin 2001	Journée sur la classification scientifique, aspects combinatoires et algorithmiques. Journée organisée par le Séminaire en Informatique du Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg et le Centre de Recherche Public-Gabriel Lippmann et patronnée par la Section des Sciences.
22 octobre 2001	100 années de Prix Nobel. Jacobus Henricus Van't Hoff 1852-1911, premier prix Nobel de chimie (1901), conférence faite par M. Gust Alzinger, professeur hon., membre de la Section. La conférence a été coorganisée par le Séminaire d'Histoire des Sciences du Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg et la Section.

- 15 novembre 2001 100 années de Prix Nobel. Emil von Behring, erster Nobelpreis für Physiologie. Zur Geschichte der Diphtheriebehandlung. Conférence faite par le Dr. méd. Henri Kugener. La conférence a été coorganisée par le Séminaire d'Histoire des Sciences du Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg, la Société des sciences médicales et la Section.
- 3 décembre 2001 L'histoire de la recherche sur les Bryozoaires d'eau douce en Belgique et au Luxembourg. Conférence faite par le Prof. Jos A. Massard, membre de la Section. La conférence a été coorganisée par le Séminaire d'Histoire des Sciences du Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg, le Musée National d'Histoire Naturelle et la Section.

4. Fonctionnement de la Bibliothèque

La bibliothèque de la Section des Sciences a été déménagée en 2001. Les collections de quelque 50 000 ouvrages, revues et périodiques sont situées maintenant dans les locaux à la Kalchesbrëck.

Il faudra particulièrement souligner les efforts fournis, pendant ce déménagement complexe, par Madame Nelly Kieffer (bibliothécaire) et Monsieur Pierre Welter (conservateur). Ils ont investi de nombreuses heures dans ce gros travail.

Tous les ouvrages acquis par la bibliothèque après 1970 seront répertoriés dans des catalogues papier. Depuis 2000, la bibliothèque a informatisé son catalogue par l'introduction du système de gestion bibliothéconomique ALEPH 500. Elle fait partie du réseau luxembourgeois des bibliothèques utilisant ALEPH 500 et de ce fait contribue activement à l'alimentation du catalogue collectif de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques associées (<http://aleph.etat.lu:4505/ALEPH>)

Tous les ouvrages de la bibliothèque sont librement accessibles et consultables sur place. La bibliothèque est prioritairement ouverte aux étudiants et enseignants mais aussi à tout public averti intéressé. Tout le fonds est librement accessible les premiers et troisièmes lundis du mois de 14 à 18 heures.

5. Perspectives pour 2002

La Section des Sciences continuera à

- organiser le cycle de conférences « Les chercheurs Luxembourgeois à l'Étranger » et ceci nouvellement grâce au soutien financier du Fonds National de Recherche (FNR) ;
- organiser des conférences « grand public », accompagnées ou non d'expositions en relation avec le sujet traité lors de la conférence ;
- prêter sa tribune aux chercheurs pour des communications scientifiques ;
- promouvoir les sciences dans le pays par tous les moyens appropriés et ceci conformément à sa mission officielle ancrée dans les statuts.

Elle publiera en 2002 le tome 44 des ARCHIVES et un fascicule commémorant les événements de la célébration du 150^e anniversaire de la Section des Sciences.

4 La Section de linguistique, d'ethnologie et d'onomastique

Infrastruktur:

An der éischter Halschent vum Joer 2001 ass de Site op der Kalchesbréck em 350 m² erweidert ginn. D'Kollege vun der wëssenschaftlecher Sektoun si vum Breedewee op d'Kalchesbréck geplënnert. Nierwend hiren 250 m² Archiv um Rez-de-chaussée deelen si elo mat der Sektoun ee gemeinsame Versammlungsraum mat max. 40 Sëtzplazen.

Generalversammlung:

Am Juli ass déi obligatoresch Generalversammlung 2001 an de Räumlechkeete vun der Sektoun ofgehalen ginn. Den Här Henri Klees huet ee Virtrag iwwert «Kryptologie a Linguistik» gehalten.

Forschungsprojeten:

Am Kader vum Forschungsprojet: Archives sonores de la langue luxembourgeoise (ASoLux) wor den Här Jean Ensch Enn August fir 10 Deeg an Nordamerika an huet Sproochopnamen bei Lëtzebuurger Auswanderer vun der 3. a 4. Generatioun gemaacht. Dës Opnahme ginn an den Archiv integréiert an interesséierte Wëssenschaftler zer Verfügung gestallt.

Am Kader vum Forschungsprojet: Language an Culture in Medieval Luxembourg (LaCuMeL) sinn am Joer 2001 d'Editiounsaarbechten vum Codex mariendalensis zum groussen Deel ofgeschloss ginn. Verhandlung mat auslänneschen an inlänneschen Editiounshäiser sinn ugelaft. Detailler vun der Kooperatioun mussen nach geklärt ginn.

Studenten:

„Einige Aspekte der Phraseologie der luxemburgischen Sprache“

D'Madame Natalia Filatkina huet am Joer 2001 hir Aarbecht um Terrain ofgeschloss a konnt mat der Redaktioun vun hirer Dissertatioun ufänken. Dës Aarbecht wëllt si am Joer 2002 beim sproochwëssenschaftlechen Institut vun der Universitéit Bamberg areechen. Hir Doktormamm ass d'Madame Claudine Moulin, Membre effectif vun der Sektoun.

„Lëtzebuergesch und Multimedia“

D'Madame Christine Jehle huet am Oktober mat enger Diplomarbecht iwwert eng diachron a synchron Beschriewung vum Lëtzebuergesch ugefaang. Och dës Aarbecht gëtt op wëssenschaftlech Plang vun der Madame Claudine Moulin vun der Univeristéit Bamberg betreit. D'Resultater vun hirer Recherche benotzt si fir mat dem Rainer Hauch zesummen eng Multimedia-CD iwwert d'Lëtzebuergesch Sprooch ze konzipéieren. Dës Aarbecht baséiert op enger Ofschlossaarbecht vum Rainer Hauch am Beräich Kommunikationsdesign un der Fachhochschule Trier aus dem Joer 2000.

Kontakter mat dem In- an Ausland:

Den 11. November 2001 gouf am Centre Culturel vu Wuermeldeng d'Familienchronik der Gemeinde Wormeldingen virgestallt. Déi grouss Zuel vu Visiteuren, ënnert anerem Membere vun der Regierung, vum Geméngerot a vun

de Geschichtsfreñn, hu gewise wéi aktuell d'Thema Genealogie haut ass. Den 30. November an den 1. Dezember 2001 huet d'Sektioun an Zesummenaarbecht mat dem Centre national de littérature am mam Conseil permanent de la langue luxembourgeoise e grouse Worksop iwwert d'Lëtzebuenger Sprooch organiséiert. Während 2 Deeg konnten interesséiert Linguisten aus dem In- an Ausland Zukunftsperspektiven iwwert d'Fuerschung an der Lëtzebuenger Sproochwëssenschaft entwerfen.

„Presentatioun vum Projet Yolanda an Amerika“

Déi alljährlecher Reunioun vun der American Library Association (ALA) wor vum 15 bis de 17. Juni 2001 zu San Francisco organiséiert ginn. Am Kader vun dëser Reunioun, déi all Joer méi wéi 40.000 Participanten huet, konnt eise Membre effectif Carlo Krieger de Projet „Yolanda“ virstellen. Bei de Memberen vum „Classics, Medieval and Renaissance Discussion Group“ hunn seng Ausféierungen eng staark Impressioun hannerlooss.

«Zesummenaarbecht mat der linguistescher Universitéit vu Moskau»

Ufanks November woren de President Henri Klees an de Vizepräsident Georges Wirtgen zu Besuch op der der linguistescher Universitéit zu Moskau. D'Institut fir germanesch Sproochen hat Interessi dru gewisen een Zentrum fir lëtzebuergesch Sprooch a Kultur opzemaachen. Bei der Reunioun mat der Rektorin an der Dekanin ass eng «Absichtserklärung» ënnerschriwwen ginn. Déi wichtegst Punkte sinn d'Creatioun vun engem Lëtzebuergeschzentrum an den Austausch vu Bicher, Studenten a Wëssenschaftler. Bei der Presentation vun der Lëtzebuenger Kultur a Sprooch duerch d'Häre Klees a Wirtgen wor och ee Member vun der Lëtzebuenger Botschaft vu Moskau present an huet Informatiounsmaterial ausgedeeelt.

Publikatiounen:

Am Laf vum Joer 2001 sinn 3 Publikatiounen erauskomm:

Bulletin linguistique et ethnologique fascicule 30

»Man mohte schriwen wal ein buch«. Ergebnisse des Yolanda-Kolloquiums 26.-27. November 1999 Luxemburg,

Vianden und Ansemburg. Beiträge zur luxemburgischen Sprach- und Volkskunde Nr. XXXI, Sonderforschungsreihe: Language an Culture in Medieval Luxembourg Band 3.

Familienchronik der Gemeinde Wormeldingen. (Ahn, Dreiborn, Ehnen, Kapenacker, Machtum Oberwormeldingen, Wormeldingen von 1690 - 1900. Beiträge zur luxemburgischen Sprach- und Volkskunde Nr. XXVIII. Reihe Materialien zur Regionalgeschichte Band 8.

5 La Section des Sciences médicales

Comme chaque année, l'activité de la section médicale de l'Institut Grand-Ducal a été riche en événements aussi bien sur le plan national qu'international.

Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les deux mois et nous avons eu des contacts réguliers avec nos ministères de tutelle qui nous ont encouragé à prendre des initiatives nouvelles.

Nous avons réussi dans un groupe de travail réunissant le L'AMMD, L'ALFORMEC et la SSM présidé par notre secrétaire Marc Keipes à rédiger un texte sur la formation continue. Ce document a été soumis au Ministère de la Santé en vue d'un projet de règlement grand-ducal sur la formation continue.

Avec l'aide de M. Jo Schroeder du CRP-Santé nous avons présenté aussi un budget détaillé au Ministre de la Santé pour permettre la mise en œuvre de l'accréditation permettant de valider les heures que les médecins consacrent à leur recyclage.

Nous avons étudié aussi avec intérêt les propositions du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur la réforme des instituts culturels de l'Etat où il est notamment question de légiférer sur l'Institut grand-ducal et de grouper ces six sections dans le nouveau bâtiment de la Bibliothèque Nationale.

Sur le plan national il y a eu moins de conférences que l'année précédente en raison d'une activité scientifique intense des différents cercles et hôpitaux et notamment du CHL.

Sur la douzaine de manifestations, notre société a participé à des symposiums de haut niveau souvent associés à d'autres organisation comme le Centre Universitaire, l'Université de Luxembourg, l'UCL, l'ULB, la Faculté de médecine de Nancy etc. On a traité des sujets d'actualité comme l'HTA, le diabète, l'arthérosclérose, la BSE et la maladie de Kreutzfeld-Jacob, l'hystérie, la mélancolie, ADHD (déficit de l'attention avec hypertension).

La SSM a aussi pris l'initiative d'inviter les représentants de la Fondation Engelhorn pour maladies rares pour nous présenter cet organisme établi à Luxembourg depuis décembre 1989. En présence de la Grande-Duchesse, Présidente d'Honneur de cette fondation, le Dr Michel Schubert nous a présenté une banque de données pour malades rares qui sera bientôt fonctionnelle et M. François Schiltz nous a fourni des détails sur la Fondation Européenne pour l'avancement de la médecine dont il est le président.

Sur le plan international le président de la SSM, en tant que membre de la Fédération Européenne des Académies de médecine a participé activement aux travaux de sensibilisation de la Commission Européenne sur la recrudescence de certaines maladies comme la tuberculose et sur les dangers de certaines intoxications alimentaires. Il a participé aussi le 19 et 20 octobre au 23^{ème} colloque « Europe blanche » sur le thème « Quel système de santé pour l'Europe de demain ? ». Il fait partie aussi du jury qui a décerné les Prix « Europe et Médecine 2001 » à deux chercheurs seniors et junior. Finalement il a parlé devant l'Académie de médecine portugaise sur la bioéthique de la migration portugaise au Luxembourg.

6 La Section des Arts et Lettres

- Participation à l'exposition « Identités » au Kulturhuuf de Grevenmacher.
- Coorganisation et catalogue de l'exposition « Liens d'amitié » à la Galerie Maggy Stein à Bettembourg (Wercollier, Bertemes, Georg, Heyart, Junius, Dillenburg, Kohl, Reding).
- Mise en vente du CD « Nativité et Pâques » (Label K617) avec des pages de Dom Père Benoît par les moines de Clervaux et Carlo Hommel à l'orgue.
- Mise en route des projets « Anthologie de littérature luxembourgeoise », « Recueil de chansons populaires luxembourgeoises » (Alex Mullenbach), « Deutschsprachige Lyrik in Luxemburg (1900-2000) » (Groben, Maas, Kohlen), « Brochure » pour le 40^{ème} anniversaire de la Section (automne 2002)
- Organisation de la soirée littéraire-musicale (Textes de Jean Krier / Musique d'Alex Mullenbach) au Centre national de littérature de Mersch (4 décembre 2001)

